

Mouvement ATD Quart Monde

« ÉCOUTER DONNE LA PAROLE »

ENQUÊTE 2005

*Rencontre de 261 personnes en situation de pauvreté
en lien avec le Mouvement ATD Quart Monde en France.*

Janvier 2006

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX RELATIONS HUMAINES

Cette enquête a été demandée à l'Institut de Recherche du Mouvement ATD Quart Monde par les responsables de sa délégation nationale (France), Denis Gendre et Jean Toussaint.

Coordination et rédaction : Guillaume Charvon.

©Mouvement ATD Quart Monde.

Pour tout renseignement : institut@atd-quartmonde.org.

Institut de recherche et de formation
Mouvement international ATD Quart Monde
107 avenue du Général Leclerc
95480 Pierrelaye
Tél : 01 34 30 46 12
Contact : Floriane Caravatta

REMERCIEMENTS

Aux enquêteurs : Maud Amirat, Claire Batard, Guendouz Bensidhoum, Samuel Bodet, Christiane Darquié, Ronan Dubois, Michel Florin, Marie-Thérèse Genet, Madeleine Gerald, Jean-François Hette, Lolita Lacorre, Mariette Legendre, Danielle Luga, Brigitte Manant, Edith Moreau, Geneviève Nauroy, Marie-Jeanne Oxotéguy, Anne-Marie Papin, Maggy Tournaille, Anne Tremblay.

Avec une pensée particulièrement amicale pour « *ceux qui sont partis à l'aventure aux quatre coins de la France* » : Rachel Damier, Luc Ebran, Florian Kraft, Arnaud Mouquet, Fiona Teil et Marie-Hélène Tomar.

Aux personnes qui nous ont aidés dans la conception du questionnaire (Béatrice Beaufiles, Patricia Cardon, Françoise Coré, Daniel Fayard, Alberto Lopez, Jacques Ogier, Mauricette Simon) et de l'échantillon (Nathalie Gendre, Liv Passot, Jean-Luc Richard).

Sans oublier Pascale Dabout, Denis Gendre, Xavier Godinot et Jean Toussaint pour leur amitié et leurs soutiens inconditionnels.

Merci également à tous ceux qui ont accueilli et suivi les enquêteurs, notamment les équipes du Mouvement ATD Quart Monde (Bordeaux, Colmar, Ermont, Mesnay, Noisy-le-Grand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Paris, Rennes, Saint-Denis).

Merci enfin à tous ceux qui nous ont ouvert leurs portes et leur cœur avec générosité et sincérité. Leur visage et leurs combats donnent sens à nos engagements.

*A Suzanne G.,
décédée à cause de la misère,
quelques mois après notre rencontre.*

« Il faudrait que les politiciens écoutent les gens. »

Une femme du Doubs.

« Le regard des gens est un combat au quotidien. Prouver que l'on est capable de faire des choses comme n'importe qui, faire face à tous ces organismes est un combat au quotidien. Relever la tête alors que l'on est rabaisé plus bas que terre, vivre dans la peur de se faire enlever ses proches, être traité comme un assisté et essayer de garder sa dignité d'être humain est un combat au quotidien. Cela fait beaucoup de combats à mener ! Mais où est-ce que les familles trouvent la force de mener tous ces combats ? »

Luc Ebran, volontaire en stage.

« Nous avons été obligés d'être les témoins de ce que nous entendions, de ce que nous croyions, de ce que nous vivions. Il ne suffisait pas de proclamer ce témoignage avec son cœur ; il fallait qu'il soit accessible à l'entendement de l'homme de ce temps. Cette nécessité a conduit le Mouvement à créer l'Institut de recherche. [...] Sa création a été un acte politique au sens plein du mot ; il a dénoncé sur preuve et il a proposé. »

*Père Joseph Wrésinski
In « Les pauvres sont l'Église »*

SOMMAIRE

Sommaire.....	7
Introduction.....	11
Le droit d'être rencontré.....	11
La constitution de l'échantillon.....	12
Une connaissance complémentaire.....	13
Une "méthodologie de la rencontre".....	14
La démarche : un chemin d'engagement pour des jeunes volontaires et un partage d'expérience pour les personnes rencontrées.....	15
L'interprétation des données recueillies.....	16
I. Les liens avec le Mouvement ATD Quart Monde	19
1. Présentation de la diversité des liens avec ATD Quart Monde : données et profils.....	19
a. "Feuille de Route", un lien privilégié pour soutenir des engagements dans la durée.....	20
b. Profil des lecteurs de "Feuille de Route".....	21
c. Qui sont ceux qui ne reçoivent pas "Feuille de Route" ?	21
d. Données objectives : l'ancienneté du lien avec le Mouvement ATD Quart Monde.....	22
e. Approche subjective : la fréquence du contact avec ATD Quart Monde.....	23
f. Répartition des personnes rencontrées selon les actions du Mouvement ATD Quart Monde.....	24
2. Regards sur le Mouvement ATD Quart Monde.....	26
Tableau 3 : Principaux thèmes évoqués au sujet de ce que représente ATD Quart Monde (en %).(n=257).....	26
a. ATD Quart Monde : un Mouvement d'aide ?	27
b. Un lieu de rencontre et de partage.....	28
c. Les déceptions.....	29
d. Militer pour un projet de société.....	30
II. Des visages aux profils : une "photographie" de la population rencontrée.....	33
1. Données d'ensemble socio-démographiques.....	33
a. Age et sexe.....	34
b. Origines et nationalités.....	34
c. Couples mixtes.....	35
2. Forte proportion de personnes seules et de familles monoparentales.....	36
a. Approche typologique : structure du ménage et type de famille.....	36
b. Les enfants, enjeu décisif de la lutte contre la pauvreté ?	38
III. L'accès de tous à l'activité : un défi lancé aux politiques d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi.....	40
1. Etat des lieux de la formation : données d'ensemble.....	41
a. Les savoirs fondamentaux.....	41
b. Formations et statuts face à l'emploi.....	42
c. Le manque de formation : de quel handicap parle-t-on ?	42
d. Amélioration du niveau de formation : une tendance lourde qui n'atteint pas les individus rencontrés.....	43
2. « Je trouve que travailler, c'est une dignité en soi. » : La population rencontrée face à l'emploi.....	44
a. Répartition de la population selon le statut d'activité.....	45
b. Population active : données d'ensemble.....	46
c. Population active : comparaison par sexe.....	47
d. Couples et emploi : pour la moitié des couples, aucun des deux conjoints ne travaille.....	48
3. Face à l'emploi, deux données sociologiques décisives.....	48
a. La population inactive : un risque grandissant d'assimilation à la grande pauvreté et au handicap.....	49
b. La population active ayant un emploi : les « travailleurs pauvres. ».....	50
c. Les demandeurs d'emploi : une population en majorité confrontée à la persistance du chômage de très longue durée.....	52

IV. Les ressources : dépendances et libertés	56
1. <i>L'humiliation de l'assistance ? Points de vue de personnes rencontrées.....</i>	58
a. Le Revenu Minimum d'Insertion.....	58
b. L'Allocation Adulte Handicapé.....	58
2. <i>Le cumul des ressources.....</i>	59
3. <i>« Les crédits c'est une honte, on se fait avoir à chaque fois. »</i>	59
4. <i>L'hypothèse de meilleures ressources : la volonté de sécuriser les projets familiaux.....</i>	60
V. Vivre ensemble : entre volonté de partir et désir de se rencontrer	64
1. <i>Données d'ensemble.....</i>	64
a. Lieu de vie et habitat.....	64
b. Le mal-logement des plus démunis : près d'un logement sur cinq est insalubre.....	65
c. Les causes du précédent changement de domicile.....	65
2. <i>Vivre ensemble.....</i>	66
a. Partir.....	66
b. ...ou se rencontrer.....	68
3. <i>Les conditions de logement : mettre en cause la rigidité d'un système.....</i>	69
a. Confort de base : « Ils donnent de l'eau pour des chiens, mais pas pour des enfants. ».....	69
b. Surpopulation et sous-peuplement : phénomènes inverses d'une cause identique, le manque de fluidité des logements sociaux.....	70
c. Le logement des personnes seules : une inadaptation chronique aux âges de la vie.....	71
VI. La santé : une approche de l'incidence	74
des rapports sociaux sur le regard sur soi.....	74
1. <i>La santé : une inscription physique et morale de l'injustice.....</i>	74
2. <i>Perception de son état de santé et participation à la sphère sociale : essai d'analyse multifactorielle.....</i>	77
3. <i>Caractéristiques démographiques, sociales et économiques selon le type de couverture sociale.....</i>	78
a. Couverture sociale : vue d'ensemble.....	78
b. Couverture sociale et statut par rapport à l'emploi.....	79
c. Couverture sociale selon le revenu principal du foyer.....	80
4. <i>Quelles améliorations pour l'accès à la santé de tous en France ? Quelques pistes données par les personnes rencontrées.....</i>	81
VII. Vie sociale : solidarité et isolement.....	86
1. <i>Participation, solidarité et isolement.....</i>	87
a. Un faible taux de participation aux activités de sociabilité.....	87
b. Solidarité et isolement : données relatives à la famille, au voisinage et aux amis.....	88
c. Solidarité et isolement : essai d'une typologie de l'investissement des différentes sphères de la vie sociale selon l'âge des personnes.....	90
d. Le profil des personnes seules.....	92
2. <i>La détente et les vacances, un temps pour soi et pour les autres.....</i>	92
a. Les activités de détente.....	93
b. « On part [...] pour s'aérer ailleurs. » : les vacances, données d'ensemble.....	95
VIII. « Apporter des espoirs vivants. » Les attentes des personnes rencontrées à l'égard du Mouvement ATD Quart Monde	98
1. <i>Les attentes exprimées le plus fréquemment.....</i>	100
2. <i>Les droits fondamentaux effectifs pour tous : une exigence d'humanité.....</i>	100

a.	Le droit au logement : « Avec un toit, c'est le commencement de la vie. ».....	101
b.	Le droit au travail.....	101
c.	Le droit au savoir et à la culture : « Nous aussi, on aime les belles choses, on a le droit. ».....	101
d.	Le droit de vivre en famille.....	102
3.	<i>Le droit d'être un homme ; faire reconnaître par tous la dignité de chacun.</i>	102
a.	Etre écouté et entendu : le droit d'expression.....	102
b.	Informé et diffusé : « Faire connaître aux gens que dans les quartiers, ça vit. »	103
c.	Se battre contre les exclusions : « Apprendre à vivre en commun, vivre en frères, ensemble. »	103
d.	Refuser l'assistance : « L'assistanat, c'est bien un temps, mais ça garde la situation. »	104
4.	<i>Etre attentif aux plus fragiles.</i>	104
a.	La jeunesse : « Il faut redonner de l'espoir aux jeunes. »	104
b.	Les personnes handicapées : « L'AAH est insuffisante et la COTOREP à revoir. »	105
c.	Aller vers ceux qui se cachent.....	105
d.	« Il ne devrait plus exister de sans-abri aujourd'hui.. »	105
e.	« Les gens du voyage, il n'y a pas de système pour les loger. ».....	106
Conclusion		108
Table des graphiques et tableaux		110
Orientation bibliographique		111
	Annexe 1 : Graphique 8 : Analyse en composantes principales.....	115
	Annexe 2 :Tableau. Liste des départements et nombre de rencontres effectuées.....	116

INTRODUCTION

« *Écouter les familles qui ont l'expérience de la grande pauvreté leur donne la parole.*¹ » Cette phrase, partagée lors d'une session de formation à cette démarche d'enquête, constitue un repère méthodologique et un repère humain : méthodologique parce qu'en effet la disponibilité de l'écoute ouvre l'espace de la parole, et humain car cette parole a été confiée pour être partagée avec ce que d'autres ont dit ou vécu. Les enquêteurs ont découvert ou redécouvert, pas à pas, ces repères auprès des 261 personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté qu'ils ont rencontrées. Cette enquête ne se limite donc pas à une approche statistique, elle se voudrait le reflet de rencontres où l'abstraction des chiffres ne masque pas le concret des visages.

Les recherches du Mouvement ATD Quart Monde sont le plus souvent guidées par la volonté de révéler le savoir d'expérience d'une population trop éloignée de « l'entre soi »² pour être reconnue comme essentielle à la construction de la société. A sa modeste mesure, cette enquête incarne l'ambition d'aller à la rencontre de ceux qui, laissés en marge, cherchent néanmoins au quotidien à bâtir une société plus juste. Cela impliquait évidemment de rencontrer ceux qui y participent activement. Mais il fallait oser aller plus loin, vers ceux que les chemins de la vie ont éloignés d'ATD Quart Monde pour qu'ils puissent eux-aussi exprimer le combat qui les anime. Cette enquête a voulu créer les conditions pour qu'une telle rencontre soit possible.

Le droit d'être rencontré.

Au cours de ce projet, chacun des enquêteurs s'est interrogé sur ce que pouvait apporter une telle démarche au combat pour les droits de l'homme du Mouvement ATD Quart Monde. N'était-ce pas faire violence aux personnes que de créer si abruptement une rencontre ? Qu'allait-elle susciter chez elles ? Dans les relations humaines, il est extrêmement difficile de mesurer la portée d'un acte que nous posons et chacun a eu la liberté d'agir selon ses intuitions et son éthique. Néanmoins, et c'est peut-être ce qui lui donne une certaine valeur, ce projet a rendu concret le droit qu'à chaque être humain d'être rencontré.

¹ Eligia Ramos, Volontaire-permanent, Session de formation de la Bise (Mesnay,, Jura), janvier 2005.

² Eric Maurin, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. La république des idées, Seuil, 2004. Voir notamment le chapitre I, « La société de l'entre-soi. »

« *Personne ne vient nous voir* » disait une femme des quartiers Nord de Marseille, saisissant l'occasion de partager avec nous ce qui lui semblait juste et injuste, ce qui lui permettait d'avancer ou au contraire la freinait. « *Je ne sors jamais de chez moi. Mais si je pouvais encore participer aux Universités populaires, j'irais.*¹ » confiait une femme qui résiste à l'enfermement que lui impose sa santé en tissant des liens d'amitié et de solidarité sur son palier. « *Je ne vois jamais personne* » disait cette autre femme qui habite en région parisienne. Elle aussi nous parle du combat de toute sa vie pour sa famille. **Cette enquête a ainsi fait exister, au moins à nos yeux, le courage des personnes que nous avons rencontrées.** Il est désormais de notre responsabilité de le transmettre, de le partager pour qu'il anime celui d'un plus grand nombre.

La constitution de l'échantillon.

Cette enquête s'est déroulée pendant près de trois mois dans 30 départements² auprès de 261 personnes rencontrées, chacune, pendant plus de 2 heures en moyenne. Ce sont des personnes connaissent ou ont connu un cumul durable de précarités dans plusieurs domaines de la vie³.

Pour la plupart, elles ont été tirées au sort à partir du fichier des abonnés à *Feuille de Route*, le journal mensuel du Mouvement ATD Quart Monde. Mais, comme le choix d'une approche par adresses postales occultait les populations connaissant des situations d'hébergement extrêmement précaire, **nous avons essayé de prendre en compte certaines de ces situations.** Pour ce faire, nous avons complété l'échantillon tiré au sort avec l'aide de certaines équipes du Mouvement ATD Quart Monde particulièrement en lien avec ces populations. Ainsi plusieurs personnes ont été rencontrées à Lyon dans des foyers Sonacotra, à Marseille dans des hôtels meublés, en Seine-Saint-Denis parmi les populations Rroms, et dans le Val d'Oise parmi les gens du voyage. Un autre lieu d'accès privilégié a été la Cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand où sont accueillies des familles – notamment avec des enfants en bas âge – ayant eu une histoire difficile par rapport au logement (errance, temps dans la rue, squat)⁴... Ainsi près de 5% de notre échantillon a été constitué par ces apports complémentaires. .

¹ Une femme du Val d'Oise.

² La liste des départements concernés et le nombre de personnes qui y ont été rencontrées figurent en annexe.

³ « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. », Avis du Conseil économique et social, suite au rapport de Joseph Wrésinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, 11 février 1987.

⁴ Sur ce thème, voir le rapport d'activité 2004 du Centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand, *Etre de quelque part. L'accès au logement : un combat, une chance et des défis.*

Dans les 30 départements retenus, les lecteurs de *Feuille de Route* ayant l'expérience de la pauvreté sont au nombre de 2677. Sur les conseils de Liv Passot¹, notre objectif a été de rencontrer l'équivalent de 10% de ce lectorat (soit un échantillon de 268 personnes, y compris celles ne recevant pas *Feuille de Route*). Pour donner un poids égal à chaque département, le tirage au sort a été effectué à ce niveau. (Par exemple, dans le Nord, le total de ces personnes recevant *Feuille de Route* étant de 569, il fallait donc en rencontrer 10%, soit 57). Un premier échantillon de 268 noms a ainsi été constitué. Lorsque les enquêteurs étaient dans l'impossibilité de rencontrer la personne retenue, un nouveau tirage au sort était effectué. Cette difficulté de contact a été réelle puisqu'**il a fallu tirer au sort 609 adresses pour atteindre effectivement 261 personnes**². Sans invalider les résultats de l'enquête, ce chiffre révèle qu'il aura donc fallu une volonté forte, un temps long et de nombreux efforts pour parvenir à rencontrer ces personnes.

La représentativité de notre échantillon est donc garantie par un tirage aléatoire dans le fichier des lecteurs de *Feuille de Route* complété en plusieurs lieux par la rencontre de personnes en habitat précaire. Il vise à décrire l'ensemble des personnes en situation de pauvreté répertoriées dans le fichier général d'ATD Quart Monde, y compris celles avec lesquelles les équipes locales n'ont plus de lien.

Une connaissance complémentaire.

La connaissance que permet ce type d'enquête est largement dépendante de l'échantillon retenu. **Il s'agit de produire une "photographie sociologique" qui, en esquissant des traits généraux, dégage des tendances et des profils caractéristiques des populations avec lesquelles le Mouvement ATD Quart Monde est en lien.** Ces données d'ensemble, complémentaires du savoir d'action, visent à :

- **Situer cette population dans certaines des tendances lourdes qui façonnent aujourd'hui la société française.**
- **Dégager des données susceptibles d'alimenter et de soutenir certaines dynamiques de connaissance qui animent les membres du Mouvement ATD Quart Monde en France.**

Le lecteur de ce rapport d'enquête est invité à un va-et-vient entre sa propre expérience de terrain, son analyse de la situation française, et la vision d'ensemble que cherche à présenter ce

¹ Liv Passot, statisticienne, est alliée du Mouvement en Belgique où elle a notamment participé à *Une autre approche des indicateurs de pauvreté. Recherche-action-formation*, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale Bruxelles, 2004.

² 341 personnes tirées au sort n'ont pu être rencontrées de manière à remplir le questionnaire. Notés au fur et à mesure des enquêtes, certains renseignements ont été glanés auprès de voisins, notamment en ce qui concerne les décès, les changements d'adresse et les absences dues au travail. Parmi ces 341 personnes, 2% ont dit ne pas connaître ATD Quart Monde, et dans 11% des cas, aucun moment opportun n'a pu être trouvé. 19% n'étaient pas intéressées par cette démarche, 11% n'habitaient plus à l'adresse indiquée, 3% étaient décédées, 6% ont annulé leur rendez-vous sans qu'il ait été possible d'en obtenir un autre, 7% étaient au travail. 7% des rencontres ont été empêchées pour des raisons aussi diverses que des codes au bas des immeubles, la langue, etc. Nous n'avons pu trouver l'adresse pour 6% des cas (immeuble démoli...). Enfin, 28%, soit 94 personnes sont les véritables absents pour lesquelles la cause de l'absence est demeurée inconnue.

travail à travers une approche statistique. Une ouverture sur des travaux de recherche récents pourra aussi donner des clés pour comprendre certaines dimensions du contexte dans lequel s'inscrit cette étude, et plus largement, le combat du Mouvement ATD Quart Monde.

Une "méthodologie de la rencontre".

Pour la conception du guide d'entretien qui devait étayer les échanges avec les personnes rencontrées, l'Institut de Recherche s'est assuré des soutiens nécessaires pour garantir la scientificité de la démarche – par l'implication de plusieurs universitaires¹ – et de sa fidélité à l'esprit du Mouvement en ayant recours notamment à Mauricette Simon et Patricia Cardon, deux militantes du Val d'Oise ayant l'expérience de la pauvreté, ainsi qu'à Jacques Ogier, volontaire-permanent du Mouvement ATD Quart Monde. Il y a donc eu, au niveau de l'élaboration du questionnaire, un effort de prise en compte des différents savoirs : le savoir d'expérience des personnes ayant une connaissance directe des situations de pauvreté ou d'exclusion sociale, le savoir d'action des volontaires-permanents et le savoir académique des universitaires. **De facture classique, le guide d'entretien est composé de deux volets.** L'un porte sur ce que représente **le Mouvement** pour les personnes rencontrées et sur ce que devraient être **ses combats dans l'avenir**. L'autre approfondit **leur propre expérience de vie et leurs aspirations**. Questions ouvertes et questions fermées ont ainsi donné un cadre à la rencontre sans pour autant être restrictives.

Nous avons choisi de prendre comme repères dans notre recherche méthodologique les jalons posés par une recherche-action-formation conduite en Belgique². Une réflexion longue et profonde y a été menée conjointement par des personnes vivant dans la pauvreté, des scientifiques et des professionnels, notamment à partir de cette question : « *Pour rendre compte des sentiments vécus par les personnes pauvres, faut-il passer par des enquêtes ?* » Différentes critiques à l'égard des enquêtes ont été alors formulées, nous invitant à nous positionner :

a) « *Des questions peu ou pas pertinentes par rapport à la pauvreté.* » D'une part nous ne cherchons pas ici à définir ce qu'est la pauvreté en France aujourd'hui mais à mieux comprendre la population avec laquelle le Mouvement ATD Quart Monde est en lien. D'autre, part, le regard porté par des militants d'ATD Quart Monde nous a en partie rassurés sur la pertinence des questions retenues pour guider les échanges lors des rencontres.

b) « *Certaines personnes pauvres éprouvent des difficultés par rapport à la lecture et à l'écriture.* » Cette difficulté a été réduite en se donnant les moyens humains et financiers d'une rencontre directe.

¹ Françoise Coré, alliée, membre de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale ; Béatrice Beaufiles, professeur de sociologie à l'Université de Saint-Denis.

² Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Une autre approche des indicateurs de pauvreté. Recherche-action-formation*, Bruxelles, 2004, p. 147 et suivantes. Régis de Muylder, volontaire du Mouvement ATD Quart Monde, a participé au pilotage de cette recherche-action.

c) « *La première [recommandation] serait de rappeler l'importance des sentiments humains et la complexité de leur articulation avec tous les aspects de la vie (concept d'« enchaînement ») et la nécessité de tenir compte de tous les éléments du contexte dans lequel vit une personne ou un ménage.* » Satisfaire ces exigences constitue un véritable défi méthodologique. Néanmoins, nous avons essayé d'y répondre partiellement en complétant chaque entretien par un écrit qui apporte des éléments de contexte pouvant faciliter la compréhension de la rencontre¹.

d) « *Qui pose les questions ? Souvent les personnes pauvres n'y répondent pas parce qu'elles éprouvent un sentiment de méfiance vis-à-vis des enquêteurs.* » L'appartenance au Mouvement ATD Quart Monde ouvre un certain nombre de portes closes. Néanmoins, est-il juste "d'utiliser" ce lien pour que la rencontre soit possible ? Il fallait que quelque chose de plus personnel et de plus profond se joue dans la rencontre ; il fallait que **chacune de ces rencontres nous lie un peu plus aux résistances quotidiennes à la misère** que nous rencontrions chez les individus qui nous laissaient croiser leur vie. **Cette enquête s'est donc efforcé de réduire la tension entre la réalité de ce que vit et exprime chaque personne, et la nécessité d'une dimension "objectivante" susceptible de dessiner un paysage général.**

La démarche : un chemin d'engagement pour des jeunes volontaires et un partage d'expérience pour les personnes rencontrées.

D'un tel projet, on doit certes retenir les résultats, leur portée et la manière dont ils interrogent ou étayent la connaissance du Mouvement ATD Quart Monde. Mais on peut aussi en retenir la démarche et l'intention. Faire le choix d'impliquer dans cette démarche de connaissance des jeunes en découverte du Volontariat, c'était croire que ces rencontres pouvaient dessiner pour chacun un chemin d'engagement personnel. **L'enquête supposait en ce sens une implication personnelle forte des enquêteurs pour accepter de se laisser façonner par la rencontre.** Cette manière de se laisser enrichir par l'expérience de l'autre, de vivre un temps de formation, d'ailleurs présenté comme tel aux personnes rencontrées, créait les conditions d'une relation plus personnalisée.

Il aurait fallu évidemment laisser aux personnes rencontrées un espace d'évaluation et d'expression de leur ressenti propre. Cependant, notre impression générale fait écho, en quelque sorte, à ce qu'exprime Pierre Bourdieu : « *Certains enquêtés, surtout parmi les plus démunis, semblent saisir cette situation comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner, de se faire entendre, de porter leur expérience de la sphère privée à la sphère publique.*¹ » Il y a là, dans ce passage du privé au public, du silence à la parole, un enjeu essentiel de cette étude et une responsabilité forte de notre équipe. Néanmoins, la nature même de ce travail implique des distorsions qu'il nous faut assumer.

¹ Ces écrits des enquêteurs sont notifiés comme *Écrits quotidiens* quand il y est fait référence.

L'interprétation des données recueillies.

L'interprétation des données statistiques – notamment des tableaux – compare nos chiffres à ceux de l'INSEE ou du Secours catholique afin de mettre en évidence des **tendances générales**. Cependant, il est évident que nos statistiques sont moins solides car elles portent sur un échantillon beaucoup plus petit. Pour permettre au lecteur d'apprécier lui-même la teneur des chiffres, nous avons précisé pour chaque tableau la taille de l'échantillon sur lequel étaient calculées les proportions². Si l'échantillon est inférieur à 100, nous invitons le lecteur à une grande prudence pour interpréter et utiliser ultérieurement les données dégagées. D'autre part, cette enquête n'a pas l'ambition de décrire les différentes faces de la pauvreté en France. Nos interprétations veulent seulement **fournir des données de départ et décrire des tendances lourdes à l'œuvre au sein d'une population précise** dont il faudrait mesurer périodiquement l'évolution par de semblables enquêtes renouvelées.

En ce qui concerne le traitement des données qualitatives et des **témoignages**, les réponses aux questions ouvertes ont fait l'objet d'une prise de note. Les phrases paraissant importantes lors de l'entretien ont été répétées et, dans la mesure du possible, **écrites textuellement sous le contrôle de la personne interviewée**. Néanmoins, l'interaction de la rencontre implique des interprétations, tout comme le choix et la présentation des témoignages lors de l'analyse supposent une grille de lecture plus ou moins maîtrisée. « *Il est clair en effet que la mise en écrit la plus littérale (la simple ponctuation, la place d'une virgule par exemple, pouvant commander tout le sens d'une phrase) est déjà une véritable traduction ou même une interprétation. A plus forte raison celle qui est proposée ici [...] elle joue délibérément de la pragmatique de l'écriture (notamment par l'introduction de titres et de sous-titres faits de phrases prises dans l'entretien) pour orienter l'attention du lecteur vers les traits sociologiquement pertinents que la perception désarmée ou distraite laisserait échappée.*³ » Néanmoins, deux repères nous ont guidés dans ce travail :

- Le respect des personnes et de leurs mots,
- La dimension significative de leur parole.

Pour aller plus loin, disons que deux lieux de distorsion possible sont clairement identifiés. Le premier correspond à l'entretien lui-même : la manière de se présenter, d'entrer dans le dialogue, l'attention de l'enquêteur, sa manière de retenir et d'approfondir tel ou tel élément de la rencontre, bref, l'ensemble de ce qui est lié à l'interaction de deux sujets a une incidence sur la connaissance recueillie. Le second conditionne la connaissance transmise par la mise en forme subjective du matériau. Le fait de retenir tel énoncé, d'approfondir tel aspect, est relatif à l'auteur. **Une photographie – même**

¹ P. Bourdieu, *La misère du monde*, Editions du Seuil, 1993, p. 915.

² La taille totale de l'échantillon est notée au dessus du tableau sous la forme : (n=X).

³ P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 920.

sociologique – dépend du regard du photographe et des conditions du développement du film impressionné.

*

Une enquête de ce genre est comparable à un instantané, elle dessine les contours d'un paysage – ou plutôt sa photographie – composé presque à la manière des impressionnistes, chaque rencontre donnant une teinte différente à l'ensemble. Or, pour que ce paysage prenne toute sa profondeur, nous avons choisi de le mettre en perspective selon deux axes principaux qui recouvrent d'un côté ce qui concerne la relation qu'entretiennent les personnes rencontrées avec le Mouvement ATD Quart Monde, de l'autre ce qui a trait à leur expérience de vie.

*

* *

I

LES LIENS AVEC LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE

Aller vers de nouvelles personnes en situation de grande pauvreté est une préoccupation constante du Mouvement ATD Quart Monde. Cette volonté s'est incarnée durant près de cinquante ans d'histoire. **Dans quelle proportion et à quel rythme se renouvellent les membres du Mouvement ayant l'expérience de la pauvreté ?** Il s'agit ici de prendre acte de cette volonté d'atteindre les plus pauvres en l'intégrant à la dimension historique du Mouvement, afin de se doter des éléments d'une situation de départ qui permettra par la suite d'en mesurer globalement les évolutions. D'autre part, un nombre significatif de personnes ayant une histoire ancienne avec le Mouvement ATD Quart Monde a été rencontré. Quelles liens conservent-elles avec le Mouvement ? Certaines personnes nous ont même donné l'opportunité d'aller encore plus loin dans la rencontre, jusqu'à oser partager leurs déceptions. Après avoir dégagé quelques données à propos des liens qui unissent ces personnes avec ATD Quart Monde, nous présenterons la diversité de leurs regards sur ce Mouvement.

1. Présentation de la diversité des liens avec ATD Quart Monde : données et profils

Caractériser les liens qui unissent les personnes rencontrées au Mouvement est une tâche délicate pour au moins deux raisons : a) les opportunités de participations aux activités du Mouvement ne sont pas les mêmes selon les lieux, b) le Mouvement ATD Quart Monde se situe, dans une certaine mesure, au niveau de la transformation de la personne et des liens de cette personne avec son entourage. L'engagement des personnes ne se mesure pas uniquement par une participation à telle ou telle activité. Notre ambition se limite donc ici à mieux comprendre l'importance de *Feuille de Route* et la capacité de renouvellement des membres du Mouvement ATD Quart Monde.

a. *Feuille de Route, un lien privilégié pour soutenir des engagements dans la durée.*

86,8% des personnes rencontrées reçoivent le journal mensuel *Feuille de Route*. Le tableau ci-dessous permet de montrer que l'intérêt qu'elles portent au journal d'ATD Quart Monde augmente avec la fréquence de leurs contacts avec ce Mouvement.

Tableau 1 : Intérêt pour le journal *Feuille de Route* selon le contact avec ATD Quart Monde. (n=222)

		<i>Fréquence du contact avec le Mouvement ATD Quart Monde</i>			<i>Total</i>
		<i>Jamais</i>	<i>Rarement/ peu souvent</i>	<i>Souvent</i>	
<i>Vous recevez Feuille de Route, est-ce que vous le lisez ?</i>	<i>En entier</i>	5%	7,2%	21,7%	33,9%
	<i>Certains passages</i>	12,2%	17,6%	27,6%	57,4%
	<i>Cela ne m'intéresse pas</i>	5,4%	2,8%	0,5%	8,7%
<i>Total</i>		22,6%	27,6%	49,8%	100%

Parmi ceux qui le reçoivent :

Plus d'un tiers (33,9%) disent le lire en entier.

- 5% disent n'être jamais en contact avec ATD Quart Monde. Ce journal est donc leur unique lien. Pour l'une de ces personnes, « *Feuille de Route indique que la relève se fait. Même si certains partent en retraite, d'autres reprennent.*¹ »
- Plus d'une personne sur 5 (21,7%) affirme être souvent en contact avec ATD Quart Monde et lire en entier *Feuille de Route*.

Plus de la moitié (57,5%) en lisent certains passages.

- Plus d'une personne sur 10 (12,2%) en lit certains passages tout en n'étant par ailleurs jamais en contact avec ATD Quart Monde.
- Plus d'une personne sur 4 (27,6%) est souvent en contact avec ATD Quart Monde et lit certains passages de *Feuille de Route*.

Moins d'une personne sur 10 déclare ne pas être intéressée par *Feuille de Route*.

- Seuls 0,5% de ceux qui disent être souvent en contact avec ATD Quart Monde ne sont pas intéressés par ce journal, contre 5,4% pour ceux qui ne sont jamais en contact.

¹ Une femme du Loiret.

Le journal *Feuille de Route* est lu par 91,4% des personnes qui le reçoivent – soit plus de 9 personnes sur 10.

b. Profil des lecteurs de Feuille de Route¹.

Ceux qui le lisent en entier ont plutôt tendance à être souvent en lien avec ATD Quart Monde. Ils participent régulièrement à des activités de quartier, parfois à des activités sportives ou culturelles. Ils peuvent compter sur leurs amis et sur leurs familles en cas de besoin. Ils soutiennent leur famille et ne se sentent pas seuls. Ce sont des personnes qui auraient plutôt tendance à avoir une vie sociale relativement intense. Quant à ceux qui ne sont pas intéressés, soulignons simplement, et c'est sans surprise, qu'ils ont le plus souvent des difficultés à lire.

Ajoutons ici que **l'ancienneté du lien avec le Mouvement n'a que peu d'incidence sur l'intérêt que les personnes portent à *Feuille de Route***. Autrement dit, les lecteurs qui le lisent en entier ne se lassent pas de le lire, alors que ceux qui ne s'y intéressent pas n'éprouvent pas plus d'intérêt selon les années. Seule la proportion de ceux qui ne lisent que certains passages diminue légèrement (-5% si l'on compare entre ceux qui connaissent le Mouvement depuis 12 à 22 ans et ceux qui le connaissent depuis plus de 22 ans).

c. Qui sont ceux qui ne reçoivent pas Feuille de Route ?

Parmi les 13,2% qui ne le reçoivent pas, plus de la moitié connaissent des difficultés pour lire². Ces personnes ont principalement été rencontrées dans le Rhône, mais aussi dans le Nord et, de manière plus éclatée, dans d'autres départements. Aucun trait spécifique ne les caractérise si ce n'est qu'elles connaissent le Mouvement depuis moins longtemps que l'ensemble de la population rencontrée (7,8 ans en moyenne contre 14,3 ans pour l'ensemble de l'échantillon). Est-ce que cela signifie que l'on n'inscrit les personnes qu'au terme d'une histoire relativement longue avec le Mouvement ? En outre, près de la moitié d'entre elles participent à au moins une activité, dont l'Université populaire sans pour autant être intégrées au fichier du lectorat de *Feuille de Route*.³

¹ Le logiciel de statistique Modalisa permet de dégager les profils des personnes rencontrées en retenant les traits caractéristiques.

² Il est intéressant de noter que, parmi celles-ci, et suite à la rencontre des "enquêteurs", un certain nombre de ces personnes ont voulu être abonnées à ce journal. Il représente un lien physique de rattachement et d'appartenance au Mouvement qu'il est donc important de proposer.

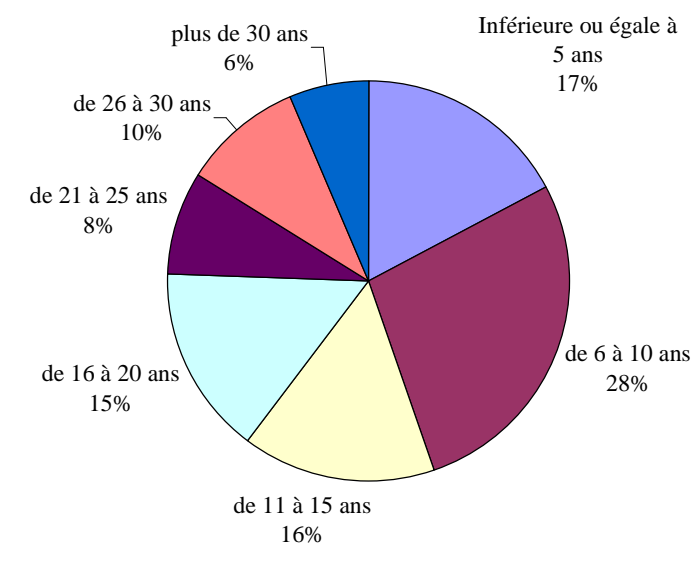
³ Celles qui le souhaitaient sont désormais abonnées.

Pour conclure sur *Feuille de Route*, retenons que ce journal permet de conserver un lien avec ceux qui n'ont pas d'autres occasions d'être en contact avec le Mouvement ATD Quart Monde. Il est aussi une manière efficace de soutenir dans la durée les membres actifs du Mouvement. Cependant – c'est une évidence mais il faut le rappeler – par sa nature même, il est difficilement accessible à ceux qui ont des difficultés à lire.

d. Données objectives : l'ancienneté du lien avec le Mouvement ATD Quart Monde.

Comparé à d'autres associations, le Mouvement ATD Quart Monde a cette spécificité d'aller à la rencontre des plus défavorisés et de ne pas se contenter de les accueillir. Aller vers les plus pauvres y constitue à la fois un fondement éthique et un axe d'action prioritaire¹. En croisant cette donnée avec d'autres, il est possible de dégager a posteriori les traits dominants des personnes rencontrées selon les périodes. A la question : « Depuis quand connaissez-vous le Mouvement ATD Quart Monde ? », on obtient les réponses suivantes :

Graphique 1 : Répartition des personnes enquêtées selon l'ancienneté du lien avec le Mouvement ATD Quart Monde. (n=249)



- **17% des personnes rencontrées connaissent le Mouvement depuis moins de 6 ans.**
- Plus d'un quart (28%) le connaissent depuis 6 à 10 ans.
- Plus de la moitié (55%) depuis plus de 10 ans².

¹ Sur ce thème, voir ATD Quart Monde, *Atteindre les plus pauvres*, Unicef - Éditions Quart Monde, 1996, 182 p. Notamment p. 17 et suivante : « Processus pour atteindre les plus pauvres. »

² Ajoutons ici que la médiane est à 12 ans puisque la moitié des personnes rencontrées connaissent le Mouvement depuis moins de 12 ans et l'autre depuis plus de 12 ans. La durée moyenne est de 14,4 ans avec un écart-type de 10,4 ans. Ces chiffres permettent d'avoir un aperçu de la diversité de l'échantillon de cette enquête.

Une donnée importante mérite d'être soulignée : 17% des personnes rencontrées connaissent ATD Quart Monde depuis moins de 6 ans, et 45% le connaissent depuis moins de 11 ans. Cela signifie que le Mouvement n'est pas figé avec un public qui ne se renouvellerait pas. **Ce public a été renouvelé pour moitié en une dizaine d'années, ce qui peut laisser penser que la dynamique d'être sans cesse à la recherche des plus pauvres reste forte.** En outre, il est intéressant de noter que les personnes qui connaissent le Mouvement depuis moins de 6 ans participent peu à des activités de quartier, celles qui le connaissent depuis plus de 10 ans ont plutôt tendance à y participer régulièrement. **Ces tendances confirment à leur mesure que la participation au Mouvement n'est pas exclusive d'autres investissements dans la vie sociale de proximité. Au contraire, on peut penser à partir de ces chiffres qu'elle les rend possibles.**

e. Approche subjective : la fréquence du contact avec ATD Quart Monde.

Rappelons que par contact, nous entendons l'auto-évaluation du lien avec le Mouvement ATD Quart Monde – quelle que soit sa nature. Les réponses à la question portant sur un éventuel contact actuel avec le Mouvement se répartissent ainsi :

- **75,1% disent être en contact avec le Mouvement ATD Quart Monde (46,3% estiment l'être souvent et 28,8% le sont peu souvent ou rarement.)** Ces personnes sont le plus souvent **des femmes** de nationalité **française**. Par comparaison avec celles qui disent n'être jamais en contact avec ATD Quart Monde, elles sont en moyenne **plus jeunes** (48,2 ans) **et elles connaissent aussi ATD Quart Monde depuis moins longtemps** (13,4 ans). Ajoutons que **plus des deux tiers de l'ensemble de l'échantillon (65,9%) participent à une ou plusieurs activités.**
- **24,9%** estiment n'être jamais en contact avec ATD Quart Monde. La majorité de ces personnes reçoit néanmoins *Feuille de Route*. Agés en moyenne de 51,5 ans, elles connaissent le Mouvement depuis près de 18 ans en moyenne (17,9 ans). Comparativement à ceux qui sont en contact avec ATD Quart Monde, ce groupe de personnes concentre un nombre significatif d'individus d'origine étrangère, ou qui vivent en milieu rural. **Sur l'ensemble de l'échantillon, 4,9% - soit près d'une personne rencontrées sur 20 - n'ont aucun des liens avec ATD Quart Monde considérés ici :** elles ne reçoivent pas *Feuille de Route*, ne participent pas à des activités et disent n'être aujourd'hui jamais en contact avec ATD Quart Monde. Ces personnes n'ont le plus souvent été en contact qu'une seule fois avec ATD Quart Monde : soit par l'intermédiaire d'un centre social, soit pour des vacances à la maison familiale de la Bise (Mesnay), soit encore au cours d'une semaine de « l'Avenir Partagé » ou à

d'autres occasions¹.

On peut conclure de ces chiffres que **le Mouvement ATD Quart Monde investit davantage auprès des plus jeunes**, que ce soit selon l'âge ou selon l'ancienneté dans le Mouvement. La perte de lien considérée ici est probablement due à un éloignement géographique ou à l'arrivée au terme d'un cheminement commun soutenu par un engagement fort. *Feuille de Route* est alors un outil privilégié pour compenser la distance et assurer la continuité d'un lien. **Plus globalement, ces deux dimensions permettent de conclure à un phénomène de renouvellement** qui s'articule sur une durée importante de relation. De ce renouvellement, on peut considérer d'une part qu'il n'enferme pas les gens dans une dépendance par rapport au Mouvement, mais d'autre part qu'il désinvestit la relation avec les personnes les plus âgées. Sans pouvoir trancher ici, on peut toutefois avancer que le Mouvement n'a pas vocation à être simultanément et constamment auprès de tous. Reste encore la question des suites à donner aux rencontres ponctuelles, mais il semble que l'abonnement à *Feuille de Route* pourrait offrir un élément de réponse satisfaisant.

f. Répartition des personnes rencontrées selon les actions du Mouvement ATD Quart Monde.

Nous l'avons dit, près des deux tiers des personnes rencontrées (65,9%) participent à une ou plusieurs des activités – deux en moyenne. Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vision d'ensemble des activités auxquelles participent les personnes rencontrées.

Tableau 2 : Répartitions des activités auxquelles participent les personnes rencontrées. (n=172)

Universités Populaires Quart Monde	66,4%
Journées familiales/ Sorties	37,8%
Réunions / Visites régulières à une maison Quart Monde	29,7%
Groupes de travail (Accès aux droits fondamentaux, école...)	10,3%
Ateliers (écriture, chant /chorale, informatique...)	9,7%
Le 17 octobre	9,7%
Bibliothèques de rue	8,9%
Divers (Activité de Noël, cartes de vœux, café-rencontre...)	7,1%
Formations	7,1%
Semaine de l'Avenir Partagé	6,6%
Session/ Séminaire (Varsovie, sur la famille...)	4,5%
Soutien et accompagnement de familles	2,6%
Enfants Taporì	1,9%
Chantiers	1,3%
Vacances familiales	0,6%

NB : les personnes rencontrées ayant pu donner plusieurs réponses, le total est supérieur à 100%.

¹ « Des membres d'ATD Quart Monde sont venus la voir pour prendre des photos lorsqu'elle vivait dans des baraquements. Elle n'a pas été plus avant dans le Mouvement, mais elle dit y voir un soutien, et apprécie beaucoup les cartes de vœux

Notons simplement que :

- **2 personnes sur 3 (66,4%) participent à l'Université populaire Quart Monde.**
- **La moitié participent à des réunions, groupes de travail ou ateliers divers.**
- **Près de 3 personnes sur 5 (37,8%) évoquent les sorties ou les journées familiales.**

On pourrait être surpris du **peu de poids des bibliothèques de rue** dans ce tableau. On peut penser que cette faible représentation au regard du nombre d'actions menées est due au fait que l'échantillon repose principalement sur les adresses contenues au Fichier général du Mouvement ATD Quart Monde. Or, la bibliothèque de rue permet de rencontrer beaucoup d'enfants et un certain nombre de leurs parents, mais elle ne suppose pas nécessairement un recours régulier à des courriers comme, par exemple, les invitations à l'Université populaire Quart Monde ; d'où peut-être une rigueur moindre dans l'enregistrement des adresses des personnes concernées. .

Rappelons les données principales que nous avons dégagées :

- **Le journal *Feuille de Route* est lu par 91,4% des personnes qui le reçoivent.** Il représente un lien de continuité qui permet de soutenir des engagements et de maintenir un lien dans la durée.
- **Le phénomène de renouvellement des membres du Mouvement ayant l'expérience directe de la pauvreté s'inscrit dans une histoire relativement longue au niveau individuel. La moitié des personnes rencontrées connaissent le Mouvement ATD Quart Monde depuis moins de 12 ans. Près d'une personne sur 5 (17%) le connaît depuis moins de 6 ans, ce qui manifeste encore aujourd'hui le dynamisme de cette volonté d'aller vers les plus pauvres.**
- **Globalement, on peut considérer que l'action privilégie les membres les moins anciens dans le Mouvement et les moins âgés.** Mais, avec une moyenne d'âge de plus de 48 ans, cette jeunesse reste relative.
- **Près d'un quart des personnes rencontrées estiment n'être jamais en contact avec ATD Quart Monde.** Cette proportion pose la question de la continuité du lien et celle de l'investissement du Mouvement auprès de ses membres les plus âgés et les plus anciens.
- **L'action phare du Mouvement en France est l'Université populaire Quart Monde.** Mais la faible proportion de personnes évoquant la bibliothèque de rue pourrait nous inviter à être plus attentifs à faire figurer les personnes que nous y rencontrons afin qu'elles puissent par exemple recevoir *Feuille de Route*.

reçues. » Fiona Teil, *Écrits quotidiens*, Nord. Ces personnes n'ont pas été intégrées au fichier des abonnés à *Feuille de Route* car cela ne semblait sans doute pas opportun. Elles apparaissent néanmoins au Fichier général du Mouvement ATD Quart Monde.

2. Regards sur le Mouvement ATD Quart Monde.

« *C'est un combat, c'est une force, c'est l'espace. Si tu es accroché à ATD Quart Monde, tu es accroché à quelque chose. C'est l'espoir de la vie, c'est aussi une famille. Si je n'avais pas eu les 59 lettres du Père Joseph, je ne sais si, aujourd'hui, je serais dans le positif. Je n'ai plus ces lettres, je les ai données pour que des personnes aient de l'espoir. Il écrivait qu'il faut se battre dans le bon sens. [...] Ce fut une prise de conscience.¹ »*

Cette femme de Brest connaît le Mouvement depuis 25 ans. D'autres personnes se font l'écho de ce qu'elle nous partage pour tisser avec elle les fils directeurs de notre analyse. Que représente ATD Quart Monde pour les personnes rencontrées ? Chacune, à travers son regard, nous amène à découvrir des aspects particuliers. Et si nous ne pouvons prétendre restituer ici dans leurs nuances les réponses à une question ouverte, toutes les richesses de ces regards, nous essaierons avec modestie de transmettre ce qu'elles ont accepté de nous confier librement avec leurs mots.

Tableau 3 : Principaux thèmes évoqués au sujet de ce que représente ATD Quart Monde (en %).(n=257)

Une aide / un soutien	37,8
Se rencontrer à égalité	16,3
Parler, s'exprimer librement	15,2
Un espace d'apprentissage	12,4
Connaître et défendre ses droits	9,7
Ne pas juger, ni être jugé	6,2
Échanger avec d'autres, discuter, être à l'écoute	6,2
Les actions (Universités Populaire QM, Bibliothèque de rue...)	6,2
Les sorties culturelles	5,1
Des personnes à l'écoute	4,3
Être en confiance	3,9
Un combat pour la dignité	3,5
Les vacances	2,3
La dimension politique (<i>Mvt porte-parole des très pauvres...</i>)	1,9
L'accueil (l'ambiance, la gentillesse...)	1,9
L'amitié	1,9
Une ouverture sur le monde	1,9
Un lieu d'espoir	1,6
Un lieu où prendre courage (de se battre, pour reprendre sa vie en main...)	1,2

NB : les personnes rencontrées ayant pu donner plusieurs réponses, le total est supérieur à 100%.

¹ Une femme du Finistère.

Ce tableau donne un aperçu global de l'ensemble des thèmes évoqués lors des rencontres. Il fournit certains fils directeurs permettant d'affiner l'analyse. Les thèmes transversaux à approfondir paraissent être cette notion "d'aide", et cette manière d'être ensemble (ne pas juger ni être jugé, être en confiance, écouter, accueillir...) où l'on s'enrichit mutuellement (échanger, connaître ses droits, s'ouvrir aux autres et au monde).

a. *ATD Quart Monde : un Mouvement d'aide ?*

« Vous faites beaucoup de choses, vous donnez la gaieté, la joie de vivre, vous soulevez les personnes qui n'ont plus d'espoir. C'est un grand pas vers l'avenir.¹ »

Certains parlent du Mouvement ATD Quart Monde d'un point de vue extérieur et disent « vous faites », d'autres se revendiquent d'une appartenance et disent « nous ». Mais si l'on considère les mots employés par les personnes rencontrées, la constante la plus remarquable en termes statistiques est que **pour plus d'une personne sur trois (37,8%), le Mouvement représente "une aide", "un soutien"**. Ces termes recouvrent des réalités très différentes qu'il convient de préciser. Si leur amplitude de sens est très large, on peut néanmoins les rassembler en trois groupes :

- **Un support moral : Une personne sur 5 (21%) dit que le Mouvement offre un support moral.**
« C'est un soutien, on peut discuter et s'exprimer facilement. C'est un réconfort.² » « On vous conseille et ça porte ses fruits. » disait une femme d'Ille-et-Vilaine avant d'ajouter avec un sourire : *« On a la tête haute avec pas un centime ! »*
- **Un soutien administratif : Près d'une personne sur 10 (9%) dit qu'ATD Quart Monde représente un soutien pour les démarches administratives et 4% précisent pour le logement.**
- **Une solidarité familiale : L'aide ou le soutien peuvent être compris par référence à un type de solidarité familiale ou amicale. 7,8% des personnes rencontrées considèrent qu'ATD Quart Monde, « c'est une famille [...] une richesse en amour, en amitié.³ »**

11% considèrent que le Mouvement permet d'être aidés – avec pour certains cette spécificité que rapporte notamment un homme rencontré dans le Nord : *« à ATD Quart Monde, on nous dit : "On veut bien vous aider, mais vous faites avec nous."⁴ »*

14% partagent cette conviction que le Mouvement ATD Quart Monde est un lieu où l'on s'entraide, où l'on aide d'autres. *« Le Mouvement ATD Quart Monde me tient à cœur car c'est une*

¹ Une femme de Meurthe-et-Moselle.

² Une femme d'Ille-et-Vilaine.

³ Une femme de la Loire.

⁴ Un homme du Nord.

façon de donner aux autres ce que je n'ai pas reçu, pour que mes souffrances puissent être évitées à d'autres personnes.¹ » dit avec fierté une femme de 58 ans.

D'un point de vue plus général, **près d'un quart des personnes (24%) considèrent qu'ATD Quart Monde représente un soutien pour les personnes qui vivent dans la pauvreté.** Parmi elles, **plus de la moitié (13% de l'ensemble) précisent qu'il s'attache aux plus pauvres, qu'il « essaie d'aller vers les plus démunis.² »**

b. Un lieu de rencontre et de partage.

Le Mouvement représente **un lieu où l'on se rencontre à égalité (16,3%)** pour partager ce que l'on sait et qui l'on est. C'est « *savoir apporter et transmettre nos connaissances aux autres.³* » « *ATD Quart Monde, pour moi, est très important. Il permet de rapprocher les gens entre eux pour partager ce qu'ils vivent, pour savoir donner, recevoir, s'exprimer et surtout s'écouter. On s'y rassemble pour pouvoir avancer.⁴* » Dans ces partages, les solidarités qui construisent l'identité de chacun se nouent et « *on est reconnu en tant qu'être humain.⁵* » « *C'est un Mouvement qui valorise les gens, laisse les gens s'exprimer et leur donne de l'importance.⁶* » Donner de l'importance et reconnaître la valeur de chacun passe par **une manière d'être ensemble sans juger ni être jugé (6,9%)**, dans le respect et dans l'écoute. On peut, en ce sens, distinguer trois domaines auxquels correspondent différents types d'apprentissage ou de formation :

- **Apprendre sur les autres et sur soi** : par la **prise de parole (15,2%)** et les **échanges** avec d'autres (6,2%), « *c'est un Mouvement où l'on apprend sur les autres et sur soi.⁷* » « *On apprend le respect de celui qui parle sans lui couper la parole* » nous disait cet homme de Bretagne au rire entraînant que lui connaissent bien les familles au côté desquelles il avance. Puis il ajoute : « *on apprend à se développer, à avancer sans baisser les bras.⁸* » Il s'agit donc d'apprendre à reconnaître ses propres capacités et celles des autres, à les accroître et à gagner davantage de confiance en soi. Le second domaine que nous avons cru pouvoir distinguer relève plutôt d'un contenu.
- **Apprendre sur la société et le monde** : Le Mouvement est « *un moyen d'expression sur tout.⁹* » où se développe notamment **une meilleure connaissance des droits fondamentaux (9,7%)** :

¹ Une femme du Finistère.

² Une femme du Jura.

³ Une femme des Pyrénées-Atlantiques.

⁴ Un homme de la Loire.

⁵ Une femme du Haut-Rhin.

⁶ Une femme de Paris.

⁷ Un homme du Val de Marne.

⁸ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁹ Un homme du Val d'Oise.

« *On y apprend nos droits et on peut le transmettre aux autres, aux voisins.*¹ » Ces deux apprentissages se conjuguent pour favoriser un apprentissage humain fondamental : celui du refus des injustices.

- ***Apprendre à refuser les injustices et affirmer sa dignité (3,5%)*** : « *Longtemps je me suis beaucoup battue, j'ai été très militante, et le Mouvement m'a aussi appris à me battre et à m'affirmer davantage.*² » « *On apprend à rester debout, à aller de l'avant, à avoir une dignité.*³ », ATD Quart Monde, c'est aussi « *une ouverture à la dignité de chaque personne qui vit la misère.*⁴ » « *Ça représente l'espoir qu'ont les familles de s'en sortir.*⁵ »

Notons ici que si 6,2% des personnes ont évoqué directement des actions – notamment l'Université populaire –, 15,2% disent combien ATD Quart Monde représente un espace important de dialogue et d'écoute. Retenons donc simplement que se sont les liens qui se tissent entre les membres du Mouvement, plus qu'un ensemble d'actions, qui constituent notre bien commun. Mais cette manière de faire de la lutte contre la pauvreté une manière d'être ensemble peut aussi décontenancer, voire même décevoir, certaines personnes.

c. Les déceptions.

3,9%, soit près d'une personne sur 25, expriment une déception par rapport au Mouvement ATD Quart Monde. Ces personnes évoquent notamment :

- L'inutilité des réunions et le manque d'action concrète.
- Le manque de confidentialité et ce qui a été perçu comme du favoritisme envers certaines familles.
- Le fait que le Mouvement n'ait pas tenu ses promesses – notamment par rapport au logement – a été mis en avant par certains. Une personne - très militante durant de nombreuses années – pose aujourd'hui un regard très critique : « *ATD Quart Monde, c'est connu, mais ils ne tiennent pas leur parole. Le nom est célèbre mais ils n'agissent pas assez pour les malheureux. Ils promettent mais ne font rien. Le seul qui tenait ses promesses, c'était le Père Joseph. Aujourd'hui, ce ne sont que des faux espoirs. Je suis déçu, j'avais confiance en eux.* » Il ajoute : « *Ils t'applaudissent quand tu fais du bien aux autres en leur nom, mais quand tu as besoin de quelque chose et qu'ils ont toute ta confiance, ils ne font rien.* »

¹ Une femme de Haute-Vienne.

² Une femme de Meurthe et Moselle.

³ Une femme de Gironde.

⁴ Un homme du Jura.

⁵ Une femme de Meurthe et Moselle.

d. *Militer pour un projet de société.*

Pour certaines personnes, ATD Quart Monde, « *c'est un projet de société où chaque homme est acteur.*¹ » En quoi consiste ce projet ? Comment les personnes rencontrées le reformulent-elles dans leurs mots et de leur point de vue ? Plusieurs domaines ont été évoqués :

- ***Une action militante*** : 3,5% des personnes rencontrées ont évoqué l'idée qu'« *on milite pour la dignité de chacun [...] car la survie n'est pas la vie, la précarité n'est pas un élan vers le bonheur.*² » « *Être dans le Mouvement, cela permet de dénoncer les injustices.*³ »
- ***Les plus pauvres, acteurs pour « la dignité de l'homme, la liberté, le droit à la parole et à la réponse, pour que les droits de l'homme soient respectés et qu'on arrête d'écraser les pauvres.***⁴ » 1,9% ont évoqué cette dimension. « *Pour moi, ATD Quart Monde représente le porte-parole, le soutien, la communication, le contact avec les gens pour le besoin de leur vie social et leur environnement*⁵. » « *C'est un Mouvement où les plus pauvres ont le droit de parler. Le Mouvement ne fait pas de différences entre les races, les couleurs, les milieux sociaux : chaque homme a une valeur fondamentale.*⁶ » « *C'est un projet de société où chaque homme est acteur. C'est un mouvement des droits de l'homme.*⁷ »

*

Les paroles rapportées ici permettent d'entrer dans une meilleure compréhension de ce qu'est le Mouvement. Chaque regard a sa perspective et son acuité propres, et tous sont infiniment respectables et recevables. Par conséquent, bornons-nous à noter pour conclure quelques grandes lignes de ce que représente le Mouvement ATD Quart Monde pour les personnes rencontrées qui ont l'expérience de la grande pauvreté.

- Elles pensent plus volontiers que le Mouvement ATD Quart Monde permet d'aider ou de s'entraider plus que d'être aidé.
- Le Mouvement ATD Quart Monde représente un lieu de rencontre à égalité et de partage sans jugement, où la dignité de chaque personne est respectée.

¹ Un homme de Seine-Maritime.

² Une femme du Nord.

³ Une femme de Meurthe et Moselle.

⁴ Un homme de la Loire.

⁵ Une femme des Pyrénées-Atlantiques.

⁶ Un homme du Nord.

⁷ Un homme de Seine-Maritime.

- C'est aussi un espace de dialogue et de prise de parole, un projet militant où les plus pauvres sont acteurs dans la lutte pour la dignité et la reconnaissance de leurs droits.

« *Je ne savais pas avant [de rencontrer ATD Quart Monde] que même le pauvre a droit au respect.*¹ » Ces mots expriment bien certaines des intuitions fondamentales du Mouvement ATD Quart Monde qui, par la rencontre, cherche à être le révélateur de la dignité des plus pauvres à leurs propres yeux comme à ceux de l'ensemble des membres de la société. Mais pour être ce révélateur, il y a des personnes à rencontrer, des actions à mener, des combats à gagner. Les personnes nous livreront leurs réflexions sur ces sujets à la fin de notre parcours qui s'attache désormais plus à ce qu'ils veulent nous partager de leur vie quotidienne.

*

* *

¹ Une femme des Bouches du Rhône.

II

DES VISAGES AUX PROFILS : UNE “PHOTOGRAPHIE” DE LA POPULATION RENCONTRÉE

La suite de notre chemin de rencontre et d’analyse nous fait désormais entrer dans un travail plus comparatif. Nous décrirons dans cette partie les données socio-démographiques qui caractérisent l’échantillon des personnes rencontrées, avec un **triple objectif** :

- a) **resituer l’ensemble des personnes rencontrées dans la population française,**
- b) **dégager certaines caractéristiques par rapport à d’autres associations,**
- c) **entrer en dialogue avec des travaux récents** portant notamment sur l’importance de certaines catégories de populations dans la lutte contre la pauvreté. Après avoir dégagé quelques données d’ensemble, nous chercherons à distinguer les différents types de ménages rencontrés. Cela nous donnera l’occasion de préciser certaines caractéristiques du Mouvement ATD Quart Monde et de les replacer dans les débats actuels portant sur la dimension “familiale” des politiques de lutte contre la pauvreté.

1. Données d’ensemble socio-démographiques.

Il s’agit principalement ici de dégager quelques éléments pour saisir comment notre échantillon se situe par rapport à la pyramide des âges de la population française, à l’équilibre des genres (hommes/femmes) et dans quelle mesure les personnes rencontrées sont issues de l’immigration. Nous verrons alors que les caractéristiques générales des personnes rencontrées renvoient à des questions bien connues du Mouvement ATD Quart Monde dont elles réactualisent en partie le contexte.

a. *Age et sexe.*

Dans l'ensemble de l'échantillon, nous avons plus de **deux tiers de femmes**. Avoir près d'un tiers d'hommes est relativement satisfaisant. Cela est en parti dû au choix méthodologique de faire exister en priorité les hommes pour essayer de limiter la sous-représentativité masculine souvent constatée lors de telles enquêtes. L'âge moyen de celles-ci est supérieur à celui des hommes (49,5 ans contre 47,3 ans)¹. On peut aussi remarquer à la lecture du tableau ci-dessous qu'environ **47% de la population rencontrée sont âgés de 30 à 49 ans** alors qu'à peu près la même proportion a plus de 50 ans. Soulignons la sous-représentation des jeunes adultes de moins de 30 ans qui représentent 13,4% de la population française².

Tableau 4 : Age et sexe des personnes rencontrées (en %, n=258)

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
< 30 ans	1,9	3,6	5,5
de 30 à 39 ans	4,5	12,1	16,6
de 40 à 49 ans	8,5	22,1	30,6
de 50 à 59 ans	10,3	15,5	25,8
60 et plus	5	16,5	21,5
<i>Total</i>	<i>30,2</i>	<i>69,8</i>	<i>100</i>
<i>Recensement Insee</i> ³	<i>48,6</i>	<i>51,4</i>	<i>100</i>

b. *Origines et nationalités.*

Si 88% des personnes rencontrées sont nées en France, **93% ont la nationalité française** – contre 94,4% de l'ensemble de la population selon le recensement de l'Insee. Les 7% qui ne sont pas de nationalité française sont originaires soit d'un autre pays européen (3%), soit du Maghreb (2%) ou de l'Afrique sub-saharienne (2%).

De manière plus marginale statistiquement, mais néanmoins révélatrice de la diversité des personnes avec qui le Mouvement est en lien, **13 nationalités autres que française** ont été rencontrées : algérienne, belge, bosniaque, espagnole, malgache, malienne, marocaine, portugaise, roumaine, sénégalaise, tunisienne, turc et zaïroise. Du point de vue de l'identité culturelle, **3,5% sont des gens du voyage, et 0,8% des Roms**.

Ces chiffres éclairent une question récurrente du Mouvement ATD Quart Monde et montrent que le cumul des précarités concerne une proportion importante de personnes issues de l'immigration⁴,

¹ A titre indicatif, en 2005, l'âge moyen de la population française est de 39,5 ans. 75,1% de la population a plus de 20 ans.

² Voir : http://www.recensement.insee.fr/FR/ST_ANA/F2/POPALLPOP1APOPIA1F23FR.html

³ Les chiffres de l'Insee sont disponibles à :

http://www.recensement.insee.fr/FR/ST_ANA/F2/POPALLPOP1APOPIA1F22FR.html.

⁴ Sur ce thème, voir l'Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/rubrique.php3?id_mot=25.

victimes de discrimination par rapport à l'emploi, au logement etc. Néanmoins, le dynamisme d'un certain nombre d'entre elles ne permet-il pas d'endiguer la transmission intergénérationnelle de la grande pauvreté, qui enferme des familles d'origine française sans qu'elles aient, de par leur histoire, les capacités de s'en sortir seules dans un avenir prévisible ? Cette question, si elle reste ouverte, serait néanmoins à retravailler en profondeur dans le contexte social actuel, notamment à partir d'une étude récente de l'Insee selon laquelle « *à origine sociale donnée, les descendants de migrants ont le même destin social que les autres.*¹ »

c. Couples mixtes.

Parmi les **47,3% de la population rencontrée vivant en couple** :

- **Plus d'un couple sur 10 (10,3%) est un couple mixte**, c'est-à-dire un couple, marié ou non, constitué d'un conjoint immigré et d'un conjoint né en France. **Il y a trois fois plus de couples mixtes parmi les personnes rencontrées que dans la population française totale.** Les personnes de souche française issues de milieu modeste se mélangent plus aux personnes issues de l'immigration que les autres catégories sociales. A l'encontre du **préjugé selon lequel les minorités visibles feraient l'objet d'un rejet** à l'intérieur des classes sociales très défavorisées de souche française, **on peut opposer la réalité d'une mixité riche d'avenir** pour l'ensemble de la société française et dont les plus pauvres seraient les initiateurs et les précurseurs. Les chiffres obtenus dans cette enquête conduisent à penser qu'**il y a une plus grande perméabilité des milieux les moins favorisés aux couches sociales issues de l'immigration dont la condition socio-économique est souvent très proche.**

De manière globale, la population rencontrée se caractérise par :

- **Une proportion importante de femmes** qui doit continuer à nous interroger sur la place et le rôle des hommes au sein de leur milieu et dans le Mouvement ATD Quart Monde.
- **Une proportion de personnes de nationalité étrangère comparable à celle de la population nationale**, mais **une proportion de couples mixtes beaucoup plus importante** que la moyenne nationale. En ce sens, **les pauvres sont à l'avant-garde d'une certaine mixité sociale que la société française contemporaine affirme vouloir vivre sans la réaliser concrètement.** Pour la mise en œuvre des exigences républicaines, ils sont porteurs d'une expérience vécue dont la société française tout entière pourrait tirer des enseignements.

¹ Chloé Tavan, « Les immigrés en France, une situation qui évolue ». *Insee Première*, n° 1042, septembre 2005.

2. Forte proportion de personnes seules et de familles monoparentales.

L'une des spécificités du Mouvement ATD Quart Monde dans les actions qu'il mène et dans les liens qu'il cherche à tisser est d'aller à la rencontre des personnes ayant connu d'expérience les aspects les plus durs de la grande pauvreté. A la différence d'autres organismes – étatiques ou associatifs – les membres du mouvement ATD Quart Monde ne veulent pas simplement accueillir mais aller à la rencontre de ceux qui n'ont plus la force ou l'envie de rejoindre les structures existantes. Voyons concrètement comment cela se traduit dans le type de famille avec qui le Mouvement est en lien.

a. Approche typologique : structure du ménage et type de famille¹.

Comment se situe la population rencontrée par ATD Quart Monde par rapport à l'ensemble de la population française recensée en 1999² ou de celle rencontrée par le Secours Catholique ?

Tableau 5 : Répartition de la population rencontrée par structure du ménage et type de famille. (n=261)

		Enquête ATD QM 2005	Recensement Insee 1999	Secours Catholique 2003
Personnes seules	Homme	12,1%	5,2%	27,4%
	Femme	19,2%	7,7%	16,1%
Total partiel		31,3%	12,9%	43,5%
Familles monoparentales				
	Père isolé	2,4%	3,5%	3%
	Mère isolée	17,6%	5,3%	26%
	<i>dont</i> avec 1 enfant à charge	7,8%		8,2%
	avec 2 enfants à charge	2,3%		6,9%
	avec 3 enfants à charge	1,6%		
	avec 4 enfants à charge	3,5%		
	avec 5 enfants à charge et plus	2,3%		
Total partiel		20%	8,8%	29%
Couples				
	Sans enfant	13,3%	21,9%	6,4%
	Avec enfant	35,1%	53,3%	21,1%
	<i>dont</i> 1 enfant à charge	10,1%		6,2%
	2 enfants à charge	6,6%		6%
	3 enfants à charge	7,1%		8,9%
	4 enfants à charge	8,2%		
	5 enfants à charge et plus	3,1%		
Total partiel		48,4%	75,2%	27,5%

¹ La définition du ménage correspond au concept de « ménage-logement ». La famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Nous appelons « personne seule » un individu n'étant ni en couple, ni avec ses enfants. Pour les définitions, voir www.insee.fr/fr/ffc/circo_leg/menages.htm. La complexité de certains schémas familiaux rencontrés nous ont amenés à considérer les familles ayant des enfants à charge quel que soit leur âge.

² Le recensement de 2004 n'étant pas encore exploité intégralement, nous avons préféré faire référence à celui de 1999.

À la lecture du tableau 5, certains éléments significatifs se dégagent :

- **La proportion de personnes seules¹ est 2,4 fois plus importante dans notre échantillon que dans la population française.** Ajoutons que les personnes seules sont plutôt étrangères, et qu'elles connaissent le plus souvent des difficultés liées à l'écriture².
- **La proportion de familles monoparentales est 2,2 fois plus importante dans notre échantillon qu'au niveau national.**

Ces sous-groupes de populations sont proportionnellement moins importants que dans la clientèle du Secours Catholique.

- **Plus d'une personne sur trois avec qui le Mouvement est en lien est une famille composée d'un couple avec au moins un enfant.**
- **Plus de 10% de la population rencontrée ont aujourd'hui 4 enfants à charge ou plus.**

En outre, **près de la moitié des personnes rencontrées sont en couple contre seulement un quart pour le Secours Catholique.** Ce décalage s'explique par le fait que le Mouvement ATD Quart Monde se bâtit sur une volonté persistante d'être auprès de familles avec de jeunes enfants – pour briser le cycle de reproduction de la grande pauvreté. Que signifie le maintien de cette volonté au regard de l'évolution des formes de pauvreté contemporaine que manifeste notamment la proportion des personnes seules et des familles monoparentales accueillie par le Secours Catholique ? Rappelons deux enjeux majeurs :

- **Par rapport à l'importance de la famille :** la pauvreté tend à se transmettre d'une génération à l'autre, instaurant un cycle de dénuement intergénérationnel que les phases de relance économique ne parviennent pas à contrecarrer.
- **Par rapport à l'importance des couples :** Le rapport *La famille, une affaire publique* montre que si l'augmentation croissante du nombre de familles monoparentales est une donnée structurelle « *il y a trois fois plus de pauvres dans les familles en couple que dans les familles monoparentales (1,9 millions d'individus contre 560 000).*³ » Ainsi, « *la focalisation sur les taux de pauvreté a fait oublier les masses : plus de la moitié des pauvres sont d'abord des couples avec enfants, alors que les familles monoparentales n'en représentent que 16%.*⁴ » À cela s'ajoute le fait que, à situation d'emploi identique, la monoparentalité accroît peu le risque de pauvreté. Face à ce constat, « *il serait donc justifié que les organismes de recherche et de statistiques prêtent au moins autant d'attention aux familles nombreuses*

¹ Le terme de "personne seule" recouvre toutes les personnes n'étant pas en couple et n'ayant aucun enfant au foyer.

² Ces deux derniers "traits" sont obtenus grâce à un logiciel de statistique, Modalisa, qui met en évidence des attractions significatives entre différentes modalités. Dans le cas présent, Modalisa permet de croiser le fait d'être seul avec toutes les autres questions du questionnaire pour ne retenir que les corrélations significatives entre variables.

³ Michel Godet, Evelyne Sullerot, *La famille, une affaire publique*. Rapport du Conseil d'Analyse économique. La Documentation Française, 2005.

⁴ Jean-Michel Hourriez, « Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaire, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ? », *France : Portrait social 2001-2002*, p.124.

qu'aux familles monoparentales (7% des ménages, 15% des enfants) qui suscitent une abondante littérature.¹ »

Il est évident que pour endiguer les dynamiques à l'œuvre dans la reproduction des inégalités sociales d'une génération à l'autre – et notamment de la pauvreté – la question des enfants et du rôle qu'ils jouent dans la lutte contre la pauvreté est centrale, mais elle doit être replacée dans son environnement affectif, culturel et social, qui est celui de leur famille.

b. Les enfants, enjeu décisif de la lutte contre la pauvreté ?

La thématique des enfants est au cœur du débat européen sur la pauvreté². Le rapport du CERC *Les enfants pauvres en France* met l'accent sur la transmission générationnelle de la pauvreté. Un autre rapport *La famille, une affaire publique* démontre que le nombre d'enfants est un facteur important qui a une incidence sur l'ensemble des conditions de vie de la famille. Ce rapport précise que « *dès la scolarité élémentaire, le risque de redoublement augmente fortement avec la taille de la famille, notamment à partir du troisième enfant.*³ » Or, les familles des milieux les plus modestes ont de manière générale un nombre d'enfants plus important que la moyenne, dans un contexte général de diminution du nombre d'enfants par ménage. **Les familles d'aujourd'hui ont donc globalement moins d'enfants que les familles d'hier, mais le nombre moyen d'enfants par famille dans notre enquête est plus important que dans la population française prise dans son ensemble⁴.**

Tableau 6 : Nombre d'enfants en moyenne par ménage (par tranche d'âge). (n=143)

	Nombre d'enfants en moyenne par ménage
Moins de 35 ans	3,4
De 35 à 45 ans	3,8
De 45 et 55 ans	3,6
De 55 à 65 ans	4,3
Plus de 65 ans	5,8

Près d'un quart des personnes rencontrées ont eu au moins trois enfants, une sur 10 a eu 6 enfants ou plus. **Il y a 5 fois plus de familles avec 4 enfants et plus dans notre échantillon qu'au niveau**

¹ Jean-Michel Hourriez, *op. cit.*, p. 124.

² Voir par exemple, *Les enfants pauvres en France*, CERC, La documentation Française, 2004. Pour l'approche spécifique du Mouvement ATD Quart Monde, voir Pierre Klein, « *Précieux enfants, précieux parents* ». *Miser sur les « liens fondamentaux » dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe*. Edition Quart Monde, 2003. Document réalisé avec le soutien de la Commission Européenne. Notamment p. 85 et suivantes.

³ Michel Godet, Evelyne Sullerot, *op. cit.*, p. 121.

⁴ On peut comparer nos chiffres à l'indicateur conjoncturel de natalité qui donne le nombre moyen d'enfants par femme : depuis 1975, il oscille entre 1,95 et 1,71 enfants par femme. En 2002, il était de 1,88. Voir : <http://www.ined.fr/population-en-chiffres/pays-developpés/index.html>.

national¹. Devant ces chiffres, rappelons les conclusions du Conseil d'Analyse économique : le niveau de vie des familles diminue avec le nombre d'enfants, et plus la famille est nombreuse, plus augmente le risque d'échec scolaire. Face à ces données, quelles perceptions de la famille ont les personnes qui doivent élever des enfants dans des conditions difficiles ?

Une recherche-formation a été menée par des membres du Mouvement ATD Quart Monde – dont certains en situation de grande pauvreté – pour réfléchir sur le sens qu'ils donnent à la famille. En voici quelques échos : « *On veut apporter beaucoup à nos enfants. On veut leur donner la force d'avoir envie d'aller plus loin, d'aller jusqu'au bout de leur rêve. Ce qui sauvera nos enfants c'est l'éducation. Notre seule ambition c'est que nos enfants n'aient pas le même parcours que nous !* » (Bordeaux)² Qu'en est-il alors du soutien nécessaire au projet familial ? Comment prendre appui sur les ambitions d'un milieu pour découvrir, soutenir et développer des points d'appui qui, du cœur des liens familiaux, permettront d'envisager un avenir meilleur pour les enfants dans l'accomplissement des responsabilités parentales ? Même si des progrès ont été faits, cette question reste un défi que les politiques nationales doivent relever.

*

La structure familiale se modifie et la dimension familiale des politiques de lutte contre la pauvreté doit constamment chercher à épouser ces transformations : émergence de familles monoparentales, impact de la dimension de la famille sur son dynamisme social. Néanmoins, ce qui peut être compris en termes statistiques par des chercheurs comme une faiblesse limitant la possibilité de sortir de la pauvreté est vécu par les personnes elles-mêmes comme une force motrice dans leur projet de vie. Comment définir des politiques de lutte contre la pauvreté qui prennent appui sur cette force au lieu de ne voir que des faiblesses ? C'est sur les forces des personnes qu'il faut prendre appui pour bâtir des projets de lutte contre l'exclusion. Encore faut-il auparavant les avoir identifiées avec précision et pertinence.

*

* *

¹ Ce chiffre de l'Insee n'est donné qu'à titre indicatif car les définitions divergent légèrement, mais cette différence de définition n'invalide pas l'ordre de grandeur des proportions. Voir :

http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/c_affiche.affiche?nivgeo=F&codegeo=2&produit=P_MEN&theme=FAM&typep rod=ALL&lang=FR

² Maryvonne Caillaux et Sophie Razanakoto, *Contre vents et marées. Une recherche-formation : des membres du Mouvement ATD Quart Monde réfléchissent sur le sens qu'ils donnent à la famille*. Editions Quart Monde, à paraître.

III

L'ACCÈS DE TOUS À L'ACTIVITÉ : UN DÉFI LANCÉ AUX POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'EMPLOI

« Les deux parents ont beaucoup parlé de leurs enfants et des questions qu'ils se posent par rapport à leur échec scolaire (Jean a deux ans de retard et Pamela un). Ils trouvent que le collège par exemple est beaucoup trop difficile, les profs changent toutes les heures et il y a trop de matières: "Les gosses deviennent fous à l'école!" Aussi déplorent-ils que Pamela passe trop de temps en art plastique parce que le professeur donne des devoirs qui nécessitent beaucoup de temps et d'application. Pamela n'ose pas lever le doigt en classe quand elle n'a pas compris, c'est pourquoi il est bien qu'un professeur s'occupe d'elle tous les lundis en lui donnant des cours particuliers. Quant à Jean, selon ses parents, il n'a pas encore compris qu'il faut travailler. Ce sont des parents qui, malgré les difficultés qu'ils ont pu avoir également à l'école, cherchent le contact avec les professeurs et ne baissent pas les bras même s'ils sont inquiets.¹ »

La volonté de l'école d'être adaptée à tous ne s'incarne que partiellement dans les structures scolaires² : *« A l'école les gamins ne sont pas égaux. On dit qu'on met mes enfants dans des classes de rattrapage et on les met avec les handicapés.³ »* Que répondre à cette femme alors qu'il y a près de vingt ans, le rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* faisait savoir au gouvernement que *« L'orientation vers l'enseignement spécial est vécue comme une exclusion du cursus scolaire*

¹ Florian Kraft, *Ecrits Quotidiens*, Bas-Rhin.

² Voir sur ce thème, l'enquête récente de trois sociologues dans l'Académie de Bordeaux. Georges Felouzis, Françoise Liot, Joëlle Perroton, *L'Apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, Paris, 2005, 233 pages.

³ Une femme de Haute-Vienne.

normal.¹ » Peut-on faire admettre à cette mère qui nous dit : « A l'école, ils ne devraient pas demander aux enfants : "pourquoi t'es triste ?" pour rien du tout, avant, il faut savoir.² », que notre société ne parvient pas à comprendre son enfant ? « Il faut d'abord connaître les enfants et les milieux "économiquement, socialement, culturellement éloignés". Ensuite, on avisera des moyens et méthodes adéquats à mettre en œuvre en leur faveur.³ » L'école est-elle aujourd'hui parvenue à comprendre les enfants des milieux les plus défavorisés ? Est-elle enfin parvenue à satisfaire l'exigence difficile mais fondamentale d'une « école qui se donne l'obligation d'être efficace à l'égard de tous.⁴ » ?

1. Etat des lieux de la formation : données d'ensemble.

a. Les savoirs fondamentaux.

« Sans alphabétisation, on reste chez soi, on se sent inutile. On a le goût de lire et écrire quand on est bien dans sa tête. Mais parfois la façon de l'enseignement repousse.⁵ »

« Depuis l'âge de 10 ans, il rêve d'être conducteur de train. Mais son père lui avait répondu: "laisse tomber, petit, il faut savoir lire et écrire pour ça." S'il avait été plus instruit, c'eut été son rêve.⁶ »

Plus d'une personne sur deux (51,6%) déclare n'avoir aucun diplôme. Plus d'un tiers des personnes rencontrées ont quitté l'école avant 15 ans. 5,8% déclarent n'avoir jamais été scolarisées.

¹ J. Wrésinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport au CES, Journal officiel, 1987, p. 86. Dans son rapport du CES, Didier Robert fait en 2003 le même constat : « De manière plus générale, le système éducatif français, efficace quand il s'agit d'un traitement uniforme, peine à trouver des solutions adaptées aux difficultés particulières qu'il résout par l'externalisation dans des filières spécifiques. Ainsi dans les filières d'enseignement général et professionnel adapté, créées à l'origine pour des enfants présentant certains handicaps, on trouve aujourd'hui un public scolaire dont les difficultés sont très différentes (comportement difficile, non maîtrise de la langue, etc.) mais qui ont en commun d'être issus des catégories sociales les plus défavorisées. » D. Robert, *op. cit.*, p. II-33.

² Une femme du Rhône.

³ J. Wrésinski, *op. cit.*, p. 86.

⁴ *Ibid.*

⁵ Une femme de Seine-Saint-Denis.

⁶ Un homme de Marseille.

19,3% déclarent avoir des difficultés à lire un journal, 23,6% à écrire une lettre et 19,4 à compter. Si 72,9% n'ont aucune difficulté, soulignons que **15,1% se heurtent à des obstacles dans ces trois domaines, soit près d'une personne sur 6¹**.

Ajoutons que les trois quarts de ces personnes sont nées en France. L'illettrisme est encore aujourd'hui en France une donnée structurelle et non pas une difficulté résiduelle liée à l'immigration².
Devant ce constat, quelles opportunités ces personnes peuvent-elles saisir sur le marché du travail ?

b. Formations et statuts face à l'emploi.

« On devrait avoir accès à du travail sans diplôme ; les diplômes ça prend du temps.³ »

Pour l'ensemble des Français, l'horizon de l'emploi ne cesse de se rétrécir, les conditions de travail se durcissent. Mais ces conditions n'affectent pas de manière égale les différentes catégories sociales (ouvriers, employés, cadres...) et elles frappent évidemment le plus ceux qui sont le moins formés : les modifications des moyens de production, la technicité toujours plus grande des outils de travail obligent les entreprises à faire appel à des travailleurs toujours plus qualifiés, évinçant ceux qui le sont moins. Dans ce contexte, il est extrêmement difficile de trouver des tâches pour lesquelles aucune qualification n'est requise⁴. Le manque de formation handicape évidemment l'accès à un emploi durable.

c. Le manque de formation : de quel handicap parle-t-on ?

¹ « L'enquête " conditions de vie des ménages " de l'INSEE se réfère à d'autres catégories, définies par rapport à la "lecture habituelle des journaux, revues et livres ", à la " capacité à rédiger un chèque, une lettre pour l'Administration." Le chiffre obtenu par cette méthode est de 2,3 millions de personnes en 1993-94, soit 5,4 % de l'ensemble de la population.

· Les données du ministère de la Défense, qui proviennent des tests passés dans les centres de sélection pour le Service national, se réfèrent à d'autres catégories encore : ceux qui " n'ont pas accès à l'écrit ", ceux qui " ne savent lire que des mots isolés ", ou seulement " des phrases isolées ", ceux qui " n'ont qu'une lecture superficielle des textes ". Rapportés à la génération qui a passé les épreuves en 1995, 3,7 % sont parvenus à lire seulement des " phrases isolées " et 6,3 % n'ont pas accédé à une " lecture approfondie ". On pourrait être tenté d'extrapoler ces pourcentages à l'ensemble de la population, mais ces chiffres ne concernent que les jeunes garçons et ils n'ont aucune raison d'être identiques pour les femmes ou les générations plus anciennes (pour l'ensemble de la population en âge de travailler, sous toutes réserves, ces pourcentages conduiraient de 1 à 1,8 millions de personnes concernées selon la définition). »

http://www.social.gouv.fr/hm/actu/34_990519p1.htm#Des%20chiffres

² Il y a presque 20 ans, le rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* affirmait que le fait d'être illettré limite de plus en plus l'accès au travail, entrave toute promotion et toute participation active à la vie associative ou syndicale, multiplie les obstacles pour une bonne utilisation des biens et des services et restreint les échanges familiaux. J. Wrésinski, *op. cit.*, p. 57.

³ Une femme du Rhône.

⁴ « Un exemple : sortir de l'école à 17 ans, sans diplôme, est, nul n'en disconvient, un lourd handicap pour trouver une insertion professionnelle durable et de qualité. Dans l'ensemble du pays, chaque année, 4% d'une classe d'âge sont dans ce cas. Mais près d'un tiers de ces jeunes, 30%, se trouvent dans le dixième des ménages ayant le plus faible niveau de vie. Ce qui signifie que, dans ce dixième, la probabilité de sortir de l'école à 17 ans sans diplôme est trois fois plus forte que dans l'ensemble de la population. » CERC, *La pauvreté des enfants*, la Documentation Française, 2004, p. 5.

« *Je voudrais que mes enfants aient une situation. Ils s'en fichent de ne pas savoir lire et écrire, mais ils sont vaillants. Le tout, c'est de vouloir. Mon fils a eu son code [du permis de conduire] sans savoir lire et écrire.¹ »*

Près de 2 personnes n'ayant pas de diplôme sur 3 sont inactives. La population inactive sans diplôme est composée de :

- 26,4% de personnes au foyer,
- 32,1% de retraités,
- **41,5% de personnes ayant un handicap reconnu par la Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP).** Cette proportion est plus de 2 fois supérieure à celle obtenue sur l'ensemble de notre échantillon (18% pour l'ensemble des personnes rencontrées). Parmi **les personnes qui disent n'être jamais allé à l'école, la moitié sont déclarées à la COTOREP.** Y aurait-il alors en France une corrélation forte entre le fait d'être sous-qualifié et celui d'être reconnu handicapé ?

Devant la démesure des chiffres avancés ici, on ne peut s'empêcher de penser au rapport *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Il arrive que des personnes « se voient proposer une allocation d'adulte handicapé, davantage sur des indices d'« inadaptation sociale » qu'en raison de leur état de santé. Ce statut les fait sortir du rang des chômeurs, mais les installe [...] dans une invalidité sociale dont ils auront bien du mal à sortir.² » Heureusement, se dit-on, le nombre de personnes sans aucune qualification diminue et la scolarisation pour tous devrait permettre d'endiguer ce phénomène et les difficultés qu'il pose à notre société en termes d'emploi et de formation.

d. Amélioration du niveau de formation : une tendance lourde qui n'atteint pas les individus rencontrés.

« *Elle me parle de sa peur pour la troisième génération, ses enfants et petits enfants dont elle pense qu'ils auront la vie plus dure que celle qu'elle a vécue. Elle n'avait pas pu apprendre à lire et écrire à l'école et aujourd'hui ses petits enfants n'y vont pas. Aucun de ses enfants n'avait de diplôme, ni de travail.³ »*

Reprenons la question que posait Joseph Wrésinski dans son rapport au CES : « En France, l'enseignement n'a jamais cessé de se démocratiser. Il a atteint progressivement toutes les catégories

¹ Un homme du Val d'Oise.

² J. Wrésinski, *op. cit.*, p. 89.

³ Rachel Damier, *Ecrits Quotidiens*, Bouche du Rhône.

sociales. Ce progrès a-t-il toutefois bénéficié également à tous les enfants ?¹ » Pour dégager des éléments de réponse, considérons les diplômes les plus élevés obtenus par tranche d'âge dans notre échantillon et comparons-les avec ceux obtenus par l'ensemble des Français.

Tableau 7 : Comparaison du diplôme le plus élevé obtenu par tranches d'âge (en %) (n=187)

	45-54 ans		35-44 ans		25-34 ans	
	<i>Insee</i>	<i>Enquête ATD QM</i>	<i>Insee</i>	<i>Enquête ATD QM</i>	<i>Insee</i>	<i>Enquête ATD QM</i>
Aucun diplôme ou CEP	29,5	56,2	19,9	69,8	13,2	54,2
BEPC seul	8,7	7,9	7,3	2,8	4,6	20,8
CAP, BEP ou équivalent	29,6	27,2	33,4	26,1	20,9	25
Baccalauréat	12,9	4,7	14,3	1,3	21,1	0
Bac + 2 ans	9,3	4	12,5	0	19,3	0
Diplôme sup.	10	0	12,6	0	20,9	0
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Source : Insee, Enquêtes emplois. http://www.insee.fr/fr/ffc/chifele_fiche.asp?ref_id=NATCCF07235&tab_id=316. Chiffres actualisés en 2004.

Le tableau 7 montre que **la tendance sociale générale d'une diminution significative des personnes peu ou pas diplômées n'atteint pas les personnes rencontrées dans notre échantillon.** Autrement dit, malgré les initiatives et les efforts d'un certain nombre d'acteurs², il n'y a pas d'amélioration du niveau de formation des personnes avec qui nous sommes en lien, quel que soit leur âge. Alors qu'il y a une baisse sensible et continue de la part des personnes sans qualification au niveau national, celle-ci n'a pas d'incidence sur les personnes avec lesquelles s'engage ATD Quart Monde. **Retenons que les progrès de la démocratisation de l'enseignement ne bénéficient donc pas à tous de manière égale.**

2. « Je trouve que travailler, c'est une dignité en soi.³ » :

La population rencontrée face à l'emploi.

« Le père de cette famille a travaillé pendant 17 ans dans le bâtiment. Il a commencé à l'âge de 14 ans et il est resté jusqu'en 1982 au sein de la même usine. Ensuite, il a été licencié à cause d'un changement de patron. Depuis, il a eu plusieurs emplois dans différentes entreprises intérimaires. On lui a aussi proposé un CES mais il a refusé car il aurait dû déménager et cela l'aurait trop

¹ J. Wrésinski, *op. cit.*, p. 43.

² Voir notamment les exemples encourageants présentées sur le site Grande pauvreté et réussite scolaire : <http://eduscol.education.fr/D0115/textes.htm>.

³ Un homme de Seine-Saint-Denis.

éloigné de son fils. Aujourd'hui, il fait du bénévolat dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.¹ »

« C'est une femme qui a la voix fatiguée et le regard triste. Mais en l'entendant parler, je me rends compte du courage énorme dont elle fait preuve. Elle a eu neuf enfants, dont un enfant autiste. Six enfants sont encore à sa charge. A côté de ça, elle travaille en tant que technicienne de surface et doit débiter à 4h du matin. Je me demande où elle trouve toute cette force. Et après on lui dit qu'elle n'est pas capable de faire tel ou tel travail. Trouvez-moi beaucoup de gens qui ont élevé neuf enfants, qui en élèvent encore six avec en plus un travail à côté, qui se battent pour qu'ils vivent convenablement et dites-leur après qu'ils ne sont pas capables de faire ci ou ça ! Ce qui m'impressionne également c'est sa bonté. A côté de tout ce qu'elle doit faire, elle essaie de rendre service aux gens, en faisant des courses pour une habitante du quartier, en dépannant les voisins de différentes choses.² »

a. Répartition de la population selon le statut d'activité.

La population totale – personnes rencontrées et conjoints – dont nous pouvons analyser la situation par rapport à l'emploi est composée de 354 personnes. Avant d'étudier dans le détail chacune des catégories liées au statut professionnel, commençons par distinguer les actifs des inactifs, puis les actifs employés ou en formation professionnelle des actifs au chômage, et parmi ces derniers, ceux qui sont indemnisés par les Assedic et ceux qui ne le sont pas.

Tableau 8 : Répartition des populations rencontrées par le Secours Catholique et ATD Quart Monde selon la situation professionnelle. (n=354)

		<i>Secours catholique (2003)</i>	<i>Enquête ATD QM (2005)</i>
Actifs	Total	61,2%	49,2%
	<i>dont</i>		
	Emploi et formation professionnelle	20,7%	24,1%
	Demandeurs d'emploi	40,5%	25,1%
	<i>Dont</i>		
	Indemnisé	17,2%	7,6%

¹ Rachel Damier et Fiona Teil, *Ecrits Quotidiens*, Aisne. Sur le PLIE, voir www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/plie.pdf.

² Luc Ebran, *Ecrits Quotidiens*, Ille-et-Vilaine.

		Non indemnisé	23,3%	17,5%
Inactifs	Total		38,8%	50,8%
Total général			100%	100%

Dans la perspective de l'activité au sens strictement professionnel, il est significatif de voir que la **proportion de la population active¹ est de 49,2% et celle de la population inactive de 50,8%²**. En schématisant ce que nous apprend ce tableau, on pourrait dire que sur 4 personnes, l'une a un emploi, une autre est demandeuse d'emploi, les deux dernières sont inactives.

b. Population active : données d'ensemble.

La moitié de la population active a un emploi, l'autre est demandeuse d'emploi. Si on rapporte le nombre de demandeurs d'emploi à la population active totale, on obtient **un taux de chômage de 51,1%, soit un taux 5 fois plus important que pour l'ensemble de la population française³**. Une enquête menée par ATD Quart Monde en 1983 obtenait déjà cette même proportion !!!.

Le taux de chômage est de 56,2% pour les personnes sans diplôme⁴ (contre 15% au plan national à niveau équivalent¹) et de 35% pour les personnes ayant obtenu un BEP ou un CAP

¹ La population active regroupe la [population active occupée](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/population-active-occupee-bit.htm) (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. La définition du BIT, la plus proche de la nôtre, est celle que nous retiendrons : « La [population active occupée](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/population-active-occupee-bit.htm) "au sens du BIT" comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit de travail, une formation, une intempérie, ... » http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/population-active-occupee-bit.htm.

² « On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes scolaires, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, ... » http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/inactifs.htm.

³ Pour les critères de définitions du chômage, voir ci-dessus note 1 p. 42.

⁴ Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). En France, il était de 9,9% en 2004. La frontière du chômage est floue, elle dépend des outils retenus pour le mesurer. **Dans cette étude, sont considérés comme chômeurs (ou demandeurs d'emploi) les personnes en âge de travailler qui se disent inscrites à l'ANPE et au chômage indemnisé, les personnes inscrites à l'ANPE et au chômage non-indemnisé et les personnes sans emploi qui ne sont pas inscrites à l'ANPE, et/ou qui ont un statut à la COTOREP, et qui déclarent vouloir trouver un emploi à la question ouverte : « Qu'est-ce que vous voudriez le plus concernant votre travail ? »** On peut donc voir que notre définition se rapproche de celle

- du recensement, au sens où elle est déclarative,
- de l'ANPE, car elle prend en compte les personnes inscrites à l'ANPE.

Elle en diffère néanmoins car elle ne prend pas en compte :

- l'effectivité "réelle" de la recherche d'emploi (sens du BIT) ;
- une semaine de référence sans occupation (sens du BIT) ou une activité réduite de moins de 78 heures dans le mois écoulé (demandeurs d'emploi en fin de mois selon l'ANPE) ;
- la nature du travail recherché (à temps plein et à durée indéterminée selon l'ANPE).

(contre 9,2% selon l'Insee). À niveau de formation équivalent, notre échantillon se caractérise donc par un taux de chômage près de 4 fois supérieur. En outre, la conjoncture de l'emploi est telle que le taux de chômage des personnes sans diplôme ne fait qu'augmenter, de 13,6% en 2002, il était de 14,7% en 2003 et de 15%, comme nous l'avons dit, en 2004.

Un quart de la population totale rencontrée cherche un emploi. Ce chiffre est inférieur à celui du Secours Catholique qui s'élève à 40,5% en 2003 (17,2% sont indemnisés et 23,3% ne le sont pas). Selon notre enquête, **parmi les 25,1% de la population rencontrée demandeuse d'emploi, 7,5% seulement sont indemnisés contre 17,5% qui ne le sont pas.** Le rapport des proportions n'est donc pas le même, ce qui est probablement lié à un éloignement plus important du monde de l'emploi.

c. Population active : comparaison par sexe.

Si l'on considère le rapport hommes/femmes selon leur statut respectif par rapport à l'emploi, on remarque la **proportion très importante de femmes inactives (60%)**.

Tableau 9 : Répartition des personnes rencontrées selon le sexe et le statut par rapport à l'emploi.
(hommes, n=147, femmes, n=207)

		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Actifs		60,1%	40%	
<i>Dont</i>	Actifs occupés	33,1%	16,4%	
	Demandeurs d'emploi	27%	23,6%	
	<i>Dont</i>	Indemnisé	8,6%	5,7%
		Non indemnisé	18,4%	17,9%
Inactifs		39,9%	60%	
Total		100%	100%	

- L'inactivité féminine est bien supérieure à celle des hommes.
- **Le chômage des femmes est considérable et affecte plus de la moitié de la population active féminine.**
- **La population active occupée féminine est peu importante (16,4% de la population totale des femmes.)**

Nous pourrions reprendre à notre compte le constat de l'enquête menée dans le Nord par ATD Quart Monde en 1983 : « Ceci confirme un phénomène souvent mis en évidence : **le travail des**

Les critères du chômage retenus ici sont donc globalement moins restrictifs, mais ils ont l'avantage d'être plus adaptés à la réalité des personnes rencontrées. Pour une approche des difficultés à mesurer les taux de chômage, voir Margaret Maruani, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002.

¹ Kitty Attal-Toubert, Alice Derosier, « Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi. » *Insee première*, n°1009, mars 2005.

femmes est relativement peu fréquent en milieu très défavorisé à cause de la sous-qualification, de la faible employabilité et d'habitudes culturelles spécifiques. » Plus de vingt ans plus tard, le vocabulaire a changé, les réalités sont identiques. On peut aujourd'hui se demander **quelles opportunités ont les femmes rencontrées de participer aux tendances lourdes qui façonnent notre société et selon laquelle : « depuis plus de trente ans, l'entrée des femmes dans le monde du travail s'est progressivement affirmée¹ » ?**

d. *Couples et emploi : pour la moitié des couples, aucun des deux conjoints ne travaille.*

Parmi les personnes qui vivent en couple, âgées de 16 à 65 ans, plus d'un quart (27,5%) travaillent. Dans environ 1 cas sur 9 (11,7%), les deux membres du couple travaillent. Un couple sur deux (50,8%) est composé de deux personnes sans emploi – 12% pour le recensement national de l'INSEE et 62% pour le Secours catholique². Cette tendance, loin de diminuer, semble au contraire s'affirmer selon une récente étude de l'INSEE qui montre que l'emploi s'est polarisé au sein des ménages : il y a de plus en plus de ménages au sein desquels tout le monde ou personne ne travaille³. Face à l'emploi, les inégalités sont donc croissantes. Ajoutons que depuis 1975, la part des ménages sans emploi a doublé. On peut ajouter que **plus de la moitié des couples où aucun des deux conjoints ne travaillent ont des enfants dans leur foyer⁴ – contre un tiers au niveau national.**

3. Face à l'emploi, deux données sociologiques décisives.

Face à l'emploi, deux données caractéristiques de la population rencontrée se dégagent et méritent un approfondissement. La première est liée à l'inactif : on constate une proportion importante et en augmentation de personnes reconnues par la COTOREP. **L'importance massive de ce phénomène conduit à s'interroger sur le risque grandissant d'assimilation entre grande pauvreté et handicap.** La seconde met en évidence **l'émergence de ces travailleurs pour qui l'emploi ne constitue pas un**

¹ Insee, *France, portrait social 2001-2002*, p. 166.

² « Lorsque l'on analyse plus précisément le rapport à l'emploi de ces familles accueillies au Secours catholique, il apparaît que : - dans 5 % des cas seulement, les deux adultes ont un emploi, - pour 33 % d'entre eux un seul adulte a un emploi, - dans 62 % des cas aucun adulte de la famille ne travaille. Alors que pour l'ensemble des ménages ayant au moins un individu d'âge compris entre 15 et 59 ans, en 2002 (source Insee) : - dans 12 % des cas, personne n'a d'emploi. - dans 20 % des cas, une personne a un emploi, l'autre non. - dans 68 % des cas, tout le monde a un emploi. Même si les définitions ne coïncident pas absolument, il est clair que le risque de pauvreté est bien plus important pour les ménages où personne n'a d'emploi et très faible pour les ménages où deux adultes ont un emploi. », http://www.secours-catholique.asso.fr/v3/pdf/pauvrete_1994_2003.pdf.

³ Claire Ravel, « 1975-2002, la part des ménages sans emploi a doublé. » *Insee Première*, n°998, janvier 2005.

⁴ En France, comme le relèvent Fabien Dell et Nadine Legendre, « *la moitié des enfants pauvres vivent avec des parents sans emploi* ». « La pauvreté chez les enfants », Insee première, n°896, avril 2003, p. 1.

rempart contre la précarité. Un troisième élément sera abordé pour compléter une vision d'ensemble de la population rencontrée face à l'emploi : la persistance du chômage de longue durée.

a. *La population inactive : un risque grandissant d'assimilation à la grande pauvreté et au handicap.*

« L'évolution de la situation de l'emploi ne peut donc s'évaluer uniquement à l'aune de la courbe du chômage. L'inactivité, dans bien des cas, masque le chômage et doit être étudiée en tant que telle : une des formes d'exclusion du marché du travail, une des façons de gommer le chômage.¹ » Le tableau 8 montre que l'inactivité concerne plus de la moitié (50,8%) des personnes rencontrées (conjoints compris). Comment la population inactive est-elle répartie ?

- **33,1% de la population inactive sont à la retraite ou en préretraite².**
- **28,8% sont au foyer.**
- **34,2% sont reconnus par la COTOREP³.** C'est aujourd'hui **un phénomène sociologique décisif : 18% de la population totale rencontrée sont reconnus à la COTOREP, soit près d'une personne sur 5⁴.**

Comparativement à l'enquête ATD Quart Monde de 1983, il y a au sein de la population avec laquelle ATD Quart Monde est en lien, **trois fois plus de personnes reconnues handicapées par la COTOREP, et plus de deux fois plus qui vivent de l'Allocation adulte handicapé (AAH)⁵.** On note donc une augmentation importante de la proportion d'inactivités liées à un handicap.

Le risque grandissant d'une assimilation de la grande pauvreté à un handicap met en évidence une donnée sociologique caractéristique de l'approche actuelle du cumul des précarités : les tensions liées à l'élévation du niveau d'exigence du monde du travail en termes de qualification et au cumul des situations de non-emploi – notamment au chômage de longue durée –, de sous qualification et de difficultés de santé ne laissent que peu d'autres voies possibles aux services sociaux qu'une orientation vers des filières pour handicapés. Même s'il est clair que l'incitation au travail doit être en relation avec la capacité de travailler, il y a là une évolution qui traduit l'une des réponses apportées par le système social français à la grande pauvreté. Et cette réponse a des conséquences sociales et psychologiques très lourdes pour les personnes concernées.

¹ Margaret Maruani, *op. cit.*, p. 58.

² Rappelons que l'ensemble de référence est ici les personnes rencontrées et leur conjoint. Par conséquent, la population inactive est ici composée des personnes rencontrées inactives et de leur conjoint quand celui-ci est aussi inactif.

³ En 1999, plus de la moitié (51%) des personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sont inactives, 12% cherchent un emploi et 37% sont actives. Voir l'Observatoire des Inégalités, http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=203.

⁴ Ne sont considérées ici que les personnes à la COTOREP sans emploi et n'en cherchant pas.

⁵ D'autre part, à titre indicatif et selon la série statistique la plus proche de notre propre approche, rappelons que 3,4% de la population française sont reconnus handicapés⁵, soit une proportion 6 fois inférieure à celle que nous découvrons.

Ce qui devait être pour certains un marchepied pour obtenir un emploi adapté est perçu comme une chasse-trappe qui hypothèque nettement la possibilité d'un retour à l'emploi : « *Il ne veut pas se faire classer à la COTOREP, de peur de ne pas trouver de travail ensuite.¹* » Combien de personnes sont ainsi « *volontairement obligées d'accepter d'être reconnues comme incapables²* » ? N'est-ce pas parce que notre société pense ne pas avoir besoin de ces personnes et de leur contribution ? « *Pour les patrons, la COTOREP, ça veut dire inapte. Mais il y a quand même des boulots que l'on a le droit d'exercer.³* »

On identifie ici une donnée fondamentale : **la tendance massive d'une assimilation de la grande pauvreté et du handicap⁴**. Cette tendance s'intensifie à mesure que les conditions d'emploi se durcissent. L'incapacité du monde de l'emploi à intégrer les travailleurs cumulant difficultés de santé, très faible niveau de formation et de qualification, et parcours d'emplois disparates contraignent les assistants sociaux à envisager au cas par cas des solutions de ressources et de statut stables loin de l'emploi. Ce cas par cas devient un phénomène de masse quand on considère des personnes en situation de pauvreté chronique.

b. La population active ayant un emploi : les « travailleurs pauvres. »

« *Je voudrais trouver des petits boulots. Ça permettrait de mettre de l'argent de côté, de payer les dettes, de reprendre les choses abandonnées et de partir.⁵* » Cette croyance – valeur forte des milieux les plus modestes selon laquelle on s'en sort par le travail – peut-elle encore être satisfaite par la société française d'aujourd'hui ? Le travail est-il encore un moyen de sortir de la pauvreté quand on est peu ou pas qualifié ?

Dans « *Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaire, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ?* » Jean-Michel Hourriez, chercheur à l'INSEE, interroge la définition française de la pauvreté laborieuse. Pour approfondir ce thème qui concerne l'émergence contemporaine de nouvelles formes de pauvreté, essayons de cerner quelles sont les réalités d'emploi des personnes actives en formation ou ayant un emploi.

Selon le graphique 2, **65% de la population active occupée rencontrée répondent aux critères des formes particulières d'emploi.⁶**

¹ Florian Kraft, *Ecrits Quotidiens*, Haut-Rhin.

² Une femme du Doubs.

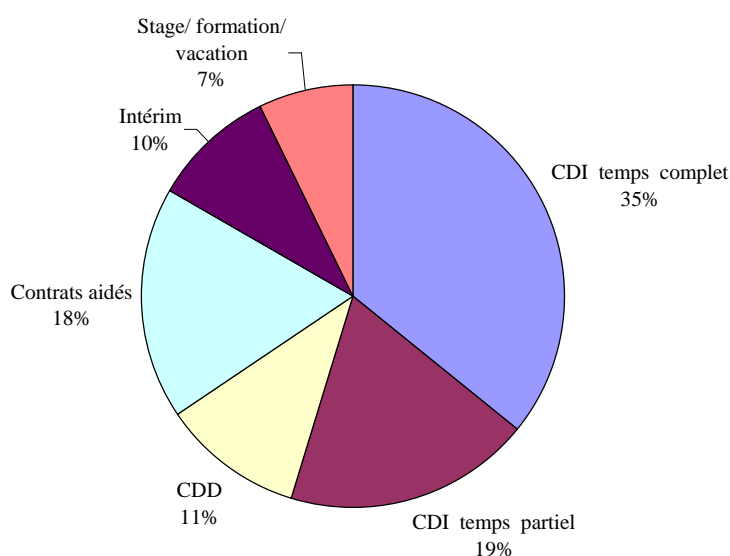
³ Une femme de la Loire.

⁴ Nous maintenons cette interprétation quel que soit le statut lié au handicap et au degré d'invalidité.

⁵ Une femme du Nord.

⁶ En effet, « *sous le terme formes particulières d'emploi, (ou parfois emplois précaires) sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée à temps plein. Ce sont l'emploi à temps partiel, l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.*»

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/forme-particuliere-emploi.htm

Graphique 2 : Répartition de la population active occupée. (n=90)

Or, nous savons bien qu'« *on attribue aux formes particulières d'emploi (emplois temporaires sous intérim ou contrats à durée déterminée, emplois à temps partiel) des conditions de travail difficiles et un rôle central en matière de flexibilité.*¹ » Cette flexibilité implique des revenus irréguliers et imprévisibles. L'importance de ces phénomènes a conduit les chercheurs à s'interroger sur ce qu'ils nomment la «*pauvreté laborieuse*». Jean-Michel Hourriez distingue trois facteurs principaux

qui pourraient être les causes de cette forme de précarité :

- **Un emploi dont le taux de salaire horaire est proche de celui du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)².**
- **Une durée hebdomadaire de travail réduite** (temps partiel), soit moins de 32 heures par semaine.
- **Des périodes de chômage de courte durée ou d'inactivité.**

Un seul de ces facteurs, s'il le fragilise, n'est pas suffisant pour avoir une incidence forte sur la pauvreté d'un ménage. On retrouve ici un élément essentiel de la définition de Joseph Wresinski dans son rapport au Conseil économique et Social : le cumul des précarités. Distinguons les emplois précaires des contrats à durée indéterminée.

- **46% de la population active occupée rencontrées ont un emploi précaire (CDD, Contrats aidés, Intérim, stage ou formation.)** Le cumul de deux, voire parfois de trois facteurs, est ici évident : faible rémunération horaire dû à un faible niveau de qualification, épisodes de chômage plus ou moins fréquents liés à des missions d'intérim ou en contrat à durée déterminée ponctuel... Néanmoins, **le taux de sous-emploi n'est pas plus élevé pour les emplois précaires que pour les contrats à durée indéterminée¹.** Par ailleurs, **les intérimaires (10% de la population active occupée rencontrée) cumulent les conditions les plus dures.** En plus d'assumer le prix souvent

¹ Marie Cottrell, Patrick Letremy, Simon Macaire, Christèle Meilland et François Michon, « Le temps de travail des formes particulières d'emploi » *Economie et statistique*, n°352-353, 2002.

² Au 1^{er} juillet 2005, le SMIC était de 8,03 euros brut par heure soit pour un horaire hebdomadaire de 35 heures, un montant brut de 1217,91 euros.

destructeur d'un ajustement conjoncturel au marché de l'emploi, les intérimaires peuvent connaître **une dépendance usante par rapport à l'emploi et à leur employeur** : « *Je suis souvent bloqué chez moi car je dois attendre un coup de fil de la boîte d'intérim. Il faut que l'on soit toujours disponible, ça bloque les libertés.* » Une femme rencontrée en Bretagne témoigne de l'impact sur la personne et son entourage de ce type d'emplois précaires : « *Parfois mon conjoint se dit "je ne suis qu'un intérimaire". Il s'abaisse et ce n'est pas bon pour son moral ni pour celui de son entourage.* »

- **Plus de la moitié de la population active occupée (54%) sont employés en contrat à durée indéterminée (CDI).** Mais un tel contrat ne préserve pas nécessairement de la précarité. Le facteur-clé de la précarisation liée au CDI est celui du temps partiel.

Plus d'un tiers des personnes en CDI sont en situation de sous-emploi. Une dame vivant dans l'Ain nous disait vouloir plus d'heures de travail. **Elle a un contrat à durée indéterminée de 40 heures par mois avec des horaires coupés en journée, soit une heure 3 fois par jour.** « *Il faut arrêter les emplois de quelques heures par jour : on n'y arrive pas comme cela. Avant j'y arrivais mieux avec le RMI.* » reconnaît une femme de Lyon avant de déplorer : « *Quand on travaille, on diminue les aides.* »

La population active occupée de notre échantillon se caractérise donc globalement par le cumul plus ou moins accentué de précarités liées aux bas salaires horaires, au chômage épisodique et au sous-emploi. Soulignons encore que **la population active occupée employée par un contrat à durée indéterminée connaît un taux de sous emploi tel que le travail n'est pas promoteur d'un mieux être matériel.** Néanmoins, « *parmi les trois facteurs, le chômage accroît davantage le risque de pauvreté que la faiblesse du salaire horaire.*² »

c. *Les demandeurs d'emploi : une population en majorité confrontée à la persistance du chômage de très longue durée.*

Outre l'aspect massif du chômage³ qui montre combien il est encore vrai que « *notre société accepte comme allant de soi, de faire passer le maximum de l'insécurité collective sur ses membres qui ont le moins de moyen d'y parer.*⁴ », le tableau 10 montre que **la difficulté principale contre laquelle doivent lutter les personnes rencontrées est la persistance de la situation de non-emploi.**

¹ Cette analyse qui peut paraître surprenante rejoint les conclusions d'une étude de l'Insee sur les temps de travail des formes particulières d'emploi. Voir, <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/ES352-353H.pdf>.

² Jean-Michel Hourriez, « *Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaire, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ?* », *France Portrait Social 2001-2002*, p. 120.

³ Rappelons que le taux de chômage de la population rencontrée est de 51,1%.

⁴ Joseph Wrésinski, « *Enrayer la reproduction de la grande pauvreté* », rapport de mission au ministre d'Etat, janvier 1983. Cité dans la *Revue Quart Monde*, « *Vivre en sécurité* », n°195, p. 3.

Tableau 10 : Comparaison de la proportion des demandeurs d'emplois au chômage depuis plus d'un ou deux ans¹. (n=90)

<i>Personnes au chômage depuis un an ou plus</i>	
<i>Insee 2004²</i>	<i>Enquête ATD QM 2005</i>
41,6%	71,7%
<i>Personnes au chômage depuis deux ans ou plus</i>	
<i>Insee 2004</i>	<i>Enquête ATD Quart Monde 2005</i>
20,3%	60,9%

Au niveau national, un chômeur sur 5 connaît cette situation plus de deux ans contre 3 sur 5 dans notre échantillon. Selon l'INSEE, il y a donc une diminution forte entre la première et la seconde année (de 41,6% à 20,3% soit une réduction de moitié du nombre de chômeurs). Nos chiffres ne reflètent pas cette diminution. La légère baisse que nous notons – 10% de demandeurs d'emploi en moins entre la première et la deuxième année – ne masque pas la persistance massive du chômage de très longue durée dans la population rencontrée. La logique de cette persistance a souvent été mis en évidence : « *La perte d'emploi compromet gravement une insertion professionnelle et sociale souvent déjà fragile. La perte de revenu compromet la couverture des besoins élémentaires. Dans cette situation, la période de chômage ne peut être mise à profit pour se qualifier, ou acquérir les atouts d'une meilleure insertion ultérieure.*³ »

Pour contrecarrer ces logiques d'exclusion, « *il faudrait que l'information tourne, que l'on se tienne au courant des petits boulots dans le coin. Mais il n'y a rien qui bouge*⁴. » Certains, usés par les difficultés de la vie, baissent les bras. A la question « *Qu'est-ce que vous voudriez le plus concernant votre travail ?* » Une femme répond : « *Rien, j'attends de toucher la COTOREP.*⁵ » Une autre : « *Travailler pour engraisser le gouvernement, ça me dérange. Les gens, ils travaillent mais la plupart c'est pas pour eux. Je suis pour et contre le travail. Il faudrait que tout le monde travaille, et qu'on arrête les aides car beaucoup en profitent.*¹ »

*

¹ La proportion de chômeurs de plus de 1 ou 2 ans est calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté.

² Kitty Attal-Toubert, Alice Derosier, division Emploi, Insee, « Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi. », *Insee Première*, n° 1009, mars 2005.

³ Joseph Wrésinski, « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté », rapport de mission au ministre d'Etat, janvier 1983. Cité dans la *Revue Quart Monde*, « Vivre en sécurité », n°195, p. 3.

⁴ Une femme de Seine-Saint-Denis.

⁵ Une femme de Seine-Saint-Denis.

Face à l'emploi, la population rencontrée se caractérise par :

- **Une proportion très importante d'inactifs (50,8%) en partie liée à un nombre grandissant de personnes reconnues à la COTOREP** (près d'une personne rencontrée sur 5).
- **Un taux de chômage de 51,1%** (plus de 5 fois supérieur à la moyenne nationale) et la **persistance d'un chômage de très longue durée** (60,9% des demandeurs d'emploi cherchent un emploi depuis plus de 2 ans.)
- **Une population active occupée subissant en majorité (65% de la population active occupée) les formes particulières d'emploi** (CDI, temps partiel, CDD, intérim...).
- Un couple sur deux est composé de deux personnes sans emploi.

Du point de vue de l'évolution actuelle de la pauvreté, et dans la perspective de l'emploi, deux données apparaissent comme décisives :

- l'émergence continue de "travailleurs pauvres"
- **le risque grandissant d'une assimilation de la grande pauvreté et du handicap avec ses conséquences sur les individus.**

*

* *

¹ Une femme du Rhône.

IV

LES RESSOURCES : DÉPENDANCES ET LIBERTÉS

« *La pauvreté, ce n'est pas l'argent, mais le handicap, la famille, les racismes.*¹ »

« *Madame est très rigoureuse pour les comptes. C'est ce qui leur a permis de s'en sortir quand ils n'avaient pas grand-chose. Ils sont tous les deux débrouillards, mais ils déplorent que les aides soient toujours déterminées par rapport à l'année précédente. Or, comme il travaille en intérim, ils ne peuvent pas savoir quelles seront les ressources de l'année suivante. Ils n'ont jamais pu mettre d'argent de côté et le moindre pépin les oblige à se serrer la ceinture pendant des mois.*². »

« *L'argent, si tu ne sais pas t'en servir, ça peut faire du bien comme du mal.*³ » L'argent matérialise une ambiguïté : source de dépendance, il est aussi moyen d'une émancipation. Les personnes rencontrées nous ont réappris combien, derrière les ressources, il n'y a pas seulement un accès à la consommation mais une ouverture, une libération du poids et des préoccupations du quotidien. Le mieux-être matériel n'est pas une fin en soi, il est la voie menant à la culture, aux vacances, à une vie familiale plus épanouie où l'on pourrait se voir plus souvent. Les ressources ne sont pas abordées ici en termes monétaires, mais en termes de dépendance ou d'émancipation. En nous disant : « *si j'avais plus d'argent, j'offrirais de la liberté à ma fille.* », un homme du Jura nous a fait comprendre combien la pauvreté était une atteinte à la liberté d'être un homme, liberté fondamentale à partir de laquelle deviennent pensables les droits et les devoirs qui leur sont liés.

Nous l'avons vu, le travail n'est pas nécessairement vecteur d'un mieux-être matériel. Mais il est le lieu d'une affirmation devant tous de sa dignité. Combien de ménage font vivre leur foyer uniquement de salaires ? Combien vivent uniquement de transferts sociaux ? On comprendra aisément que la

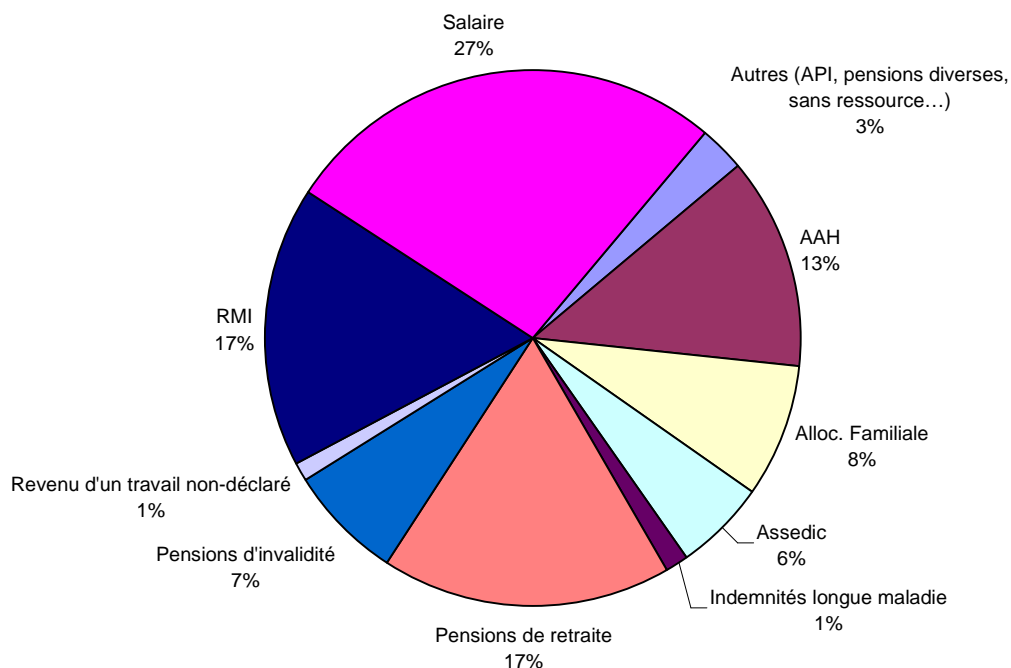
¹ Une femme du Nord.

² Florian Kraft, *Ecrits Quotidiens*, Moselle.

³ Arnaud Mouquet, *Ecrits Quotidiens*, Rhône.

dépendance n'est pas identique dans les deux cas et que l'origine des ressources qui permettent de vivre a une incidence sur le regard que portent sur elles-mêmes les personnes rencontrées. « *Je n'aime pas le RMI, parce que les salariés travaillent à notre place* » disait un homme en Moselle. Examinons quelle est la ressource principale qui soutient chaque foyer. Trois ensembles principaux se dégagent de la lecture du graphique 3 :

Graphique 3 : Répartition selon la ressource principale du foyer. (n=246)



- **Près d'un foyer sur 4 (27,4%) vit d'au moins un salaire** – contre 9,5% de la population accueillie par le Secours catholique en 2003. Malgré les difficultés mises en évidence au sujet de l'emploi, on mesure ici combien les personnes rencontrées ont la volonté de travailler.

- **Le revenu minimum d'insertion constitue la ressource principale de près d'un foyer sur 6 (17%)**
- **Plus d'un foyer sur 10 (13%) vit principalement de l'AAH.** On remarquera aussi l'importance des pensions d'invalidité (7%)¹.

Près de la moitié des foyers (44,3%) vivent principalement de transferts sociaux (les chiffres du Secours catholique en 2003 font état de 41,7% vivant uniquement de transferts sociaux.) Quand on compare la situation de la France à celle de ses voisins européens, « *elle donne aujourd'hui le sentiment de s'en tirer moins bien que les autres lorsqu'il s'agit de couvrir les nouveaux risques sociaux – précarité, déqualification, soins aux personnes âgées – encourus par les "outsiders" [qui subissent précarité et pauvreté]. Dans de nombreux pays, cette couverture prend de moins en moins la forme de transferts financiers, mais celle de prestations de services : construction de crèches, formation professionnelle.*² » Ces réponses, proposées notamment dans les modèles sociaux des pays nordiques,

¹ Vous trouverez en annexe un tableau de la répartition des ressources principales selon le type de ménage et la structure de la famille.

² Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon, *Le Monde*, Cahier de l'économie, 4 octobre 2005, p. I.

posent un certain nombre de difficultés – notamment en termes de participation – mais elles ont l'avantage d'ouvrir des horizons permettant de réfléchir les politiques de lutte contre la pauvreté hors des logiques d'assistance. Pour enrichir cette réflexion, il importe au premier chef de comprendre quels regards portent les personnes rencontrées sur les deux principales allocations qu'elles perçoivent, le RMI et l'AAH.

1. L'humiliation de l'assistance ? Points de vue de personnes rencontrées.

« On a toujours l'impression de mendier. Les politiques devraient avoir le culot d'aller voir ce qui se passe.¹ »

a. *Le revenu minimum d'insertion².*

« Je veux avoir mes propres sous, gagner de l'argent propre, le RMI ce n'est pas de l'argent propre.³ » Or, le RMI est la source principale de revenu pour 17% des foyers. « Pour le RMI, il ne faut pas que cela dure, cela ne remplace pas le travail.⁴ »

b. *L'Allocation Adulte Handicapé⁵.*

« Mme X est une personne extraordinaire, originaire de Polynésie, qui a une philosophie remarquable par rapport à la vie, la pauvreté, le contact avec autrui... “Même si j'ai des problèmes, je me dis que j'ai un toit sur la tête et de quoi manger, et ça va mieux, je ne me plains pas de ma situation.” dit-elle. Aussi a-t-elle refusé de faire une demande à la COTOREP suite à son accident il y a trois ans, parce qu'elle ne voulait pas se sentir incapable.⁶ »

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

² *Rappel* : RMI : Revenu Minimum d'Insertion. Conditions d'attribution : avoir au moins 25 ans, s'engager à signer un contrat d'insertion après les trois premiers mois. Cumuler avec une aide au logement, ou s'il n'y a pas de charges relatives au logement, le RMI sera réduit d'un montant forfaitaire de : 51,05 € pour une personne seule 102,10 € pour 2 personnes 126,34 € pour 3 personnes ou plus. Le montant maximum du RMI dépend du nombre d'enfants à charge.

³ Une femme de la Moselle.

⁴ Une femme de Paris.

⁵ *Rappel* : AAH : Allocation Adulte Handicapé. Le montant mensuel maximal est égal au 12^{ème} du minimum vieillesse annuel soit 599,49 euros par mois au premier janvier 2005.

⁶ Florian Kraft, *Ecrits Quotidiens*, Haut-Rhin.

2. Le cumul des ressources.

De manière plus générale, un point d'analyse intéressant est d'observer plus précisément le cumul des ressources. **Si l'on considère deux ressources, la deuxième ressource du foyer est dans plus d'un tiers des cas (37,3%) l'aide personnalisée au logement (APL)¹.** Elle se cumule tant avec les salaires qu'avec d'autres allocations comme l'AAH ou le RMI. En outre, **près d'un foyer sur 10 vit du cumul des allocations familiales² et de l'aide au logement.** Elle a donc un spectre d'allocataires très large. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Depuis le milieu des années 1970, les politiques du logement ont été guidées par la volonté d'aider les ménages modestes à payer leur loyer plutôt que de construire des logements sociaux qui leur seraient destinées. De telles mesures visaient en partie à laisser le libre choix du logement, et à éviter ainsi la formation de nouveaux ghettos. Ces politiques ont-elles effectivement favorisé la mixité sociale qu'elles cherchaient à promouvoir ? Éric Maurin, chercheur au Cnrs, semble en douter.

*« Aux débuts des années 1990, ces aides ont été assez brutalement généralisées à l'ensemble des ménages modestes, devenant d'ailleurs l'un des vecteurs majeurs du système de redistribution français. Pourquoi un tel effort n'a-t-il été suivi d'aucun effet en termes de mixité sociale ? En premier lieu, **aider financièrement les plus pauvres à payer leur loyer ne désamorce pas vraiment la crainte des plus riches de résider dans leur voisinage.** »* De plus, *« si le développement des aides à la personne n'a guère eu d'effet sur la mixité, c'est également, il faut bien le dire, parce qu'elles ont été en grande partie captées par les bailleurs.³ »*

3. « Les crédits c'est une honte, on se fait avoir à chaque fois.⁴ »

39,5% des personnes rencontrées déclarent avoir des dettes. Comment se situe ce chiffre par rapport à l'ensemble de la population nationale ? Une enquête de la Sofres montre que 32% des Français ont déclaré détenir au moment de l'enquête un crédit à la consommation⁵. A notre échelle, cet écart n'est pas significatif. Alors même que nous savons tous que *« quand on a été privé, on exagère. »*, comme le dit si

¹ *Rappel* : APL : Aide (ou allocation) Personnalisée au Logement. Conditions d'attribution : Le montant de l'APL dépend de la situation familiale du bénéficiaire (nombre de personnes à charge), du montant de ses revenus et de celui de sa charge de logement.

² *Rappel* : Allocations familiales : Conditions d'attribution : avoir au moins deux enfants à charge de moins de 20 ans, quels que soient les revenus et la situation familiale. Montant : pour 2 enfants 115,07 €, pour 3 enfants 262,49 € ajouter, par enfant en plus 147,42 €.

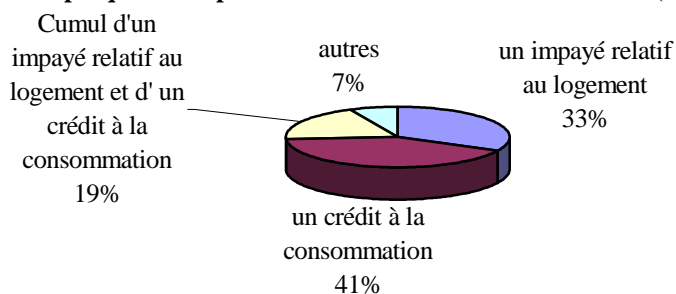
³ Eric Maurin, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. La république des Idées, Editions du Seuil, 2004, pp. 60-61.

⁴ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁵ http://www.tns-sofres.com/etudes/marketing/171204_creditconsommation.htm.

bien un homme du Jura, la population rencontrée n'est pas plus endettée que la moyenne nationale, ce qui montre un rapport général à la consommation aussi raisonné que celui de l'ensemble des Français. Néanmoins, si l'attrait est le même que pour tous, si le poids social de la consommation est ressenti avec une grande intensité, nous savons que les causes et les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous.

Graphique 4 : Répartition des dettes selon leurs causes. (n=89)



Un tiers des personnes rencontrées ont des dettes dues à un impayé relatif au logement. Dans 2 cas sur 5 (41,5%), elles sont liées à un crédit à la consommation. La situation parfois difficile des personnes rencontrées les conduit à plus de prudence.

« *Je n'aime pas les dettes, je préfère rester sans manger.* » dit une femme de la région lyonnaise. En effet, si l'attrait de la consommation est identique malgré la connaissance pour certains de privations douloureuses, les conséquences ne sont pas les mêmes. Une femme du Doubs, soulagée de les voir bientôt « épongées », confie à propos de sa fille : « *Je ne lui laisserai pas de dettes. On n'a pas le droit de leur faire subir ça.* » Pour certaines personnes rencontrées, les dettes sont un poids qui les paralysent : « *Il faudrait qu'on tienne compte des revenus et surtout des dettes. Je n'ai pas droit aux bons CAF à cause du salaire de mon mari. Mais avec les dettes, je n'ai pas d'argent.*¹ »

Autre élément important, la proportion de dettes relatives à un impayé dû au logement. 32,5% des dettes contractées le sont à ce titre. **Certains ménages (19,1%) doivent même faire face à des dettes liées au logement et à la consommation.** Les situations peuvent alors devenir extrêmement difficiles alors même que, d'une part le logement est un droit, et que d'autre part, l'attrait de la consommation n'est pas plus fort dans la population rencontrée. Pour aller plus loin, on peut même dire que, dans l'hypothèse où les personnes rencontrées auraient de meilleures ressources, celles-ci seraient employées à soutenir les projets de l'ensemble de la famille.

4. L'hypothèse de meilleures ressources : la volonté de sécuriser les projets familiaux.

À la question : « Si vous aviez de meilleures ressources, à quoi les utiliseriez-vous en priorité ? », la plupart des personnes rencontrées disent qu'elles investiraient ces ressources pour favoriser le projet familial à long terme, notamment par l'accès à la propriété.

¹ Une femme de Haute-Vienne.

**Tableau 11 : Hypothèse de meilleures ressources :
les domaines d'investissement prioritaire évoqués (en %, n=236)**

Le logement/ accéder à la propriété	28,4
Les enfants	22,5
Vacances/voyage	17,4
Rembourser des dettes	10,2
Consommation de biens (vêtements, alimentations...)	10,2
Donner/aider	10,2
L'épargne	6,7
Voiture	5,5
Sorties	4,7
Meubles	4,2
Permis de conduire	3,8
Gâter ses proches	2,5
Culture/Loisirs	1,7

NB : Le total dépasse 100%, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

- **Accéder à la propriété (28,4%)** : « une maison pour mes enfants, un petit chez moi, je veux leur laisser un petit quelque chose : "j'ai bâti ça, ma vie n'a pas été rien"¹ » « J'achèterais une maison avec un jardin pour les enfants.² » « On achèterait un terrain pour vivre tranquille, sans feu, sans ordure. Mais pour acheter un terrain, on n'a pas de crédit alors qu'on en a pour une caravane, on comprend rien du tout.³ »
- **Les enfants(22,5%)** : « C'est la priorité, non ? !⁴ » Dans la perspective des ressources, ils le sont pour plus d'1 personne sur 5.
- **Donner (10,2%)** : « Je donnerais à ceux qui en ont besoin.⁵ »
- **Rembourser ses dettes (10,2%)** : « C'est bientôt fini, je suis contente mais je rage contre moi-même. Je n'aurais pas dû faire de dettes. »
- **La consommation de biens divers (10,2%)** : Notamment l'alimentation où l'on peut distinguer deux dimensions : **La première est liée à la qualité de l'alimentation.** En faisant le constat que l'alimentation, très mauvaise dans son quartier, est préjudiciable à la santé des enfants, une femme constate qu'il faudrait « apprendre à accommoder les restes, apprendre à cuisiner⁶ » Le souhait d'une meilleure qualité des produits alimentaires accessible pour tous a aussi été évoqué. **La deuxième est relative au fait d'« avoir un frigo plein.⁷ »** Pour cela, il faudrait « se battre plus

¹ Une femme de Gironde.

² Une femme d'Ille-et-Vilaine.

³ Un homme du Val d'Oise.

⁴ Un homme du Nord.

⁵ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁶ Une femme de l'Aisne. En ce sens, la pertinence du groupe Alimentation/Santé a été soulignée par différentes personnes.

⁷ Une femme du Nord.

contre la misère, surtout par rapport à la nourriture. Depuis la Révolution française, on est libre. Mais libre de quoi? De crever de faim. Le droit de manger, on ne l'aura jamais.¹ »

- **L'épargne (6,7%)** : *« J'ouvrirais des comptes pour mes enfants pour plus tard.² » « Mettre de l'argent de côté pour épargner sur un livret et avoir une sécurité.³ »*
- **La culture et les loisirs (1,7%)** : *« Acheter des bouquins, faire des sorties. Quand on n'a pas d'argent, on ne sort pas.⁴ » « Plus de sorties culturelles pour les enfants.⁵ »*

*

Au sujet des ressources, retenons :

- **Un foyer sur 4 vit principalement de salaires, un sur 6 du RMI, un sur 10 de l'AAH.**
- **Il n'y a pas plus de personnes endettées dans notre échantillon qu'au niveau national**, mais les dettes n'ont ni les mêmes causes – importance de dettes relatives au logement (retard de loyer...) –, ni les mêmes conséquences – privation de biens essentiels (nourriture...).
- **Dans l'hypothèse de meilleures ressources, la majorité des personnes rencontrées les utiliseraient pour soutenir leurs projets familiaux.**

*

* *

¹ Un homme de Marseille.

² Une femme du Val d'Oise.

³ Une femme de l'Aisne.

⁴ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁵ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

V

VIVRE ENSEMBLE : ENTRE VOLONTÉ DE PARTIR ET DÉSIR DE SE RENCONTRER

« On a mis SDF sur mes papiers alors que j'ai une adresse.¹ »

« Quand on a des petits revenus, on n'est pas libre d'habiter où on veut. On nous dit toujours que c'est trop cher pour nous. Même les gens des HLM disent que tous ceux qui habitent la cité sont des cas sociaux, pourtant j'ai toujours payé mon loyer. On ne devrait pas parler comme ça.² »

« L'allée où elle habite est pleine de petites maisons; Au milieu de tout, une maison fissurée, toutes sortes de matériel dans le jardin, plein de linge qui pend. La maison était déjà à ses parents. Aujourd'hui elle n'a aucun contact avec les voisins qui ne cessent de la juger et de l'agresser verbalement. Les enfants dorment à six dans une même chambre avec trois lits. Cette rencontre dépasse tout ce que j'ai pu entendre sur l'injustice. Malgré son vécu inimaginable, elle parlait d'un ton calme, détaché, elle souriait même en parlant de sa misère.³ »

1. Données d'ensemble.

a. Lieu de vie et habitat.

92% des personnes rencontrées vivent en milieu urbain. 58,8% habitent un appartement du parc social. 19,6% une maison ou un pavillon HLM. 14% logent dans un appartement ou une

¹ Une femme du voyage dans le Val d'Oise.

² Une femme de Haute-Vienne.

³ Luc Ebran, *Ecrits Quotidiens*, Seine-Saint-Denis.

maison du parc privé. 1,6% des personnes rencontrées vivent en caravane, autant en foyer d'hébergement – foyer Sonacotra... – et en hôtel meublé. 2% sont hébergés chez des amis ou des parents. Pour donner à ces chiffres un contexte au niveau national, rappelons que « d'après le recensement de la population de 1999, le nombre de personnes dont la chambre d'hôtel constitue la résidence principale s'élève à 51 400. Le recensement indique également que 41 400 personnes sont logées dans des habitations de fortune ou des constructions provisoires comme par exemple des baraques de chantiers, des caravanes immobilisées, des cabanes aménagées, des locaux agricoles reconvertis en habitation. [...] Le nombre de personnes logées en habitation mobile s'élève à 129 000, ce sont principalement des gens du voyage. Enfin, on ne connaît pas au plan national le nombre de personnes qui habitent un logement sans titre d'occupation.¹ »

b. Le mal-logement des plus démunis : près d'un logement sur cinq est insalubre.

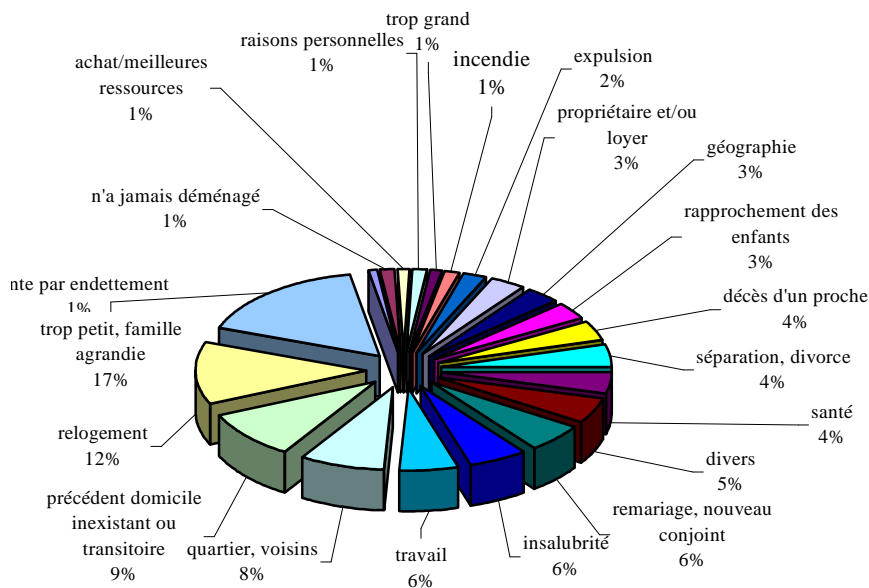
Alors même que plus de la moitié des personnes rencontrées (56,1%) se dit satisfaite de son logement, **17,6%, soit près d'une personne sur 5, disent que leur logement est en très mauvais état. Plus de 20% le considèrent comme étant mal isolé** (21,8% le trouvent très bruyant, 22,5% très difficile à chauffer, 20% très humide.) **17,9% des personnes rencontrées disent avoir un logement pas du tout adapté à leurs besoins. Les chiffres ainsi obtenus correspondent partiellement à ceux de l'enquête sur les conditions de vie de l'INSEE** tels qu'ils ont été exploités par l'Observatoire des inégalités. En effet, cette étude **sur le logement des plus démunis** qui considère 10% des ménages au niveau de vie le plus bas montre qu'« **un quart de ces ménages indiquent que leur logement est mal chauffé ou en mauvais état.**² » Sans conclure que notre échantillon serait représentatif des ménages retenus par l'INSEE comme étant les plus démunis, on ne peut s'empêcher de penser que le Mouvement ATD Quart Monde est encore aujourd'hui proche des réalités du mal-logement des ménages les plus pauvres.

c. Les causes du précédent changement de domicile.

Le graphique 5 expose les causes principales expliquant le dernier déménagement des personnes rencontrées.

¹ Cécile Brousse, Bernadette de la Rochère et Emmanuel Massé, « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *Insee Première*, n° 823, janvier 2002.

² Source : Insee, enquête conditions de vie 2001, « Le mal-logement des plus démunis », Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=170.

Graphique 5: Répartitions des causes du dernier déménagement. (n=228)

- 8% des raisons évoquées concernent le quartier ou le voisinage,
- 9% - soit près d'une personne sur 10 - le caractère transitoire du domicile précédent,
- 6%, l'insalubrité,
- 12%, le relogement.

2. Vivre ensemble.

« Il faut éviter les réserves d'Indiens. L'intégration ne se fait pas en regroupant les problèmes.¹ »

a. Partir...

40,8% des personnes rencontrées affirment vouloir quitter le lieu où elles habitent, 48,6% n'en ont aucune envie. Ce contraste met en évidence une tension forte : le sentiment d'appartenance à certains quartiers rivalise avec la volonté de les quitter. Les logiques sociales qui se jouent au niveau du "vivre ensemble" sont extrêmement complexes. Nous ne les aborderons que partiellement en commençant par le désir de partir. Il peut être lié :

- **Soit au logement en lui-même** : une femme de Bretagne voudrait « un logement à notre image réelle, de valeur ! » ; Une autre personne dit vouloir déménager « des grandes tours invivables.² » « J'aimerais quitter ce logement, si je le pouvais, si j'avais les moyens.³ » « Je veux partir de toute façon. Maintenant que j'ai un boulot, je préfère partir ailleurs.⁴ » « Je voudrais quitter ce logement, partir d'ici, mais les demandes HLM marchent au piston, il faut connaître du monde !⁵ »

¹ Une femme de Meurthe-et-Moselle.

² Un homme d'Ille-et-Vilaine.

³ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁴ Un homme du Rhône.

⁵ Une femme de Meurthe et Moselle.

- **Soit au cadre de vie :**

- **et au sentiment d'insécurité.** « *Je veux déménager, le quartier est de moins en moins bon, avec mon nom, je ne trouve rien d'autre, c'est dur.*¹ » Les personnes évoquent la peur, la violence, le racisme. **Plus de 35% trouvent le lieu où elles vivent très peu sûr.** Si la jeunesse est parfois montrée du doigt – « *Les jeunes sont infects. On me balance des pommes et des patates.*² » – certains habitants la comprennent : « *On a vu des jeunes militer contre l'ordre social, et on les comprend.*³ » « *C'est naturel ce qui se passe. Avec plus de travail, il y aurait moins de conneries. S'ils avaient un travail, une voiture, une maison ils verraient la vérité et laisseraient leurs côtés macabres derrière eux.*⁴ »
- **et/ou au sentiment de relégation spatiale :** « *Ils nous font un ghetto. Il nous manque des bancs. Il y a tant de misère dans le quartier et le maire a mis 30 000 euros pour mettre des lumières sur le château d'eau. Ça aurait pu servir à autre chose.*⁵ », interpelle une femme de 61 ans. Un homme de 43 ans vivant en Bretagne, exprime lui aussi son indignation d'être délaissé : « *On regroupe les gens éjectés dans un quartier. On a voulu cacher la misère. L'office d'HLM nous a pris pour un dépotoir.*⁶ »

Ce sentiment de relégation couvre deux aspects qu'il convient de distinguer. Le premier – physique ou géographique – concerne près de 15% des personnes rencontrées qui se sentent à l'écart. « *Les magasins, ils sont loin des fois. Il faudrait aménager des magasins en bas des logements, ce serait plus facile pour les personnes âgées, les personnes qui ont du mal à se déplacer.*⁷ »

Le second – social – correspond à la volonté de création et d'accès de tous à un espace public ouvert. Une femme dit l'importance que tous participent véritablement à cet espace public : « *Actuellement, il y a bien un projet culturel mais les enfants n'y ont pas accès. Soit disant, ce sont les habitants qui choisissent mais ça ne donne pas cette impression.*⁸ » Cette participation est décisive, un homme de 58 ans, qui dit avoir toujours défendu son quartier, pense qu'il faut « *plus d'Internet et d'ordinateurs dans le quartier, pour que les jeunes ne prennent pas de retard dans leurs études et leurs devoirs. Car comment aller contre le progrès ? Le retard ne fera que s'agrandir.*⁹ » Créer les conditions de participation paraît

¹ Une femme de Meurthe et Moselle.

² Une femme de Seine-Maritime.

³ Un homme du Val d'Oise.

⁴ Un homme de Seine-Saint-Denis.

⁵ Une femme de Seine-Maritime.

⁶ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁷ Une femme du Rhône.

⁸ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

⁹ Un homme du Pas-de-Calais.

donc évidemment comme un concept-clé de promotion du “vivre ensemble” et de ce que celui-ci peut changer au niveau d’un quartier.

b. ...ou se rencontrer.

48,6% des gens sont attachés à leur quartier : « *J’ai l’habitude de ce quartier, même si certains disent qu’il n’est pas facile. Je ne voudrais pas partir d’ici.*¹ » témoigne une jeune femme de Moselle.

« *J’aimerais que les gens aient un regard différent sur ce quartier.*² » dit une femme du Finistère avant de poursuivre : « *Pour enlever la mauvaise réputation, je voudrais que les gens participent plus. J’aimerais qu’on se connaisse entre voisins. Au repas de Noël, on était ensemble et personne ne communiquait. Il y a des gens qui ne veulent pas se mêler aux autres. Je pense que les gens souffrent. Ma voisine va être expulsée, elle ne sait pas quoi faire, elle se renferme et fait n’importe quoi. J’arrive à lui parler. Elle doit aller au tribunal. Je lui ai dit de ne pas boire pour bien s’expliquer.* »

« *Il faut qu’il y ait des rencontres, il faut des activités car les gens dans le quartier ne se connaissent pas.*³ » Pour y arriver, il faudrait que « *les gens se prennent en main, que chacun prenne ses responsabilités.*⁴ » à l’exemple de certains lieux où « *il y a une vraie vie de communauté, de solidarité.*⁵ »

Ces personnes disent à leur manière combien **la participation et la rencontre sont moteurs d’un mieux-être social**. Ce mieux-être dépend en partie d’un investissement matériel, il est aussi lié nous l’avons vu, à l’investissement humain de chacun. Il ne s’agit plus dès lors « *de consommation, mais de participation des personnes.*⁶ » « *Dans tous les quartiers aujourd’hui c’est la même chose : Les gens, maintenant c’est chacun chez soi; on ne s’inquiète plus du tout des gens. Avant on se rassemblait, on allait boire le café. Ça ne se fait plus maintenant. On ne sait plus comment faire, on a l’impression que ce serait de la curiosité mais non, c’est juste s’inquiéter des gens. Il n’y a plus de contacts humains. Il faudrait que cela revienne.*⁷ »

¹ Une femme de Moselle.

² Une femme du Finistère.

³ Un homme de Seine-Maritime.

⁴ Une femme de Paris.

⁵ Une femme de Saône-et-Loire.

⁶ Une femme du Nord.

⁷ Une femme de la Loire.

3. Les conditions de logement : mettre en cause la rigidité d'un système.

Par conditions de logement, nous entendons à la fois les conditions matérielles comme l'accès aux services de base (l'eau, l'électricité...) et les conditions de peuplement . A propos des conditions matérielles, l'intérêt se limite à une réactualisation de notre connaissance. Sur les conditions de peuplement , il semble que l'on peut mettre en évidence un phénomène méconnu : le sous-peuplement. On connaît bien la surpopulation, ses dangers, ses difficultés et ses conséquences sur l'épanouissement des individus, sur la trajectoire scolaire des enfants, etc. On connaît moins le phénomène de sous-peuplement. Il est lié au vieillissement des personnes. Cependant, la mise en évidence de ce phénomène ne se limite pas à un simple constat d'ordre sociologique, elle dénonce le manque de fluidité dans la rotation des locataires du parc social et permet d'aborder la question d'un logement décent et adapté pour tous sous un angle nouveau.

a. *Confort de base : « Ils donnent de l'eau pour des chiens, mais pas pour des enfants.¹ »*

« Le campement est au bord d'une route très fréquentée, où les voitures passent à 100km/h malgré la limite de vitesse instaurée suite aux demandes de la communauté. Pour aller chercher de l'eau à la source, les gens sont obligés de longer cette route tous les jours pour se rendre à ce qui n'est rien de plus qu'un trou approvisionné par un petit filet d'eau.

Dès mon arrivée, les personnes que j'ai rencontrées m'ont parlé de l'absence de sanitaires qui oblige les personnes âgées à devoir aller en forêt parfois en pleine nuit. C'est surtout pour les personnes plus en difficulté que les jeunes voudraient des sanitaires.

Pour l'eau courante, ils avaient fait, il y a quelques années, une quête dans la communauté mais ils ne savent pas ce que l'argent donné à la mairie est devenu. « Les vaches dans les champs ont l'eau courante, nous non. » m'a dit un homme de 21 ans. Il ne fait pas plus chaud que dehors à l'intérieur de sa caravane propre et bien ordonnée. Il m'a offert un café. Très vite, un des hommes qui m'avaient accueillis au départ nous a rejoints et une dizaine d'autres personnes sont passées brièvement parce qu'elles avaient entendu que j'étais là. En tout, cinquante deux personnes habitent sur ce terrain.² »

Si 88,4% des personnes rencontrées ont accès aux quatre éléments de confort que sont l'eau courante, des WC intérieurs, l'eau chaude et l'électricité, 2,7% n'en possèdent aucun. L'électricité a été coupée pour 19,8% des personnes rencontrées, soit une personne sur 5. Parmi elles,

¹ Un homme du Val d'Oise.

² Florian Kraft, *Écrits Quotidien*, Haut-Rhin.

la coupure a duré plus de 3 jours dans 60% des cas. Deux personnes n'ont pas eu d'électricité pendant plus d'un an.

b. Surpopulation et sous-peuplement : phénomènes inverses d'une cause identique, le manque de fluidité des logements sociaux.

Deux données sont identifiées :

- Celle – connue – d'une **surpopulation** : **Une personne rencontrée à Marseille vit à 14 dans un logement de 3 pièces, sans eau courante.** Elle nous disait à propos de son logement : *« Il faut que tout change, que ce soit tout neuf et que ce soit comme tout le monde. »* Plus largement, **19,7% – soit près d'une personne sur 5 – pensent que le logement qu'ils occupent est beaucoup trop petit.**
- Plus marqué dans notre échantillon – et peut-être moins travaillé – est le phénomène de **sous-peuplement**. **21,2% des personnes rencontrées** – soit plus d'une personne sur 5 – vivent seules ou à deux dans un appartement de 4 pièces ou plus. Or, l'expérience des rencontres et les témoignages démontrent que ces grands logements sont le plus souvent inadaptés : Une femme vivant dans le Val d'Oise n'est pas descendue de chez elle depuis plus d'un an car son déambulateur ne passe pas dans l'ascenseur. Une autre femme habite au 4^e étage sans ascenseur. Emménagée avec toute sa famille plus de 30 ans auparavant, elle connaît aujourd'hui des difficultés de santé liées à son âge qui ne lui permettent plus de descendre : *« J'ai fait une demande de logement pour un rez-de-chaussée en 1999. Je n'ai toujours rien. »* L'hypothèse explicative du phénomène de sous-peuplement des logements renvoie au vieillissement de la population rencontrée. Retenons que l'isolement dû au vieillissement a une intensité particulière dans les milieux les plus défavorisés.

La conjonction de ces phénomènes au sein de la population rencontrée s'explique par **la durée des processus de relogement** très fréquemment évoquée par les personnes rencontrées. **La convergence de ces facteurs de surpopulation et de sous-peuplement dénonce un manque d'adaptabilité – notamment des HLM – aux situations des personnes. Or, sans la volonté politique d'une plus grande fluidité des logements sociaux, la situation constatée ici d'insalubrité des conditions de logement pour près d'une personne sur 5 perdurera, voire même augmentera** comme le pense Jean-Claude Driant, directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris :

« Dans les HLM, le taux de rotation des locataires est tombé de 12% en 1998 à 9% en 2004, ce qui signifie 120 000 attributions de logements sociaux en moins chaque année, mais aussi le ralentissement des programmes de démolition et de réhabilitation, faute de logements vacants pour le relogement ! Ce

manque de fluidité du système empêche d'atteindre l'autre objectif des politiques publiques, à savoir un logement décent pour chacun.¹ »

c. *Le logement des personnes seules : une inadaptation chronique aux âges de la vie.*

Dans notre échantillon, **31,3% des personnes rencontrées vivent seules, soit près de 2,5 fois plus que dans l'ensemble de la population française.** 95% des personnes seules rencontrées vivent en milieu urbain, 5% en milieu rural. Or, **selon l'Insee, les personnes seules à bas revenus sont peu représentées dans le parc social locatif².** Ces chiffres si contrastés mettent **en évidence des caractéristiques propres à un sous-groupe de population avec laquelle le Mouvement ATD Quart Monde est en lien, à savoir les personnes seules habitant le parc social en milieu urbain³.** En effet, comme le montre le tableau 12, 65% des personnes seules de notre échantillon vivent dans un appartement du parc social.

Tableau 12 : Où vivent les personnes seules rencontrées en milieu urbain? (n=76)

Chez des amis/famille	3%
Dans un appartement HLM d'une cité, parc social	65%
Dans un appartement ou une maison, parc privé	5%
Dans un hôtel ou un garni	4%
Dans une caravane	1%
Dans une maison individuelle HLM, un pavillon HLM	13%
En foyer d'hébergement/CHRS	4%
Autre (appt. thérapeutique, résidence personne âgée)	5%

Si 78,5% des personnes seules vivent effectivement seules, 15% cohabitent avec une autre personne qui n'est ni leur conjoint – sans compréhension légale du terme –, ni leur enfant. **6,3% cohabitent avec 3 personnes ou plus. 17,5% vivent seules dans une pièce unique et 43,4% des personnes seules vivent seules dans un logement de 3 pièces et plus.**

Néanmoins, parmi les personnes seules, 74% des hommes et 62% des femmes ont entre 30 et 59 ans alors qu'au niveau national, plus de la moitié des personnes seules ont plus de 60 ans⁴. Le rapport de ces deux chiffres tendrait à montrer une relative jeunesse des personnes seules de notre échantillon. Néanmoins, un autre facteur explicatif intervient : l'espérance de vie des populations avec lesquelles est engagé ATD Quart Monde est bien inférieure à celle de l'ensemble de la population nationale⁵.

¹ Jean-Claude Driant, « La rigidité du système empêche d'offrir un logement décent à chacun. », *Le Monde*, mardi 20 septembre 2005.

² Voir Jean-Claude Driant, « Les conditions de logement des ménages à bas revenus », *Insee Première*, n°950, février 2004.

³ Sur ces sous-groupes, voir *infra*, l'approche typologique : structure du ménage et type de famille.

⁴ Voir Mylène Chaleix, « Recensement de la population 1999 : 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999. » *Insee Premières*, n°788, juillet 2001.

⁵ « Si, en France, l'espérance de vie est l'une des plus élevées au monde, les données collectées par l'Insee, montre que de fortes différences subsistent selon le milieu social : les ouvriers, et les inactifs (hors retraités) sont les plus défavorisés ; ces

*

Sur le logement et le “vivre ensemble”, retenons :

- **Une personne rencontrée sur 5 vit en habitat insalubre.**
- **Un fort phénomène de polarisation relative au “vivre-ensemble.” : 40,8% veulent partir – à cause du logement ou du cadre de vie – et 48,6% se trouvent bien où ils sont.** Ces derniers pensent que **la rencontre peut-être le moteur d’un mieux-être social au sein de leur quartier.**
- Un **phénomène de sous-peuplement accentué**, dû en partie aux trajectoires de vie des personnes et à un manque d’adaptabilité des logements sociaux aux âges de la vie et aux situations personnelles. Ce phénomène **met en évidence le manque de fluidité du système de logements sociaux** qui hypothèque grandement la capacité d’obtenir un logement décent pour tous.

*

* *

VI

LA SANTÉ : UNE APPROCHE DE L'INCIDENCE DES RAPPORTS SOCIAUX SUR LE REGARD SUR SOI

« *La perception de son propre état de santé et de son bien-être, ainsi que les comportements de santé (recours aux soins, comportements préventifs, intoxications, dépendances,...) sont liés, au moins partiellement, au processus de rupture sociale des individus.¹* » La rupture sociale traduit une absence de réciprocité dans les rapports sociaux tel que nous avons pu la mettre en évidence dans notre travail – notamment au sujet de la complémentarité des individus dans la division du travail. **L'hypothèse que les problèmes de santé sont amplifiés dans des environnements marqués par de fortes inégalités et des situations de rupture sociale demeure encore aujourd'hui une question fondamentale.** Essayons de dégager des éléments de réflexion qui viendraient confirmer de manière globale et statistique le bien-fondé de cette hypothèse en approfondissant : 1) **une typologie comparative des principales difficultés de santé** rencontrées, 2) **les corrélations possibles entre la perception de son propre état de santé et la participation à l'espace social**, 3) **les caractéristiques socio-démographiques de la population selon la couverture sociale.** Nous partagerons pour finir quelques pistes évoquées par les personnes rencontrées pour améliorer le système de santé en France.

1. La santé : une inscription physique et morale de l'injustice.

« *Lorsque le logement va bien, alors la famille est protégée, et la santé peut être prise en compte.²* »

¹ <http://www.b3e.jussieu.fr/sirs/international/problematique.htm#4c>.

² Un homme du Jura.

Une femme de Seine-Saint-Denis dit être « *une accidentée de la vie.* » Elle se fait l'écho de ce cri que rapporte François-Paul Debionne : « *Si les médecins pouvaient passer une radio de ma vie, ils comprendraient ce que j'ai dans le corps.*¹ » Ces personnes soulèvent le lien entre les expériences de vie et le corps en désignant l'inscription dans le corps des difficultés de la vie. A la mesure de nos moyens, nous allons dégager certaines valeurs quantitatives afin de mettre en lumière de manière globale combien la morsure de l'injustice s'inscrit de manière profonde et massive dans la chair et l'esprit des plus défavorisés.

Plus des deux tiers de l'ensemble des personnes rencontrées (67,4%) disent avoir eu personnellement de graves difficultés de santé. Le tableau 13 présente les principales difficultés de santé évoquées par les personnes rencontrées.

Tableau 13 : Typologie des principales difficultés de santé évoquées. (n=148)

Dépression	17,5%
Diabète	14,1%
Maladies cardiaques (infarctus...)	13,5%
Maladies nerveuses (tensions...)	10,8%
Problèmes de dos (Scoliose...)	10,8%
Cancers	5,4%
Arthrose	4,7%
Asthme	4,7%
Dépendance à l'alcool	4%
Comas	3,4%
Accidents divers	3,4%
Cholestérol	2,7%
Autres (Phlébite...)	10,1%

NB : Les personnes rencontrées ayant pu donner plusieurs réponses, le total est supérieur à 100%.

Les principaux problèmes de santé rencontrés sont liés à la dépression (17,5%), au diabète (14,1%) et aux maladies cardiaques (13,5%). Dans quelle mesure y a-t-il une concentration des difficultés de santé dans la catégorie sociale à laquelle appartiennent les personnes rencontrées ? Deux comparaisons apportent des éléments de réponse :

- Une comparaison avec la population française ayant des difficultés de santé : Prenons l'exemple du diabète, **parmi les Français entre 45 et 74 ans ayant des problèmes de santé, 6% sont diabétiques². Dans notre échantillon et pour la même tranche d'âge, 11,8% des personnes déclarent avoir un problème de santé lié au diabète. Soit près du double.**
- Une comparaison avec la population générale : Il s'agit ici de considérer la proportion de personnes connaissant une maladie ou une difficulté de santé précises et de la rapporter à

¹ François-Paul Debionne, *La santé passe par la dignité. L'engagement d'un médecin.* Les Editions de l'atelier/ Editions Ouvrières, Les Editions Quart Monde, Paris, 2000.

² Haut comité de la santé publique, *Recueil des principaux problèmes de santé en France*, décembre 2002, p. 63.

l'ensemble de la population. Dans notre cas, le rapport sera établi à partir de l'ensemble de notre échantillon – soit 261 individus.

Tableau 14 : Comparaison des difficultés de santé avec celles de la population générale. (n=261)

	Enquête ATD QM 2005	CreDES-ESPS 2000 ¹
Dépression	11,5%	6%
Diabète	7,7%	2,4%

Ce tableau met en évidence que **la dépression touche une proportion de personnes deux fois plus importante dans notre échantillon que dans la population nationale (trois fois plus de personnes diabétiques)**. On voit ainsi de manière statistique qu'il y a une concentration de certaines difficultés de santé au sein de la population rencontrée, et notamment de la dépression. On rejoint ainsi les conclusions de l'Observatoire des inégalités qui souligne que la dépression touche davantage les milieux simples que les catégories sociales élevées².

Cette conclusion réactualise de manière statistique une connaissance acquise par ailleurs au sein du Mouvement ATD Quart Monde. Un autre aspect devrait être mis en évidence : celui du cumul des difficultés de santé. Les personnes ayant des problèmes de santé expriment le plus souvent deux, trois maladies chroniques, voire plus encore³. Il y a dans ce cumul le reflet du cumul des « accidents de la vie ». **Comparativement à l'ensemble de la population, il y a parmi les catégories sociales les plus défavorisées une concentration - les personnes ayant la vie difficile sont plus nombreuses à connaître des difficultés de santé – et un cumul des difficultés de santé.** Et cela n'est pas un hasard. « Une partie de l'explication peut venir d'une précarité plus grande et de conditions de travail plus difficiles.⁴ » Mais on peut aller aujourd'hui au-delà des explications en termes de conditions de vie. Les corrélations entre la construction d'un regard sur son propre état de santé et la participation aux différentes sphères (travail, famille...) qui structure la vie sociale sont à mettre en évidence.

¹ Source : *Enquête Santé, Soins et Protection Sociale en 2000*. CREDES, 2001. Voir : <http://www.irdes.fr>.

² Voir Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=165.

³ Par exemple, une personne nous confiait souffrir à la fois du diabète, du cholestérol, d'hypertension et de dépression.

⁴ Voir l'article de l'Observatoire des inégalités cité ci-dessus (note 2).

2. Perception de son état de santé et participation à la sphère sociale : essai d'analyse multifactorielle.

« Si tu n'as pas la santé, tu baisses les bras. C'est souvent quand tu es dans la m... que tu t'isoles.¹ » L'état de santé est un élément objectif ayant des composantes physiques ou psychiques dont nous avons essayé de rendre compte plus haut. Néanmoins, si l'on considère la proportion de personnes en dépression, la question d'une corrélation entre la perception de son état de santé et la participation à la vie sociale paraît évidente. La perception de son propre état de santé est en quelque sorte liée à la perception de son bien-être personnel, qui lui-même est en partie déterminé par l'environnement social. Un homme avance, avec une intuition très sûre, que la santé dépend aussi en partie du fait que « *les gens retrouvent le sourire*² » et qu'ils sachent dire bonjour.

Une analyse par composante principale (ACP)³ montre que **le fait d'être en bonne santé est fortement lié à celui de pouvoir compter sur des amis, de la famille ou des voisins**. On remarque aussi que ces trois paramètres sont assez proches sur le graphique obtenu par ACP : la sphère sociale avec laquelle on est en lien a donc ici peu d'importance.

Les populations en couple et ayant un travail sont davantage en bonne santé que les autres, le fait d'avoir des ennuis de santé étant corrélé avec le fait d'être angoissé et seul.

- **L'angoisse est fortement corrélée à la fatigue et à la mauvaise santé**, tout comme le fait de ne pas se sentir fatigué est lié de manière significative à la modalité "ne pas se sentir seul". **Le fait d'être très angoissé est reconnu principalement par les inactifs** – sans épargner les retraités – et les demandeurs d'emploi – qu'ils soient indemnisés ou non.
- Le statut par rapport à l'emploi a aussi une forte incidence sur la perception de son propre état de santé. En effet, **si un actif occupé sur 6 se dit n'être pas du tout en bonne santé et très fatigué, le rapport s'inverse si l'on considère les inactifs : 5 personnes se disent être en très mauvaise santé et très fatiguées pour seulement 3 en très bonne santé**⁴.

Le cumul de l'angoisse, de la fatigue et de la perception subjective d'un état de santé considéré comme mauvais correspond à un mal-être général que l'on peut en partie expliquer par une absence de réciprocité sociale. Nos conclusions rejoignent d'autres travaux sur ce thème. « *Êtes-vous en bonne santé ? A cette question qui semble anodine, on ne répond pas de la même façon selon la classe à laquelle on appartient. [...] Les inactifs, qu'ils soient au chômage, femmes au foyer ou retraités, se sentent aussi en moins bonne santé que les actifs. Cette auto-évaluation de leur santé,*

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

² Un homme de la Loire.

³ Le graphique de l'ACP figure en annexe pour ne pas surcharger le texte d'éléments techniques.

⁴ L'analyse que nous essayons de construire ici ne s'inscrit pas dans une logique de causalité. Elle cherche à mettre en évidence les influences réciproques de certaines variables entre elles, c'est-à-dire des corrélations et non des rapports causaux.

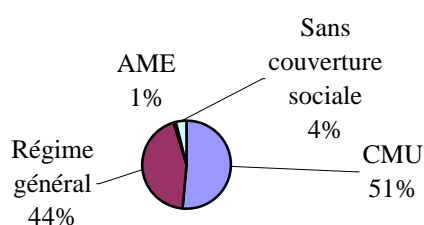
recueillie au cours d'enquêtes de l'INSEE sur les conditions de vie, est bien sûr subjective, mais elle en dit long sur le sentiment de mal-être des plus modestes.¹ » On redécouvre ainsi ce que l'on sait déjà et qui est vrai pour tous, à savoir : **être bien passe par se sentir utile.**

3. Caractéristiques démographiques, sociales et économiques selon le type de couverture sociale.

L'enquête du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES) *Santé, soins et protection sociale en 2002* souligne que « la mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU) a naturellement bénéficié aux personnes les plus précaires.² » Néanmoins, elle reconnaît aussi que « malgré l'effet très positif de la CMU, ce sont encore les individus en situation sociale difficile qui sont le moins bien couverts.³ » Cette double affirmation amène à comprendre plus précisément qui est, ou non, bénéficiaire des différentes couvertures sociales, et notamment de la CMU. Essayons de dégager quelques caractéristiques permettant de mieux comprendre, par contraste, les populations concernées par les différents types de couverture sociale.

a. Couvertures sociales : vue d'ensemble.

Graphique 6: Répartition des types de couverture sociale. (n=256)



Le graphique ci-contre permet de saisir la répartition globale des personnes rencontrées selon le type de couverture sociale auquel elles sont affiliées.

Notons la très faible proportion de personnes couvertes par l'Aide médicale d'Etat (AME) destinée aux étrangers en situation irrégulière en France⁴. Selon notre échantillon, ATD Quart Monde est donc peu en lien avec des "immigrés clandestins". Autre donnée importante, **4% des personnes rencontrées n'ont aucune couverture sociale.** Sans qu'il y ait véritablement un profil de ces personnes qui puisse être mis en avant, on peut dire que certaines d'entre elles vivent dans des conditions très difficiles (en hôtel, sans eau, sans électricité...) On peut encore ajouter que la plupart ne travaillent pas. La faible proportion de ce chiffre conforte une hypothèse : la rupture du droit à la santé

¹ Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=141.

² Laurence Auvray, Anne Doussin et Philippe Le Fur, « Santé, soins et protection sociale en 2002 », *Questions d'économie de la santé*, CREDES, n°78, décembre 2003.

³ *Ibid.*

⁴ Sous conditions de ressource et à condition de pouvoir prouver une durée de séjour en France de plus de 3 mois.

semble intervenir à la fin d'un processus de relégation sociale au terme duquel la personne n'a plus les forces de faire des démarches d'accès aux droits.

D'autre part, aucun élément significatif ne se dégage du rapprochement entre la structure familiale et le type de couverture sociale sinon que la majorité des personnes ayant quatre enfants ou plus sont bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle, et non affiliées au régime général.

b. Couverture sociale et statut par rapport à l'emploi.

Tableau 15 : Type de couverture sociale selon le statut par rapport à l'emploi.
(CMU n=108, Régime général n=84)

	<i>Actifs occupés</i>	<i>Demandeurs d'emploi</i>	<i>Inactifs</i>
CMU	10,9%	18,8%	26,6%
Régime général de la Sécurité Sociale	11,4%	4,6%	27,6%

Si les proportions entre les actifs occupés (10,9% contre 11,4%) et les inactifs (26,6% contre 27,6%) sont à peu près équivalentes lorsque l'on considère les bénéficiaires de la CMU ou du régime général, **il y a quatre fois plus de demandeurs d'emploi couverts par la CMU qu'affiliés au régime général** (18,8% contre 4,6%). Différents éléments intéressants se dégagent de ce tableau :

- La proportion d'actifs occupés couverts par la CMU est relativement importante. On aurait plutôt tendance à penser que ce statut ouvre des droits au régime général de la Sécurité sociale. Or, cette affiliation est conditionnée par le nombre d'heures travaillées durant l'année et par le taux horaire du salaire¹. Pour ouvrir des droits au remboursement pour un an, il faut justifier du temps de travail effectué – au minimum 60 heures au cours de 30 jours consécutifs – ou d'un salaire au moins égal à 60 fois le taux horaire du SMIC pour période identique. Les actifs occupés ne remplissant pas ces conditions sont donc rattachés à la CMU. **Le fait que près d'un actif occupé sur deux ne soit pas affilié au régime général met en évidence, cette fois sous l'angle de la santé, la pauvreté laborieuse où l'emploi n'est pas un rempart suffisant pour échapper à la précarité et à certains dispositifs spécifiques.**
- On pourrait aussi être surpris de la proportion importante (**27,6%**) **d'inactifs affiliés au régime général**. Il faut néanmoins savoir que **certaines personnes bénéficient de plein droit des remboursements des soins médicaux**, sans avoir à remplir les conditions habituelles. Sont notamment concernées les personnes allocataires de l'AAH, d'une pension de retraite de base de la

¹ Pour le détail des conditions à satisfaire, voir <http://www.pratique.fr/vieprat/secsoc/prev/daf2601.htm>.

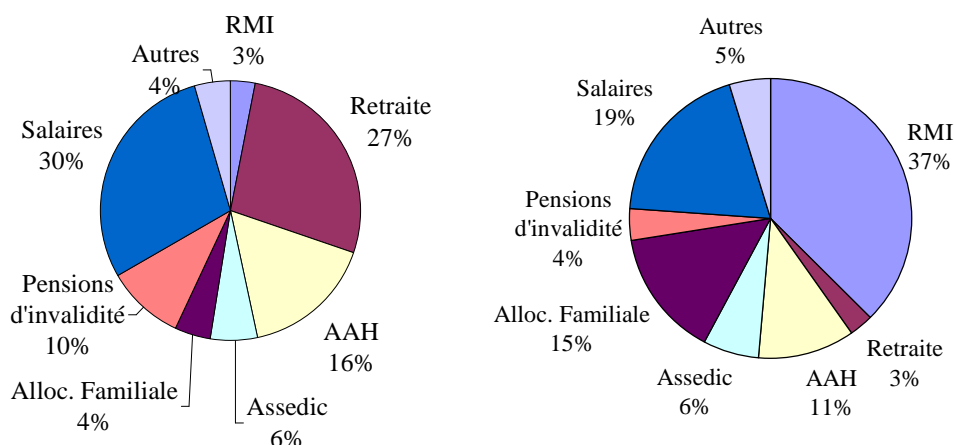
Sécurité sociale ou encore d'une pension d'invalidité. Cette ouverture gratuite des droits explique donc en partie ce résultat.

- Au sujet des demandeurs d'emploi, le contraste est très marqué. Nous l'avons vu, pour un demandeur d'emploi couvert par le régime général, 4 le sont par la CMU. Or, **les demandeurs d'emploi conservent la protection sociale quatre ans après la perte de leur qualité d'assuré. D'où on peut avancer deux hypothèses : a) une couverture spécifique (la CMU) se substitue au régime général, ouvrant droit à la gratuité des soins au prix d'une rupture avec le droit du plus grand nombre. Cette substitution est vécue par certains comme un "déclassement social". « J'ai honte d'avoir la CMU.¹ » « La CMU ce n'est pas pareil que la Sécu. Si je trouve du boulot, je récupère mon numéro de sécurité sociale.² » b) À travers l'accès à la santé, on mesure une nouvelle fois la "durée d'éloignement" de ces personnes par rapport à l'emploi.**

c. Couverture sociale selon le revenu principal du foyer.

Cette dernière approche cherche à mettre en évidence des caractéristiques liées aux différents systèmes de couverture sociale selon le revenu principal du foyer auquel appartient la personne rencontrée. Les deux graphiques ci-dessous présentent une répartition selon le revenu du foyer.

Graphique 7 : Répartition des bénéficiaires de la CMU et du régime général de la Sécurité sociale selon la principale ressource du foyer.
Sécurité Sociale (n=135) CMU (n=111)



La comparaison de ces deux graphiques montre que **les foyers où la personne rencontrée est couverte par la CMU se caractérisent par une forte proportion de foyers vivant principalement du RMI (37%) – qui ouvre des droits à la CMU – ou des allocations familiales (15%)**. Si l'on considère les personnes affiliées au régime général de la Sécurité sociale, les deux ensembles qui se distinguent sont les foyers soutenus par des salaires (30%) ou des pensions de retraite (27%). Ces chiffres ne sont

¹ Une femme de Seine-Saint-Denis.

² Une femme de Seine-Saint-Denis.

pas étonnants, ils ont seulement l'intérêt de dresser un panorama d'ensemble où se distinguent des caractéristiques propres à chaque type de protection sociale.

En considérant la proportion des personnes dont le foyer a pour principale ressource un ou plusieurs salaires et dont les dépenses de santé sont prises en charge par la CMU, on retrouve notre hypothèse relative à certaines formes de pauvreté laborieuse. On sait aussi que l'AAH, comme les pensions de retraite ou les pensions d'invalidité, ouvre des droits au régime général.

4. Quelles améliorations pour l'accès à la santé de tous en France ?

Quelques pistes données par les personnes rencontrées.

La protection sociale de la santé est bien souvent satisfaisante. « *Les médicaments sont pris en charge à 100% et il y a un bon suivi avec les spécialistes. La CMU, c'est bien.*¹ » **Une proportion importante de personnes disent être prises en charge à 100% même si certains soins – notamment oculaires, dentaires ou encore le forfait journalier hospitalier– pourraient être mieux pris en compte comme l'évoquent près d'un quart des personnes (22%).** Mais la CMU révèle aussi des craintes : « *avec la CMU, les dentistes ne prendront plus de rendez-vous pour les gens pauvres.*² »

Toutefois, il ne s'agit pas ici de mettre l'accent sur des situations personnelles – même si évidemment celles-ci fournissent une grille de lecture légitime pour appréhender une question globale –, mais de savoir ce que chacun pense qu'il faut mettre en œuvre pour promouvoir l'accès de tous à la santé : « *il faut que chacun ait le droit à une couverture universelle, que chacun puisse avoir les mêmes droits.*³ » C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les pistes qui ont été proposées par les personnes rencontrées⁴. Aujourd'hui, l'attente forte des personnes rencontrées à l'égard de la médecine est relative à **la qualité humaine de l'accompagnement**. Selon certaines personnes rencontrées, les professionnels de la santé, au-delà d'un traitement médical, devraient pouvoir « *permettre à la personne de se libérer de son fardeau* » et leur lieu, poursuit cet homme, devrait être « *un lieu d'écoute et de partage sans avoir l'impression d'être jugé.*⁵ »

¹ Un homme des Bouches-du-Rhône.

² Une femme du Maine-et-Loire.

³ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁴ Elles sont par ailleurs très proches de celles exprimées par les personnes interrogées à l'occasion de la contribution du mouvement ATD Quart Monde à l'évaluation nationale 2002 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. ATD Quart Monde, *Devenir mutuellement partenaires du refus de la misère. Contribution du Mouvement ATD Quart Monde à l'évaluation nationale 2002 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*, novembre 2002. Voir notamment p. 36.

⁵ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

- *Les barèmes de la CMU : une situation reçue comme arbitraire.*

« *Malgré mes faibles revenus, je ne touche pas la CMU à cause des barèmes.¹* » « *Ils ont refusé la CMU parce que j'avais 10 euros de trop.²* » L'arbitraire des barèmes fixant les conditions de revenus donnant droit à la CMU est évoqué dans près de 9% des réponses³.

« *Le droit à la CMU dure un an, mais c'est difficile car on n'a pas de ressources suffisantes actuellement et on nous refuse la CMU à cause de nos ressources de l'année dernière. Il devrait y avoir une prise en compte des ressources à l'instant.⁴* » En plus, « *les barèmes changent tout le temps.⁵* »

- *La proximité du monde médical mise en question : « Il faudrait arrêter le préjudice des soins à la va-vite du fait de la non-écoute des différences sociales.⁶ »*

« *J'ai vu des médecins qui ne cherchent pas à comprendre le mal-être de chacun. J'aimerais que les médecins deviennent plus humains.* » Décrivant l'ambiguïté d'une relation souvent évoquée avec le monde médical qui se construit autour d'un rapport à la fois trop intrusif et trop disant, un homme affirme d'un trait : « *On ne respecte pas notre intimité. Le médecin ne veut pas venir chez nous, il a peur⁷.* » « *Il y a un problème d'écoute, de relation au niveau médical.⁸* » C'est au niveau de la qualité du suivi individuel que s'interrogent les personnes rencontrées.

D'autres comprennent la situation des médecins : « *il faut qu'on laisse les médecins un peu libres aussi, qu'ils aient moins de charges, de kilométrages. Avant de dire les choses, il faut s'informer, se rendre compte de leur métier: Ce n'est pas facile d'aller voir un malade. En plus, il ne faut pas fermer les hôpitaux comme ils font.⁹* » D'autres thèmes ont été abordés de façon récurrente :

- *Une médecine à deux vitesses : « Il y aura des pauvres dans les pauvres.¹⁰ »*

« *Tous devraient avoir accès à la santé, et il ne devrait pas y avoir un système de santé parallèle : celui des riches et celui des pauvres. L'accès aux spécialistes est réservé aux riches.¹¹* »

« *Avec la nouvelle réforme, il faut aller voir un médecin avant d'aller voir un spécialiste, donc on doit payer deux fois!¹²* »

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

² Une femme du Val d'Oise.

³ Rappelons que les barèmes de la CMU étaient, au 1^{er} juillet 2005, 587,16 € mensuel pour une personne seule, et de 1702,78 € pour une famille composée de 6 membres.

⁴ Une femme de l'Aisne.

⁵ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁶ Une femme du Jura.

⁷ Un homme du Val d'Oise.

⁸ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁹ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

¹⁰ Un homme du Nord.

¹¹ Une femme du Nord.

¹² Une femme du Doubs.

- *Des délais d'attente et de remboursement trop longs.*

« *Les cartes vitales ne permettent pas les remboursements rapides.¹ » Il faudrait « revoir les dossiers tous les 2 ou 3 mois, pour voir les difficultés des personnes et trouver une solution. On ne peut pas attendre comme cela, et laisser la personne sans soin. L'administration, les papiers c'est trop long à attendre. Ça peut mettre une personne en danger ; si on ne peut pas avancer l'argent, on fait quoi ?² »*

- « *Les sans-logis n'ont pas accès à des soins corrects.³ »*

« *Le droit à la santé pour tous n'est pas respecté⁴.* » Les préoccupations d'un certain nombre de personnes rencontrées vont vers les personnes qui vivent dans la rue. Selon elles, il faut :

- « *Que tout le monde, SDF ou autre, ait un minimum pour être remboursé, que tout le monde ait les mêmes droits.⁵ »*
- « *S'occuper des SDF qui, sans logement, ne peuvent pas avoir accès aux soins de la Sécu ou de la CMU. Les SDF devraient avoir un service sanitaire ouvert pour eux, car ils sont souvent refusés dans les foyers.⁶ »*
- « *Mettre la CMU aux gens dépourvus d'accès aux soins, comme les SDF. J'ai rencontré plusieurs personnes n'ayant aucune couverture [sociale]. Je me suis battu auprès de la Caisse primaire [d'assurance maladie] pour qu'un SDF bénéficie de soins.⁷ »*

*

A propos de la santé, retenons :

- La population rencontrée compte deux fois plus de personnes en dépression et trois fois plus de personnes diabétiques que la population nationale. **Il y a une concentration et un cumul des difficultés chroniques de santé dans les classes sociales les plus défavorisées.**
- **Une corrélation entre la participation à la vie sociale et l'auto-évaluation de son état de santé.** Par exemple, le fait d'être en bonne santé est lié à celui de pouvoir compter sur des amis, des voisins ou sur sa famille. Le fait d'avoir des ennuis de santé est corrélé avec celui d'être angoissé et seul.

¹ Une femme du Doubs.

² Une femme du Rhône.

³ Une femme du Nord.

⁴ Un homme du Nord.

⁵ Une femme des Yvelines.

⁶ Une femme du Nord.

⁷ Un homme du Nord.

- Près d'un actif occupé sur deux est affilié à la Couverture maladie universelle : **l'emploi ne protège pas nécessairement de certains dispositifs spécifiques liés à la précarité**, ce qui met en lumière, dans la perspective de la santé, ceux que l'on nomme par ailleurs les « travailleurs pauvres. »
- Il y a quatre fois plus de demandeurs d'emplois affiliés à la CMU qu'au régime général. L'éloignement du marché de l'emploi est alors manifeste.
- La Couverture Maladie Universelle supporte une tension entre la priorité faite aux plus démunis dans l'accès aux soins, l'aspect arbitraire de ses barèmes, et l'aspect humiliant pour certains de dépendre d'un accès au droit spécifique. Cette tension est en partie due à une avancée dans l'ordre de l'accès au droit à la santé qui suscite des inégalités, vecteurs d'incompréhension ou de frustration pour certains.
- Au niveau de la relation avec le monde médical, les attentes clairement formalisées mettent en évidence **la nécessité d'être plus attentif au parcours individuel de chacun**. Si d'un point de vue quantitatif, l'accès aux soins bénéficie à plus de personnes, l'enjeu central est aujourd'hui lié à la qualité de l'accompagnement médical.

*

* *

VII

VIE SOCIALE : SOLIDARITÉ ET ISOLEMENT.

A travers l'analyse de la vie sociale, c'est-à-dire des différentes modalités de participation à un espace socialisant comme le sont par exemple les activités de quartier, nous approcherons deux domaines.

Le premier concerne la vie sociale en tant qu'elle est structurée par la participation à différentes sphères sociales de proximité (famille, voisinage et amis). Ici, le point essentiel est évidemment de mieux cerner la notion d'isolement. Pour ce faire, nous avons préféré, à l'approche de l'INSEE¹, aborder cette notion à partir de la solidarité. Par solidarité, nous entendons l'exercice réel ou possible d'un soutien à la famille étendue, au voisinage ou aux amis. Cette approche nous permettra de mieux comprendre quand et au profit de qui s'exerce cette solidarité. Par contraste, elle nous permettra aussi de resituer la notion d'isolement dans ce contexte : isolement signifie rupture des solidarités.

Le second domaine concerne les activités de détente, entendues comme capacité à se dégager des contraintes du quotidien pour se créer un espace de prise de distance, « *une échappatoire, une soupape.*² » Notre analyse visera ici à avancer des éléments de réflexion dans un contexte culturel où l'espace de détente est surinvesti socialement : on ne se détend légitimement que lorsqu'on a "fait" quelque chose. Que penser de la réponse de cet homme qui dit : « *Je n'ai pas les moyens de me détendre.*³ » si ce n'est qu'il désavoue ainsi une société entière tournée vers la consommation de loisir ?

¹ « Isolement de voisinage ou amical : On considère qu'une personne est isolée si elle n'a pas rencontré au moins un ami ou un voisin, au minimum une fois par mois en moyenne, sur les douze derniers mois. » Insee, *France, portrait social, 2001-2002*. p. 201. On comprend facilement en quoi cette définition n'est pas aisée d'utilisation.

² Une femme du Nord.

³ Une femme des Bouches-du-Rhône.

1. Participation, solidarité et isolement.

« *Je ne compte que sur moi-même, je ne demande rien à personne. Je rends des services aux gens à la rue, ils viennent boire le café à la maison.*¹ »

La fréquence des relations avec la famille², les amis et le voisinage d'une part et l'adhésion à une association d'autre part permettent d'appréhender la qualité et l'intensité de la vie sociale des individus. D'autres études montrent combien sont liés ces différents types de sociabilité. Ainsi, « la pratique d'une activité culturelle ou sportive régulière va souvent de pair avec une vie familiale et amicale intense.³ » De notre point de vue, il est intéressant de questionner cette thèse en inversant les termes : est-ce que le fait de ne jamais pratiquer une activité de sociabilité a pour corollaire un investissement moindre dans la sphère familiale ? Avant de dégager des éléments de réponse à cette question, essayons de dresser un panorama global de la participation des personnes rencontrées par rapport aux activités de sociabilité et aux trois sphères sociales fondamentales que sont les amis, les voisins et la famille.

a. Un faible taux de participation aux activités de sociabilité.

Pour mettre en valeur des contrastes liés à la participation, nous avons polarisé notre échantillon afin de ne retenir que les personnes qui participent régulièrement ou jamais à des activités de sociabilité.

Tableau 16 : Taux de participation à des activités de sociabilité (selon la fréquence).

Participe à :	Régulièrement	Jamais
<i>des activités de quartier (n=249)</i>	18%	57%
<i>une association autre qu'ATD QM (n=254)</i>	30%	52%
<i>une activité sportive ou culturelle (n=231)</i>	16%	60%
Moyenne générale	21%	56%

La lecture du tableau 16 montre **un taux de participation à ces types d'activité très faible puisque plus d'une personne sur deux disent ne jamais participer à au moins l'un des trois types d'activité proposés (56%)**. Le détail des chiffres parle de lui-même : 57% ne participent jamais à des activités de quartier, 60% des personnes rencontrées ne participent jamais à une activité sportive ou culturelle⁴.

¹ Une femme du Rhône.

² Par "famille", nous entendons ici le réseau de sociabilité construit autour d'un lien de parenté dans sa compréhension la plus étendue. Voir Emmanuel Crenner, *Insee première*, « La parenté, un réseau de sociabilité actif mais concentré », n°600, juillet 1998.

³ Insee, *France, portrait social 2000-2001*, p. 200.

⁴ Dans la compréhension la plus large des termes (cinéma, musée, etc.) en tant qu'elles sont liées à des activités hors du domicile.

Soulignons néanmoins que **l'engagement associatif est régulier pour près d'une personne sur 3¹** (30%), on retrouve ici l'importance des activités bénévoles tournées vers d'autres.

D'autre part, s'il est vraisemblable que la pratique d'une vie associative soit le plus souvent associée à une vie familiale et amicale dense, l'inverse n'est pas aussi certain. **Parmi les personnes qui ne participent jamais à des activités de quartier, à une association et à des activités sportives ou culturelles, 64,4% disent pouvoir compter sur leur famille contre 22% qui pensent ne pas le pouvoir.**

b. Solidarité et isolement : données relatives à la famille, au voisinage et aux amis.

La population rencontrée est souvent abordée en termes de dépendance. Nous allons ici essayer de l'appréhender en termes de solidarité. Notre approche se structure selon trois types de lien articulés autour de trois sphères sociales (la famille, les voisins et les amis) comprises chacune comme un réseau possible de solidarité. Les trois types de lien considérés sont :

- les liens de solidarité réciproque : la personne rencontrée affirme soutenir et être soutenue au sein des différentes sphères sociales considérées.
- les liens de solidarité unilatérale qui s'expriment soit de manière active dans le fait de soutenir, soit de manière passive dans celui d'être soutenu.
- la rupture du lien de solidarité ou l'isolement relatif selon les sphères sociales retenues.

Précisons que nous entendons par solidarité le fait d'assumer ou de faire assumer des responsabilités propres à la famille étendue, aux relations de voisinage ou d'amitié. Elles sont donc le plus souvent l'expression de services domestiques – principalement "dépannages" alimentaires ou financier (16,7%), ou garde des enfants (14,8%). Notre objectif est de dégager, à l'aide du tableau ci-dessous, une vision globale de l'intensité des liens sociaux structurés par la solidarité ainsi comprise.

Qu'apprenons-nous à la lecture du tableau ?

- D'un point de vue général :

Sur le voisinage :

- Plus d'un tiers (34,7%) des personnes rencontrées disent pouvoir compter sur le soutien de leur voisin, deux personnes sur 5 (41,6%) ne le peuvent pas.
- Si plus d'une personne sur 4 (28,1%) affirment ne jamais rendre service à ses voisins, plus d'une personne sur 3 (35,5%) disent le faire régulièrement.

¹ Nous entendons ici par engagement associatif le fait de participer aux activités d'une association de manière très large.

Sur le réseau amical :

- Si plus d'une personne sur 2 (53,8%) peuvent compter sur le soutien d'amis, plus d'une personne sur 5 ne le peuvent pas (22,1%).
- Près d'une personne sur 2 (48,5%) rend souvent service à des amis, près d'une sur 7 (13,9%) ne le fait jamais.

Sur la famille :

- Si 3 personnes sur 5 (60,5%) peuvent compter sur le soutien de leur famille en cas de besoin, près d'une personne sur 4 (24,4%) estime qu'elle ne le peut pas.
- Si 55,8% rendent souvent service à leur famille, plus d'une personne sur 6 (17,2%) ne le font jamais.

Tableau 17 : Approche comparative des soutiens possibles donnés ou reçus selon les différentes sphères sociales.

(Voisins n=229, amis n=222, famille, n= 226)

		Pouvez-vous compter sur le soutien de :			
Vous arrive-t-il de rendre service à :	Vos voisins	Oui	Peut-être	Sûrement pas	Totaux
	Jamais	1,8%	3,1%	23,2%	28,1%
	Rarement/de temps en temps	8,3%	15,8%	12,3%	36,4%
	Souvent	24,6%	4,8%	6,1%	35,5%
	Totaux	34,7%	23,7%	41,6%	100%
	Vos amis	Oui	Peut-être	Sûrement pas	Totaux
	Jamais	1,8%	2,2%	9,9%	13,9%
	Rarement/de temps en temps	14,3%	15,2%	8,1%	37,6%
	Souvent	37,7%	6,7%	4,1%	48,5%
	Totaux	53,8%	24,1%	22,1%	100%
	Votre famille	Oui	Peut-être	Sûrement pas	Totaux
	Jamais	2,6%	1,3%	13,3%	17,2%
	Rarement/de temps en temps	13,7%	8%	5,3%	27%
	Souvent	44,2%	5,8%	5,8%	55,8%
	Totaux	60,5%	15,1%	24,4%	100%

Lecture : 24,6% des enquêtés soutiennent et sont soutenus par leurs voisins (réciprocité). 23,2% des personnes rencontrées disent ne jamais rendre service à leurs voisins et ne pas pouvoir compter sur leur soutien en cas de besoin (isolement). Ils sont 28,1% à dire qu'ils ne rendent jamais de service à leurs voisins et 41,6% à ne sûrement pas pouvoir compter sur leur soutien (solidarités unilatérales).

- En termes de réciprocité.

Si l'on compare les trois sphères sociales, la réciprocité la plus forte se situe évidemment dans la sphère familiale (44,2%, contre 37,7% pour les amis et 24,6% pour les voisins.)

- Dans la sphère familiale, il est néanmoins assez étonnant de voir que **seulement plus de 2 personnes sur 5 sont dans une relation de solidarité réciproque avec leur famille**, soit guère

plus qu' au niveau de la sphère amicale (37,7%).

- Une personne sur 4 (24,6%) est dans une relation de solidarité réciproque avec ses voisins.

• En termes de solidarité unilatérale.

Globalement, les personnes rencontrées ont légèrement tendance à être plus soutenues qu'à soutenir :

- 60,5% peuvent compter sur le soutien de leur famille, 55,8% leur apportant régulièrement service.

- 53,8% peuvent compter sur leurs amis et 48,5% les soutiennent.

Néanmoins, retenons qu'il n'y a pas de dépendance globale manifeste. D'autre part, 5,8% rendent souvent service à leur famille alors même qu'ils ne peuvent sûrement pas compter sur leur soutien contre 2,6% qui peuvent compter sur leur soutien sans jamais leur rendre service. La solidarité fonctionne alors des personnes rencontrées vers leur entourage.

• En termes d'isolement ou de rupture du lien de solidarité.

- **Près d'une personne sur 8 (13,3%) estime ne pas pouvoir compter sur sa famille et ne pas être soutenue par elle.** Cette donnée manifeste un fort isolement des réseaux de solidarité familiale . Celui-ci peut être causé, entre autres, par un éloignement géographique, par une rupture de lien pour cause de tensions familiales ou de placements lors de l'enfance qui brisent dans un certain nombre de cas les liens de solidarité familiale¹.

- Moins d'une personne sur 10 (9,9%) connaît une rupture du lien de solidarité avec ses amis et près d'une sur 4 (23,2%) avec ses voisins.

Retenons le constat d'un phénomène d'isolement des solidarités familiales : une personne sur 8 est dans cette situation de rupture des liens de solidarité familiale.² On peut néanmoins se demander ici si l'intensité de cet isolement signifie que les personnes rencontrées ont des caractéristiques propres susceptibles de définir la manière dont se construit leur vie sociale. Autrement dit, y a-t-il une manière d'être socialement spécifique aux personnes rencontrées ?

c. Solidarité et isolement : essai d'une typologie de l'investissement des différentes sphères de la vie sociale selon l'âge des personnes.

Il s'agit ici de mettre en évidence le degré d'investissement des différentes sphères sociales que représentent les amis, le voisinage et la famille selon l'âge des personnes. Le tableau 17 permet deux lectures. La première consiste à comprendre les comportements sociaux des différentes tranches d'âge

¹ Nous avons fait le choix de ne pas aborder le thème souvent très douloureux du placement des enfants. Sur ce sujet, quelques paroles sont simplement rapportées dans notre dernière partie.

² Sur ce thème, et en contrepoint, voir aussi Nicolas Herpin et Jean-Hugues Déchaux, *Économie et statistiques*, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité. » Ce travail remet en cause : « Une vision optimiste de l'entraide familiale [qui] s'est diffusée depuis deux décennies au moment précis où les sociétés occidentales redécouvraient la pauvreté et s'interrogeaient sur les missions de leur État-providence. »

distinguées. Par exemple, les jeunes adultes investissent-ils plus le réseau d'amitié ou la sphère du voisinage ?. La seconde considère l'évolution de l'isolement et des solidarités selon l'âge. Par exemple, à quel âge le phénomène d'isolement amical est-il le plus aigu ? Cette double lecture permet ainsi de mettre en évidence les liens qui se tissent selon les âges en donnant des outils pour comprendre quand et au profit de qui s'exerce la solidarité.

Tableau 18 : Solidarité et isolement par âge selon les différentes sphères sociales¹ (en%).

	24-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans ou plus
Solidarité de voisinage	18,7	25	28,3	20
<i>Isolement de voisinage</i>	31,2	19,4	15	32
Solidarité familiale	39,2	44,1	45,7	41,3
<i>Isolement familial</i>	9,8	19,1	15,8	4,3
Solidarités amicales	46,9	33,3	32,7	32,6
<i>Isolement amical</i>	6,1	7,6	10,9	13

- *Une approche par tranches d'âge :*
 - **Les jeunes adultes (24-39 ans) investissent fortement la sphère amicale** (46,9% disent pouvoir soutenir et compter sur leurs amis contre 9,8% qui ne le peuvent pas). S'ils sont peu concernés par l'isolement familial (6,1%), ils investissent moins le réseau de solidarité familiale (39,2%)² comparativement aux autres tranches d'âge.
 - **Entre 40 et 49 ans, l'isolement familial concerne près de 2 personnes sur 10** (19,1%). Comparativement à la classe d'âge précédente, il y a plus de personnes coupées des solidarités familiales, mais celles qui ne le sont pas investissent davantage dans les liens familiaux (44,1%). On constate aussi un rapprochement du voisinage et un certain relâchement de la solidarité amicale (de 46,9% pour les jeunes adultes à 33,3%), même si elle demeure encore forte pour une personne sur 3.
 - **Entre 50 et 59 ans, les relations sociales des personnes sont moins contrastées. Il y a un certain équilibre de l'investissement des différentes sphères sociales.** Les personnes sont plus proches de leurs voisins et de leur famille (28,3% et 45,7%). L'isolement par rapport au voisinage est le plus faible (15%) alors que l'isolement amical concerne une personne sur 10.
 - **Les relations sociales des personnes de 60 ans et plus se caractérisent par un très faible isolement familial** (4,3%) qui ne se matérialise pas dans l'expression d'une plus grande solidarité familiale. L'isolement par rapport au voisinage s'intensifie (32%) alors même qu'une personne sur 5 peut compter sur ses voisins (20%).

¹ La solidarité correspond au fait de pouvoir soutenir et être soutenu par les différentes personnes constituant la sphère sociale précisée. L'isolement signifie au contraire le fait de ne pas pouvoir être soutenu ou soutenir.

² Plusieurs causes peuvent expliquer ce chiffre : tout d'abord le fait que la cohabitation n'est pas nécessairement perçue comme l'expression d'une solidarité familiale. Par exemple, les jeunes adultes qui habitent chez leurs parents. D'autre part, il y a le plus souvent une focalisation de ces tranches d'âge sur la construction personnelle – en termes de projet familial par exemple –, qui peut éloigner momentanément les jeunes adultes de leurs parents.

- *Une approche par type et intensité d'isolement :*
 - **A tout âge, la sphère d'investissement relationnel privilégiée est la famille.**
 - **L'isolement amical augmente selon l'âge des personnes** – de 6,1% pour les jeunes adultes de 24 à 39 ans, il s'accroît de manière continue pour atteindre 13% pour les personnes de 60 ans et plus.
 - **L'isolement de voisinage atteint son niveau le plus faible pour les personnes de 50 à 59 ans** avant de concerner à nouveau une personne âgée de 60 ans ou plus sur trois.

Ces données permettent de conclure que **les personnes rencontrées n'ont pas un parcours d'investissement spécifique des sphères sociales : les plus jeunes investissent particulièrement le réseau amical, les plus âgés tissent des liens privilégiés avec le voisinage et la famille est au centre des différents type de relation. Selon les étapes de vie des personnes rencontrées, nous retrouvons un investissement dans ces différentes sphères d'appartenance comparable à celui de l'ensemble de la population¹.**

d. Le profil des personnes seules.

Près d'une personne sur 5 se dit très seule (18,4%). Cette solitude va souvent de pair avec le fait d'être sans conjoint. Ces personnes ne participent généralement pas à des activités de quartier. Elles disent ne jamais aider leurs voisins et ne peuvent pas compter sur le soutien de leur famille en cas de besoin. On peut même ajouter qu'elles comptent plutôt plus sur les voisins que sur leur famille. Par ailleurs, elles sont aussi le plus souvent en très mauvaise santé – très fatiguées et très angoissées. Ajoutons encore que la ressource principale de leur foyer est souvent le RMI.

D'autres part, **les personnes qui disent n'être pas du tout seules (52,9%) sont des personnes qui soutiennent leur famille plus qu'elles ne sont soutenues par elle.** Sans diplôme et plutôt au foyer, elles ont un conjoint qui le plus souvent n'a pas d'emploi. Elles rendent volontiers service à leurs voisins – plus qu'elles ne comptent sur eux d'ailleurs – et à leurs amis. Elles sont davantage en bonne santé.

2. La détente et les vacances, un temps pour soi et pour les autres.

¹ Sur ce thème, voir N. Blanpain, J.-L. Pan Ké Shon, « A chaque étape de la vie, ses relations », *Données sociales*, Insee, 1999.

« *J'envoie mes gosses au jardin avec leur père et je me couche un moment : "Je prends cinq [minutes] pour moi"*¹ »

Un homme à la vie très difficile disait que, pour se détendre, il faisait le ménage chez lui. Ce qui nous interroge ici n'est évidemment pas l'activité en elle-même, mais ce que l'on a cru pouvoir percevoir de la nécessité de s'imposer à soi-même une activité de détente "utile" à ses propres yeux comme à ceux de la société. Cette réponse montre pour nous la "culpabilité sociale" qu'il y a à se détendre lorsqu'on est au RMI, dans une société où le loisir se gagne par le travail. Il met aussi en évidence que la détente n'est alors pas vécue comme un moment de rupture avec son quotidien : « *je sors, je m'invite pour quitter la solitude.*² »

D'autre part, l'urgence que connaissent certaines personnes réduit à néant la possibilité de conquérir cet espace sur l'angoisse du quotidien : « *On ne peut pas se détresser. On ne sait pas quand on va être expulsé.*³ » Les activités de détente – dont les vacances font évidemment partie – sont donc un espace à gagner à la fois sur le regard de la société et sur l'urgence du quotidien. Dans son rapport au CES, Joseph Wresinski rappelle avec force que « *l'accès au repos et aux loisirs est d'autant plus indispensable aux personnes et aux familles en grande pauvreté que leurs conditions de vie, voire de survie, les soucis et les tensions, ne leur accordent aucun répit.*⁴ »

a. Les activités de détente.

Nous avons souligné plus haut l'importance de prendre du temps pour soi, de se détendre. Quelles sont les activités évoquées comme support de cette détente ?

Tableau 19 : Principales activités de détente évoquées (n=245).

Marche/promenade	29,8%
Rencontre/discussion	16,7%
Télévision/ordinateur	16,7%
Activités manuelles (bricolage...)	15,9%
Sports	14,3%
Arts, activités culturelles	11%
Lecture	9,8%
Jardinage	5,3%
Mots fléchés...	5,3%
Cinéma	3,2%
Dormir/se reposer	2%
Spiritualité (prier, méditer...)	2%

NB : Le total est supérieur à 100% car plusieurs réponses ont pu être données.

¹ Une femme de la Loire.

² Une femme du Doubs.

³ Une femme du val d'Oise.

⁴ J. Wresinski, *op. cit.*, p.77.

La marche et la promenade sont les premières activités de détente pour près d'une personne sur trois (29,8%). Viennent ensuite, dans des proportions d'importance comparable, les rencontres et les discussions (16,7%), l'utilisation de la télévision et de l'ordinateur (16,7%) et les pratiques sportives (14,3%), notamment la pêche. Les activités culturelles, la lecture offrent cet espace de prise de distance par rapport au quotidien pour une personne sur dix (respectivement 11% et 9,8%). Les activités comme les mots-fléchés ou le jardinage sont aussi évoquées (5,3%) ainsi que le cinéma (3,2%), le fait de dormir (2%) ou de prier (2%).

Beaucoup d'activités se tournent vers l'extérieur – les promenades, les rencontres... La télévision tient aussi une place non négligeable mais qu'il convient de relativiser. Quand on sait que « la télévision est particulièrement présente dans l'univers quotidien des Français puisque, en 1999, 79% d'entre eux la regardent pour une durée moyenne d'écoute de plus de 2 heures 40 par jour¹ », c'est un phénomène à questionner. Est-ce que cela relève du fait que la télévision est tellement présente dans le quotidien des personnes rencontrées qu'elle n'offre plus guère aujourd'hui un espace d'ouverture et de détente² ?

Dans son rapport au Conseil économique et social, Joseph Wresinski souligne à cet égard « le rôle de la télévision qui constitue pour bien des familles la seule fenêtre ouverte sur le monde extérieur. » La télévision a toujours un rôle important. Néanmoins, on peut se demander si aujourd'hui, elle est vécue sur ce même mode d'une *ouverture réelle* ou si elle participe désormais d'une nécessité certes indispensable, mais qui est comprise par les personnes elles-mêmes comme une *ouverture illusoire* ? Sans pouvoir trancher, on peut s'étonner de la faible proportion de personnes pour qui regarder la télévision représente effectivement un espace de détente.

On peut aussi s'interroger sur le fait que, quand bien même la lecture concerne selon l'INSEE davantage les personnes appartenant à des ménages aisés, elle représente pour près d'une personne sur 10 une activité de détente privilégiée. Si l'on considère l'ensemble de ceux qui disent se détendre en lisant ou en participant à une activité culturelle, c'est alors 1 personne sur 5 qui utilise des services ou des supports culturels pour se détendre. On peut penser que ces chiffres contrastent avec ceux qui, plus haut, démontrent précisément la faible participation à des activités d'ordre culturel. Cela n'est pourtant pas contradictoire car ils correspondent à des sphères sociales qui ne sont pas les mêmes et que l'on pourrait qualifier de sphère publique – la participation à une activité avec d'autres – et de sphère privée – la détente personnelle s'inscrivant dans un environnement privé.

¹ Insee, *France, portrait social 2001-2002*, p. 196.

² J. Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, rapport au CES, Journal officiel, 1987, p. 57.

b. « On part [...] pour s'aérer ailleurs.¹ » : les vacances. Données d'ensemble.

Plus d'un tiers (36,8%) des personnes rencontrées sont parties en vacances en 2004, soit près de deux fois moins que pour l'ensemble de la population². Parmi elles :

- 2/3 vivent en couple.
- Près d'1/4 sont seules avec leur(s) enfant(s).

Moins d'un tiers (29%) ont un emploi et deux tiers (71%) n'en ont pas. Pour près d'un couple sur trois (29,6%), aucun des conjoints n'a d'emploi. Ce sont plutôt des femmes sans emploi. L'âge moyen de ceux qui partent en vacances est de 44,1 ans. Ils sont donc en moyenne plus jeunes que la moyenne d'âge général de l'échantillon. On peut encore préciser ce profil en soulignant que ces personnes ont tendance à participer parfois à des activités sportives ou culturelles. Elles sont aussi plus souvent en contact avec le Mouvement ATD Quart Monde que celles qui ne partent pas.

Moins d'une personne sur 7 (14,5%) dit n'être jamais partie en vacances. Le peu d'importance numérique de ce sous-ensemble de notre échantillon ne permet pas de dégager des pourcentages intéressants. Néanmoins, on peut mettre en évidence quelques traits permettant de préciser leur profil général. En ce sens, ces personnes ont plutôt tendance à :

- avoir des difficultés à lire, écrire et compter.
- n'être jamais en contact avec le Mouvement ATD Quart Monde.
- ne pas avoir d'emploi. (32 sur 35 personnes n'ont pas d'emploi.)

Près de la moitié (48,7%) ne partent pas régulièrement en vacances³.

Rappelons aussi que, s'ils avaient de meilleures ressources, 17,4% donneraient la priorité aux voyages (9,3%) ou aux vacances (8,9%). Il y a donc au sujet des vacances – et de l'espace de liberté qu'elles promettent – l'expression forte d'une aspiration à rompre avec le quotidien.

*

Sur ces thèmes, retenons :

- Près d'une personne sur 8 (13,3%) estime ne pas pouvoir compter sur sa famille ni être soutenue par elle.
- **Il n'y a pas un parcours social caractéristique des personnes rencontrées** en termes d'investissement des relations sociales selon les différents âges de la vie.

¹ Une femme de la Loire.

² Céline Rouquette, *Dix ans de vacances des Français*. Voir : <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/hcfpsd4.pdf>.

³ Nous n'approfondissons pas notre compréhension de cette population, car elle n'est pas véritablement significative sociologiquement.

- Si plus d'un tiers des personnes rencontrées (36,8%) sont parties en vacances en 2004, une sur 7 affirme n'être jamais partie en vacances.

*

*

*

VIII

« APPORTER DES ESPOIRS VIVANTS.¹ » LES ATTENTES DES PERSONNES RENCONTRÉES À L'ÉGARD DU MOUVEMENT ATD QUART MONDE

« Le monde est mal fait, mais c'est nous qui faisons le monde.² »

Pour quoi le Mouvement ATD Quart Monde doit-il se battre ?

« Pour que les gens puissent vivre et non plus survivre. Pour que les familles ne soient pas dans l'exclusion. Nous, toutes seules, on ne peut pas construire. A l'ANPE, on m'a donné un dossier et je n'allais pas assez vite, j'ai été humiliée par la femme d'accueil devant tout le monde. C'est grâce à ATD Quart Monde qu'on a notre dignité, c'est ensemble qu'on peut construire. On peut vivre dans la misère et s'en sortir. Il faut une prise de conscience, des gens à qui parler. J'ai beaucoup souffert d'être seule. Il faut se battre ensemble, pas s'apitoyer sur son sort. Etre un maillon d'une chaîne.³ »

A la question : « Pour quoi le Mouvement ATD Quart Monde devrait-il se battre en priorité aujourd'hui ? », beaucoup – et chacun selon son point de vue – disent qu'il faut continuer ce que le Mouvement fait depuis des années. Une personne rappelle un repère fondamental : « **Aller au cœur des vies des pauvres. Aller au cœur des maisons, sur le terrain, et pas seulement dans les réunions. Il faut être au fond des choses. Dans les réunions, les gens ne sont pas véritablement eux-mêmes.⁴ »**

D'autres appellent ATD Quart Monde à toujours plus de vie et de dynamisme : « **Le Mouvement devrait se rajeunir, avoir des idées nouvelles. Il doit aller avec son temps, ne pas être ancré sur des**

¹ Une femme du Doubs.

² Une femme de la Loire.

³ Une femme du Finistère.

⁴ Une femme du Nord.

*habitudes.*¹ » « *Le Mouvement bouge, il ne doit pas rester statique* » et ainsi, il peut « *aider à "bouger", c'est-à-dire à ne pas se laisser envahir par les problèmes, ne pas se laisser abattre.*² » Les personnes rencontrées ont évoqué de nombreux aspects de la lutte du Mouvement avec une compréhension souvent profonde de son action. Une personne l'exprime ainsi : « **Donner du courage et de la volonté aux gens pour continuer à se battre.**³ » L'accent est souvent mis sur les plus fragiles – « *On n'aide pas assez les handicapés, ils sont exclus.*⁴ » On peut unifier les thèmes évoqués autour de deux grands axes : **le combat pour les droits fondamentaux et la lutte pour la reconnaissance. Ces deux dimensions sont essentielles afin de « se battre pour garder le statut d'être humain et ne pas baisser les bras.**⁵ »

Soulignons deux points de méthode :

- **Il s'agit ici de se faire l'écho des attentes exprimées** par les personnes rencontrées **sur ce que devraient être aujourd'hui les combats prioritaires du Mouvement ATD Quart Monde.** Les combats identifiés ici sont connus et reconnus comme étant des priorités depuis de nombreuses années, et la volonté du Mouvement d'y répondre constamment s'exprime au quotidien. Il est intéressant **de mesurer encore aujourd'hui combien ils sont partagés par l'ensemble des personnes rencontrées.**
- Il est bon de laisser le **lecteur recevoir directement les paroles des personnes** sans les alourdir encore d'analyses et de statistiques. Elles sont les premières à savoir qu'il faut se battre ensemble « *pour la dignité de l'homme, la liberté, le droit à la parole et à la réponse, pour que les droits de l'homme soit respectés et qu'on arrête d'écraser les pauvres.*⁶ » Bref, pour « *le droit de vivre*⁷ ». Pour cela, le Mouvement ATD Quart Monde doit « *faire savoir aux gens qu'ils ont le droit de se battre.*⁸ »

Après un bref aperçu quantitatif, nous reprendrons les deux axes que nous avons identifiés : l'accès aux droits fondamentaux et la reconnaissance de l'égalité de dignité.

¹ Une femme du Doubs.

² Une femme du Nord.

³ Un homme du Nord.

⁴ Un homme des Yvelines.

⁵ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

⁶ Un homme de la Loire.

⁷ *Ibid.*

⁸ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

1. Les attentes exprimées le plus fréquemment.

Les personnes rencontrées ont évoqué des attentes de natures très différentes. Les réponses à la question ouverte « **Pour quoi le Mouvement ATD Quart Monde devrait-il se battre en priorité aujourd'hui ?** » sont hiérarchisées par ordre d'importance quantitative dans le tableau suivant.

Tableau 20 : « Pour quoi le Mouvement ATD Quart Monde devrait-il se battre en priorité aujourd'hui ? » (n=253)

Le droit au logement	37,2%
Le droit au travail et à l'emploi	25,7%
Les droits (<i>sans autres précisions</i>)	19,8%
Les enfants	19,8%
Les jeunes	16,2%
Informier	9,9%
Le respect et l'écoute	8%
Pour l'égalité de tous	7,5%
Etre auprès des personnes qui vivent dans la rue	5,5%
Le droit à la santé	5,5%
L'école et l'éducation	5,5%
La dignité	4,7%
Contre le placement des enfants	4,7%
L'alimentation	4,3%
L'alphabétisation	3,9%
Le handicap	3,6%
Contre le racisme	2,4%
Contre l'exclusion	1,9%

NB : Les personnes ayant pu évoquer plusieurs thèmes, le total est supérieur à 100%.

Les attentes prioritaires s'articulant autour du logement, du travail, des enfants et des jeunes adultes sont les plus fréquemment mentionnées. Reprenons ces thèmes au regard des paroles que les personnes rencontrées ont partagées.

2. Les droits fondamentaux effectifs pour tous : une exigence d'humanité.

« *Il faut connaître ses droits Tu dois faire valoir tes droits On te domine parce que tu ne connais pas tes droits¹.* »

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

a. *Le droit au logement (37,2%) : « avec un toit, c'est le commencement de la vie.¹ »*

« Tout commence par-là, avoir un logement: La personne a déjà son adresse, elle peut recevoir son courrier, faire des démarches et trouver un emploi, même en intérim.² »

« Quand mon fils a eu 17 jours, je me suis retrouvée sans logement. C'est atroce. On a eu le bonheur de trouver une chambre dans une maison de retraite où je travaillais avant le congé de maternité. » Et cette femme de continuer : « Il faut que tout le monde ait droit au logement, à la culture, aux loisirs.³ »

« Il y a beaucoup de problèmes de logement, les cautions sont trop élevées. Quand on est au RMI, on ne trouve rien.⁴ »

b. *Le droit au travail.*

« Il faut que les jeunes trouvent du travail en sortant des écoles. Sans ça, ils font des bêtises, ils n'ont rien à faire. Il faut donc les encourager dans leurs études.⁵ »

ATD Quart Monde devrait :

- *« Aider les jeunes: Trouver leurs centres d'intérêt et faire avec eux, il ne faut pas les laisser comme ça.⁶ »*
- *« Se battre plus pour les jeunes et l'emploi, en considérant que les jeunes cessent de chercher lorsqu'ils sont confrontés à trop de refus et de racisme.⁷ »*

c. *Le droit au savoir et à la culture : « Nous aussi, on aime les belles choses, on a le droit⁸. »*

« Il y a tant de choses à faire et à connaître plutôt que de rester englué ici.⁹ »

« La société donne de la nourriture, des vêtements mais elle ne donne pas le savoir pour se défendre.¹⁰ »

¹ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

² Un homme d'Ille-et-Vilaine.

³ Une femme du Finistère.

⁴ Un homme du Bas-Rhin.

⁵ Une femme de la Loire.

⁶ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

⁷ Une femme du Nord.

⁸ Une femme de Gironde.

⁹ Une femme de Seine-Saint-Denis.

¹⁰ Une femme de la Loire-Atlantique.

d. *Le droit de vivre en famille.*

« Il faudrait que les enfants soient plus heureux avec leurs parents et que les parents soient heureux avec les enfants. Mais il faut du travail, s'il n'y a pas d'argent les enfants ne mangent pas.¹ »

« Il faudrait que les familles soient respectées, que les enfants ne soient pas retirés des parents, que les juges respectent les familles.² »

Il faudrait :

- « Se battre pour que les familles ne soient pas séparées. La famille c'est ce qu'il y a de plus important. Quand on sépare une famille, on la brise et la famille tombe plus bas.³ »
- « Interdire d'enlever les enfants, c'est trop un déchirement : une fois qu'ils sont partis, on est obligé de faire un deuil. On se pose des questions, mais on n'a pas les réponses, c'est ça le plus dur. On amène les questions avec nous dans notre tombe.⁴ »

3. Le droit d'être un homme ; faire reconnaître par tous la dignité de chacun.

« Quand on n'a plus sa dignité, on se sent oublié de tous, on est seul, on n'a plus sa place nulle part, c'est la pire souffrance Retrouver sa dignité c'est aussi retrouver le goût de vivre, la motivation Un homme qui sort du trou sera capable de tout, car il aura vécu des choses que les autres ne peuvent pas comprendre, et il comprendra mieux l'homme que quiconque.⁵ »

« Il faudrait que les lois soient les mêmes pour tous, pour les riches comme les pour pauvres.⁶ »

a. *Etre écouté et entendu : le droit d'expression.*

« La souffrance est silencieuse.⁷ » disait un homme des Bouches-du-Rhône. Une femme du Doubs semble lui répondre : « rompons la loi du silence. Les personnes qui subissent des pressions ne peuvent pas s'exprimer; la parole est pour tous.⁸ »

¹ Une femme du Rhône.

² Un homme du Nord.

³ Une femme des Yvelines.

⁴ Une femme de la Loire.

⁵ Un homme de Seine-Maritime.

⁶ Un homme des Bouches du Rhône.

⁷ Un homme des Bouches du Rhône.

⁸ Une femme du Doubs.

Il faut « *faire prendre conscience aux gens de ce que des personnes vivent.*¹ » « *Essayons de faire comprendre aux gens qu'on est tous là pour s'entraider, que l'on soit pauvre ou riche On est tous des êtres humains Le principe est d'écouter, qu'eux nous écoutent.*² » Il faudrait « *dénoncer les catégorisations sociales.*³ »

b. *Informier et diffuser : « Faire connaître aux gens que dans les quartiers, ça vit.*⁴ »

Une femme d'Ille-et-Vilaine s'interroge : « *Comment faire en sorte que tout le monde connaisse ses droits ?* » Un homme semble lui répondre : « *La société d'aujourd'hui génère trop d'exclusions. Il faut davantage alarmer le monde, prévenir et être un tremplin pour véhiculer les infos et développer la communication interne.*⁵ »

Il faut aussi « *faire passer le message du Quart Monde aux gens en dehors du Mouvement.*⁶ » « *En faisant plus de réunions, en diffusant Feuille de Route à travers les pays, son message pourrait passer : chaque humain a la même valeur, la misère doit être combattue.*⁷ » On pourrait ainsi promouvoir « *une avancée en grosse masse pour informer sur le Mouvement, faire grandir le Mouvement.*⁸ »

« *ATD Quart Monde devrait être reconnu dans le monde entier sur le plan politique. Si ce Mouvement était reconnu dans beaucoup d'Etats, il aurait plus de poids pour aider les gens.*⁹ »

c. *Se battre contre les exclusions : « Apprendre à vivre en commun, vivre en frères, ensemble*¹⁰. »

« *Il faut que cela s'arrête, on ne parle pas comme cela des pauvres, c'est une étiquette et ça leur colle à la peau : "On ne peut pas parce qu'on est pauvre". Pourquoi n'ont-ils pas le droit de vivre comme les autres ?*¹¹ »

« *Le Mouvement est contre l'exclusion, mais attention à l'exclusion psychologique à l'intérieur même du Mouvement : c'est très dur à vivre, quand on est seul, on est bien seul.*¹² »

¹ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

² Un homme d'Ille-et-Vilaine.

³ Une femme du Jura.

⁴ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

⁵ Un homme d'Ille-et-Vilaine.

⁶ Un homme du Nord.

⁷ Une femme du Nord.

⁸ Une femme de la Loire-Atlantique.

⁹ Une femme du Val de Marne.

¹⁰ Un homme de la Loire-Atlantique.

¹¹ Une femme de la Loire.

¹² Une femme de la Loire.

d. *Refuser l'assistance* : « *L'assistanat, c'est bien un temps, mais ça garde la situation.*¹ »

Notre société doit arrêter de « *donner la nourriture, des vêtements sans donner le savoir pour se défendre.*² »

« *On n'arrive à rien si l'on est toujours accompagné. Il faut de l'éducation avant tout, car c'est très important.*³ »

« *Pour s'en sortir par soi-même, il faut lutter, parler pour les droits qu'on a, les demander; en parler dans les bureaux.*⁴ »

ATD Quart Monde doit donc « *continuer dans cette voie de lutte contre la pauvreté, contre l'analphabétisme et pour les droits de l'homme sans faire d'assistanat, en respectant l'individu.*⁵ »

4. Etre attentif aux plus fragiles.

« *Il faut garder nos forces pour aider les gens les plus démunis pour le logement, le travail et les soins. Il faut leur faire reprendre goût à la vie et les aider à retrouver leur dignité. Il faut être toujours avec les plus pauvres, on arrivera toujours à faire quelque chose ensemble, et c'est eux qui nous diront ce dont ils ont besoin.*⁶ »

a. *La jeunesse* : « *Il faut redonner de l'espoir aux jeunes.*⁷ »

« *Les jeunes, il faut les aider à gérer leur vie familiale. Il n'y a aucune possibilité pour les jeunes d'avoir accès à un logement. On demande des feuilles de paye, des loyers en avance, etc. alors qu'il y a beaucoup de difficultés à trouver du travail.*⁸ »

Pour plus d'une personne sur 6 (16,2%), la jeunesse devrait être une priorité dans les combats du Mouvement. Le Mouvement ATD Quart Monde devrait :

- « *S'orienter vers la précarité des jeunes. C'est un besoin croissant, surtout lorsque des filles de 12-13 ans tombent enceintes et que les jeunes sont expulsés. Cela ne devrait plus exister.*⁹ »

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

² Une femme de la Loire-Atlantique.

³ Une femme du Nord.

⁴ Une femme des Bouches du Rhône.

⁵ Une femme du Val de Marne.

⁶ Une femme de Seine-Maritime.

⁷ Un homme des Yvelines.

⁸ Une femme de Seine-Saint-Denis.

⁹ Une femme du Pas-de-Calais.

- Rejoindre « *les jeunes foutus dehors et sans revenus, ceux qui sont âgés de moins de 25 ans. A la rue entre 18 et 25 ans, quelle solution pour survivre ?¹ » Il faut « que les jeunes puissent manger à leur faim, qu'ils trouvent du travail en sortant des écoles.² »*

b. *Les personnes handicapées : « L'AAH est insuffisante et la COTOREP à revoir.³ »*

« Il faudrait des lois plus justes, plus de travail pour les handicapés. Mais on manque d'information sur beaucoup de choses.⁴ »

« Les droits pour les gens handicapés ne sont pas du tout respectés. Par exemple: les distributeurs à l'extérieur des postes sont trop hauts, et ils n'osent pas demander. Ou aussi, cet homme amputé logeant au 5^e étage, alors qu'il devrait être au rez-de-chaussée.⁵ »

c. *Aller vers ceux qui se cachent.*

Pour certaines personnes rencontrées, ATD Quart Monde devrait :

- *« Se battre pour les sans-logis qui ne parlent pas de leur pauvreté, qui se renferment. Les pauvres restent cachés.⁶ »*
- *« S'occuper plus des malheureux en France : les gens sans RMI, qui vivent cachés.⁷ »* Mais *« Comment voir de nouvelles familles ? C'est difficile, d'autant qu'ATD Quart Monde ne donne rien. Comment aller à leur rencontre ? Comment les approcher ? »* s'interroge une femme des Bouches du Rhône.

d. *« Il ne devrait plus exister de sans-abri aujourd'hui.⁸. »*

« Moi-même j'ai été à la rue à une époque, ce n'est pas normal que ça existe encore.⁹ »

« J'ai téléphoné au 115: ils m'ont dit d'aller dans une boîte de nuit, dans un bar ou à l'hôpital.¹⁰ »

¹ Une femme de l'Aisne.

² Une femme du Loiret.

³ Une femme de Moselle.

⁴ Une femme du Bas-Rhin.

⁵ Une femme du Nord.

⁶ Une femme du Nord.

⁷ Un homme du Nord.

⁸ Une femme du Nord.

⁹ Une femme du Bas-Rhin.

¹⁰ Un homme du Val d'Oise.

« Il faudrait des centres d'hébergement même si les personnes n'ont pas de RMI ou d'AAH. Mais il n'y a pas de suivi des personnes, d'où pas de mutuelle, de sécurité sociale, de papiers d'identité...¹ »

Le Mouvement ATD Quart Monde devrait :

- « Mettre en place des actions pour les SDF, c'est inadmissible de voir les SDF mourir de froid.² » « Essayer de faire quelque chose pour les gens qui sont à la rue (qu'ils soient à l'abri, leur faire faire des petites corvées pour les occuper, les rémunérer un minimum), ça les aiderait et les encouragerait.³ »
- « Ouvrir des chemins, donner des voies pour les SDF et les sans-papiers.⁴ »
- « Se battre au niveau du Gouvernement : on ne doit pas laisser les plus démunis dans la m.... l'été pour leur dire qu'on va les aider quand arrive l'hiver. », s'insurge un homme du Val d'Oise.

e. « Les gens du voyage, il n'y a pas de système pour les loger.⁵ »

« Il y a beaucoup à faire. Ceux qui vivent dans les caravanes n'ont pas assez d'eau, pas d'électricité.⁶ »

- ATD Quart Monde devrait se battre pour « les gens en caravane qui n'ont pas de logement. Pour les enfants élevés en caravane, le monde est fini.⁷ »

*

ATD Quart Monde doit « améliorer les choses, les faire avancer mais tout se tient, c'est une chaîne sans fin.⁸ » L'interdépendance des droits fondamentaux manifeste leur indivisibilité. Néanmoins, les personnes rencontrées mesurent l'importance de ces droits à l'aune de l'impact qu'ils ont dans leur vie quotidienne. Indivisibles et interdépendants, certains droits sont centraux car ils dessinent les conditions de possibilité de l'accès aux autres droits : avoir un logement facilite l'accès à l'emploi. Logement et emploi créent des conditions favorables à l'épanouissement familial. Ainsi, les personnes rencontrées nous ont de nouveau enseigné qu'à l'implacable renforcement mutuel des précarités lié à leur cumul, s'oppose une logique de consolidation des droits fondamentaux à partir de leur interdépendance. Et, au cœur des préoccupations des personnes rencontrées, il y a le logement et le travail.

¹ Une femme de l'Aisne.

² Un homme de Seine-et-Marne.

³ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

⁴ Un homme du Jura.

⁵ Une femme du Haut-Rhin.

⁶ Une femme des Yvelines.

⁷ Une femme des Bouches-du-Rhône.

⁸ Une femme de la Loire Atlantique.

D'autres attentes ont aussi été exprimées : la jeunesse, aller vers ceux qui se cachent, écrasés par la honte et le regard des autres. Chacun des thèmes évoqués témoigne du degré de conscience et de la grande lucidité des personnes à la fois sur la nature du Mouvement ATD Quart Monde, sur les défis qu'il doit continuer à relever et sur la situation de la société française. Chacune des phrases retransmises ici peut être source d'un engagement individuel ou collectif et repère pour les actions du Mouvement présentes et à venir. Terminons en évoquant deux points :

Le premier est relatif à l'action : le Mouvement ATD Quart Monde est appelé à « *continuer l'action de respecter les gens. Il faut travailler en groupe, faire des choses, se relever ensemble.*¹ » Pour cela, il faut « *se connaître plus dans le Mouvement, entre secteurs proches et établir la confiance entre les familles d'ATD Quart Monde.*² »

Le second est relatif à la connaissance : « *Par des petits détails qu'on ne verra jamais, le petit pauvre se fait plus pauvre.*³ » Sachons nous faire les témoins de ces petits détails pour lutter contre l'oubli des plus pauvres.

*

* *

¹ Une femme d'Ille-et-Vilaine.

² Un homme du Nord.

³ Une femme de Gironde.

CONCLUSION

Au terme de notre parcours, il importe de revenir sur certains axes de connaissance auxquels les membres du Mouvement ATD Quart Monde pourraient être particulièrement attentifs¹. Ils s'organisent autour de trois tendances dont il conviendrait d'approfondir la compréhension.

La tendance manifeste la plus préoccupante est la persistance de la situation de sous-qualification qui caractérise la population avec laquelle le Mouvement ATD Quart Monde est lié. Le fait d'être peu ou pas qualifié est encore aujourd'hui une caractéristique dominante des personnes rencontrées. Or, nous savons combien cette situation de sous-qualification rend difficile l'intégration dans l'emploi. Si, sur ce plan, la situation des populations les plus défavorisées évolue peu, en revanche, l'environnement socio-économique a radicalement changé. L'écart se creuse entre une proportion croissante de la population qui se forme plus longtemps que par le passé et une minorité que n'atteint pas la démocratisation du savoir, tandis que le niveau d'exigence du monde du travail ne cesse de s'accroître. Autrement dit, la distance des personnes les plus défavorisés par rapport à l'emploi grandit. Et la seconde tendance semble renforcer ce phénomène.

Elle concerne **le risque grandissant d'assimilation de la grande pauvreté et du handicap conduisant à une confusion dont les plus pauvres sortiraient oubliés ou perdants**. Cette tendance peut avoir des effets extrêmement perniciose sur la compréhension de la grande pauvreté et des outils à mettre en place pour l'éliminer. On peut avancer que cette situation est le résultat d'une incapacité des politiques françaises, notamment de la formation et de l'emploi, à anéantir la grande pauvreté malgré les initiatives et les dispositifs mis en place. Devant la persistance de la grande pauvreté, la société française opte inconsciemment pour la relégation d'une proportion notoire des pauvres dans le statut de handicapés. Il convient d'être particulièrement attentif à ce qu'une fraction entière de la population ne soit pas enfermée dans un statut qui n'est le sien que parce que l'organisation sociale ne lui permet pas d'accéder à un autre. Or, ces deux premières tendances ne sont pas inévitables, mais les inverser suppose

¹ Nous ne reprenons pas ici le détail des chiffres et des arguments, chaque partie ayant fait l'objet d'une conclusion ressaisissant les principaux apports de cette étude par thèmes.

une volonté forte que pourraient notamment animer certaines recommandations du rapport du CES, *L'accès de tous, aux droits de tous, par la mobilisation de tous*¹.

La troisième tendance notoire est relative au “vivre ensemble”. Les logiques sociales d'exclusion créent une grande proximité des ménages pauvres d'origines française et étrangère. Cette proximité – socio-économique et spatiale – engendre des formes de mixité qui devraient s'affirmer. Or, ce mélange au pied de l'échelle sociale complexifie certains facteurs de la transmission générationnelle de la pauvreté. L'école et l'emploi ne sont plus les supports d'intégration qu'ils représentaient pour les vagues d'immigration précédente, d'où une situation de pauvreté persistante qui perdure pour nombre de familles issues de l'immigration et un mélange avec certains membres des catégories sociales les plus défavorisées. Il y a, dans cette transformation constante et rapide des populations les plus défavorisées par la perméabilité aux personnes issues de l'immigration, une expérience vécue qu'il faudrait relire et formaliser avec les personnes concernées afin d'en comprendre la portée et les limites.

Ces trois grandes données dessinent certaines des tendances sociales à l'œuvre aujourd'hui au sein des catégories sociales les plus défavorisées. Pour en comprendre la portée, il est nécessaire que soit mis en place d'une part un travail d'enrichissement mutuel avec une connaissance née de l'action, et d'autre part une démarche d'enquête périodique permettant de mesurer l'évolution de ces tendances sociologiques. Ce n'est qu'à la condition que soit prolongé ce travail et questionnées ces thèses – notamment avec des personnes ayant elles-mêmes l'expérience de la pauvreté – que se constituera une véritable connaissance susceptible d'enrichir la communauté des hommes de l'expérience de vie des plus pauvres.

*

* *

¹ Didier Robert, *L'accès de tous, aux droits de tous, par la mobilisation de tous*, Rapport du conseil économique et social, Journal Officiel, 2003. Voir notamment, sur l'emploi p. II-12 et suivantes, et à propos de l'éducation, p. II-30 et suivantes.

Table des graphiques et tableaux

<i>Tableau 1</i> : Intérêt pour le journal Feuille de Route selon le contact avec ATD Quart Monde.....	20
<i>Graphique 1</i> : Répartition selon l'ancienneté du lien avec le Mouvement ATD Quart Monde	22
<i>Tableau 2</i> : Répartitions des activités auxquelles participent les personnes rencontrées.....	24
<i>Tableau 3</i> : Principaux thèmes évoqués au sujet de ce que représente ATD Quart Monde.....	26
<i>Tableau 4</i> : Age et sexe des personnes rencontrées	34
<i>Tableau 5</i> : Répartition de la population rencontrée par structure du ménage et type de famille.....	36
<i>Tableau 6</i> : Nombre d'enfants en moyenne par ménage (par tranches d'âge).....	38
<i>Tableau 7</i> : Comparaison du diplôme le plus élevé obtenu par tranches d'âge	44
<i>Tableau 8</i> : Répartition des populations rencontrées par le Secours catholique et ATD Quart Monde selon la situation professionnelle	45
<i>Tableau 9</i> : Répartition des personnes rencontrées selon le sexe et le statut par rapport à l'emploi.	47
<i>Graphique 2</i> : Répartition de la population active occupée.	51
<i>Tableau 10</i> : Comparaison de la proportion des demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un ou deux ans	53
<i>Graphique 3</i> : Répartition selon la ressource principale du foyer.....	57
<i>Graphique 4</i> : Répartition des dettes selon leurs causes	60
<i>Tableau 11</i> : Hypothèse de meilleures ressources, les domaines d'investissement prioritaire évoqués.....	61
<i>Graphique 5</i> : Répartition des causes du dernier déménagement	66
<i>Tableau 12</i> : Où vivent les personnes seules rencontrées en milieu urbain?	71
<i>Tableau 13</i> : Typologie des principales difficultés de santé évoquées.	75
<i>Tableau 14</i> : Comparaison des difficultés de santé dans la population générale	76
<i>Graphique 6</i> : Répartition des types de couverture sociale.....	78
<i>Tableau 15</i> : Type de couverture sociale selon le statut par rapport à l'emploi.....	79
<i>Graphique 7</i> : Répartition des bénéficiaires de la CMU et du régime général de la Sécurité sociale selon la principale ressource du foyer.	80
<i>Tableau 16</i> : Taux de participation à des activités de sociabilité (selon la fréquence).	87
<i>Tableau 17</i> : Approche comparative des soutiens possibles donnés ou reçus selon les différentes sphères sociales.....	89
<i>Tableau 18</i> : Solidarité et isolement par age selon les différentes sphères sociales.....	91
<i>Tableau 19</i> : Principales activités de détente évoquées.....	93
<i>Tableau 20</i> : Pour quoi le Mouvement ATD Quart Monde devrait-il se battre en priorité aujourd'hui ?	100
<i>Graphique 8</i> : Analyse en composantes principales.....	115
<i>Tableau 21</i> : Liste des départements et nombre de rencontres effectuées.....	116

Orientation bibliographique

Ouvrages ou périodiques cités :

ATD QUART MONDE, *Atteindre les plus pauvres*, Unicef - Éditions Quart Monde, 1996.

ATD QUART MONDE, *Devenir mutuellement partenaires du refus de la misère. Contribution du Mouvement ATD Quart Monde à l'évaluation nationale 2002 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*, novembre 2002.

ATTAL-TOUBERT Ketty, DEROSIER Alice, « Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi. », *Insee Première*, n° 1009, mars 2005.

AUVRAY Laurence, DOUSSIN Anne et LE FUR Philippe, « Santé, soins et protection sociale en 2002 », *Questions d'économie de la santé*, CREDES, n°78, décembre 2003.

BLANPAIN Nathalie, PAN KÉ SHON Jean-Louis, « A chaque étape de la vie, ses relations », *Données sociales*, Insee, 1999.

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Editions du Seuil, 1993.

BROUSSE Cécile, DE LA ROCHÈRE Bernadette et MASSÉ Emmanuel, « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *Insee Première*, n° 823, janvier 2002.

CAILLAUX Maryvonne et RAZANAKOTO Sophie, *Contre vents et marées. Une recherche-formation : des membres du Mouvement ATD Quart Monde réfléchissent sur le sens qu'ils donnent à la famille*. Editions Quart Monde, à paraître.

CENTRE DE PROMOTION FAMILIALE DE NOISY-LE-GRAND, *Etre de quelque part. L'accès au logement : un combat, une chance et des défis*, rapport 2004.

CONSEIL DE L'EMPLOI, DES REVENUS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (CERC), *Les enfants pauvres en France*, La Documentation Française, 2004.

CHALEIX Mylène, « Recensement de la population 1999 : 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999. » *Insee Premières*, n°788, juillet 2001.

COTTRELL Marie, LETREMY Patrick, MACAIRE Simon, MEILLAND Christèle et MICHON François, « Le temps de travail des formes particulières d'emploi » *Economie et statistique*, n°352-353, 2002.

CRENNER Emmanuel, *Insee première*, « La parenté, un réseau de sociabilité actif mais concentré », n°600, juillet 1998.

DEBIONNE François-Paul, *La santé passe par la dignité. L'engagement d'un médecin*. Les Editions de l'atelier/ Editions Ouvrières, Les Editions Quart Monde, Paris, 2000.

DELL Fabien et LEGENDRE Nadine. « La pauvreté chez les enfants », *Insee Première*, n°896, avril 2003.

DRIANT Jean-Claude, « Les conditions de logement des ménages à bas revenus », *Insee Première*, n°950, février 2004.

FELOUZIS Georges, LIOT Françoise, PERROTON Joëlle, *L'Apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, Paris, 2005, 233 pages.

GODET Michel, SULLEROT Evelyne, *La famille, une affaire publique*. Rapport du Conseil d'Analyse économique. La Documentation Française, 2005.

HAUT COMITÉ DE LA SANTÉ PUBLIQUE, *Recueil des principaux problèmes de santé en France*, décembre 2002.

HERPIN Nicolas et DÉCHAUX Jean-Hugues, *Économie et statistiques*, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité. »

HOURRIEZ Jean-Michel, « Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaire, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ? », *France : Portrait social 2001-2002*.

INSEE, *France, portrait social, 2001-2002*.

KLEIN Pierre, « *Précieux enfants, précieux parents* ». *Miser sur les « liens fondamentaux » dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe*. Edition Quart Monde, 2003.

MARUANI Margaret, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard, 2002.

MAURIN Éric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. La république des idées, Seuil, 2004.

RAVEL Claire, « 1975-2002, la part des ménages sans emploi a doublé. » *Insee Première*, n°998, janvier 2005.

REVUE QUART MONDE, « Vivre en sécurité », n°195, août 2005.

ROBERT Didier, *L'accès de tous aux droits de tous, par la mobilisation de tous*, Avis et rapport du Conseil Économique et Social, Edition des Journaux Officiels, 2003.

SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, *Une autre approche des indicateurs de pauvreté. Recherche-action-formation*, Bruxelles, 2004.

TAVAN Chloé, « Les immigrés en France, une situation qui évolue ». *Insee Première*, n° 1042, septembre 2005.

WRESINSKI Joseph, *Enrayer la reproduction de la grande pauvreté*, rapport de mission au ministre d'Etat, 1983.

WRESINSKI Joseph, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Journal officiel, 1987.

Sites Internet cités :

Grande pauvreté et réussite scolaire : <http://eduscol.education.fr>.

Institut de recherche et de documentation en économie de la santé : www.irdes.fr

Institut national d'études démographiques : www.ined.fr

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : www.insee.fr

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement : www.social.gouv.fr, www.travail.gouv.fr

Observatoire des inégalités, <http://www.inegalites.fr>

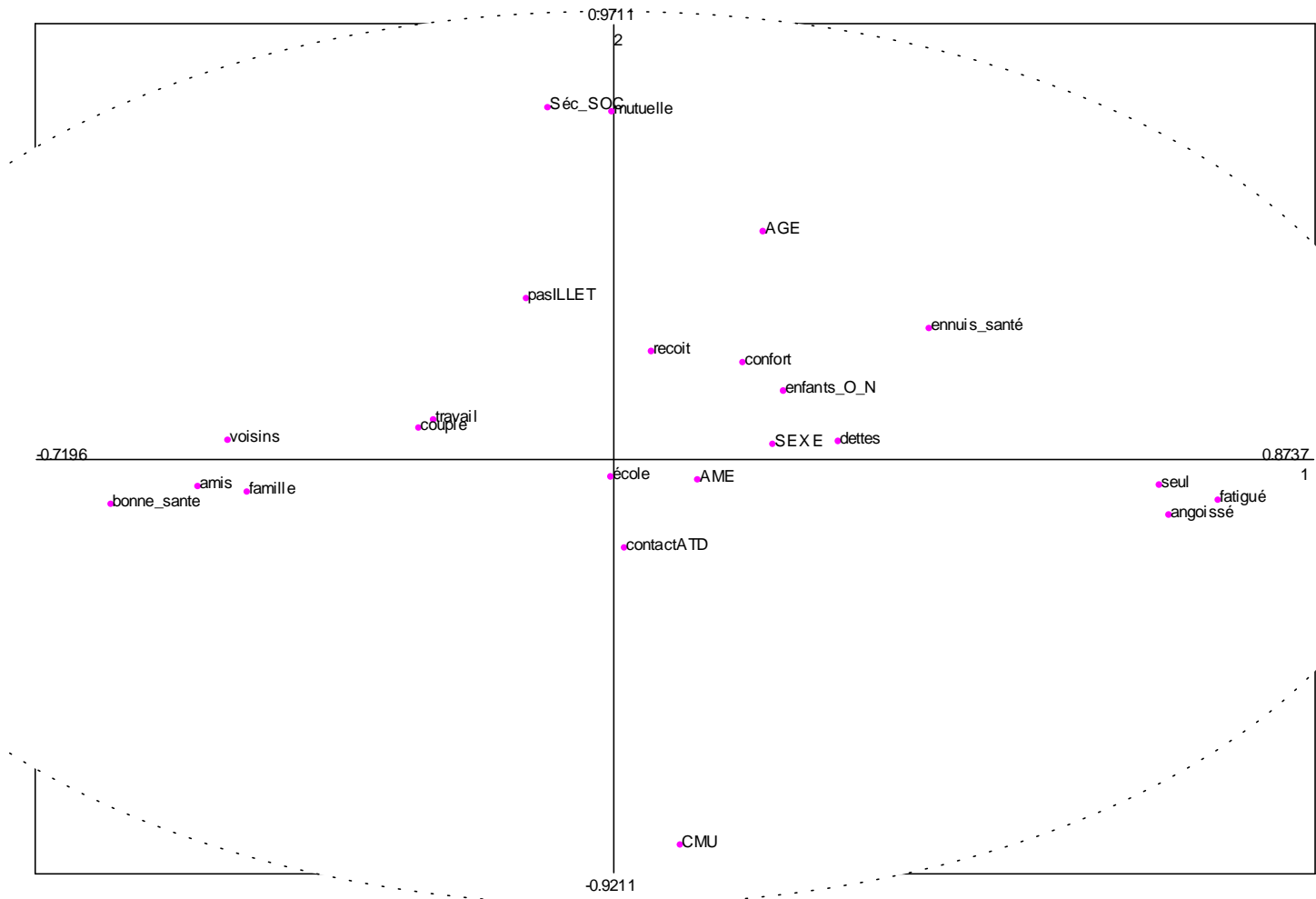
Recensement de l'Insee : www.recensement.insee.fr

Secours catholique : www.secours-catholique.asso.fr

Programme de recherche Santé, inégalité et rupture sociale : www.u444.jussieu.fr/sirs

Annexe 1 Graphique 8 : Analyse en composantes principales.

"famille" = total des réponses "famille" de vie sociale. Idem pour "amis" et "voisins".
L'analyse a été faite sur seulement sur 166 sujets.
Le premier axe explique 13,6% de la variance et le second 11,50, soit 25% à eux deux.



Annexe 2**Tableau 21 :Liste des départements et nombre de rencontres effectuées.**

N°	Départements	Rencontres effectuées
2	AISNE	3
13	BOUCHES-DU-RHÔNE	11
22	CÔTES D'ARMOR	1
25	DOUBS	5
29	FINISTÈRE	3
33	GIRONDE	7
35	ILLE-ET-VILAINE	27
39	JURA	11
42	LOIRE	3
44	LOIRE-ATLANTIQUE	4
45	LOIRET	2
49	MAINE-ET-LOIRE	2
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	11
57	MOSELLE	7
59	NORD	56
62	PAS-DE-CALAIS	5
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUE	5
67	BAS-RHIN	4
68	HAUT-RHIN	10
69	RHÔNE	11
71	SAÔNE-ET-LOIRE	4
72	SARTHE	3
75	PARIS	7
76	SEINE-MARITIME	4
77	SEINE-ET-MARNE	4

78	YVELINES	17
87	HAUTE-VIENNE	3
93	SEINE-SAINT-DENIS	16
94	VAL DE MARNE	4
95	VAL D'OISE	11
30 dept.	Totaux	261